

L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Publié sous la direction de M. Robert de Caix de Saint-Aymour

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction de l'ASIE FRANÇAISE,
Paris, 21, rue Cassette. — Téléph. Saxe 32.84. Adresse télégr. : COMASIE PARIS.

SOMMAIRE

115 ^e liste de souscripteurs.....	133
Le Comité. — La mission des Carmes à Bagdad et l'influence française.....	135
L'entente cordiale et les affaires d'Asie.....	143
L'accord franco-turc.....	144
Les pays à desservir par la ligne Samsoun-Sivas-Diarbékir, par EDMOND HIPPEAU.....	147
Les missions françaises du Levant en péril.....	148
La question kurdo-arménienne.....	151
Indochine. — Les troubles à la frontière sino-tonkinoise. — Le mouvement commercial en 1913. — La réorganisation de la police. — Les communications par terre entre le Nord et le Sud de l'Indochine. — Les vices du régime pénitentiaire. — Le terrorisme en Indochine. — L'aviation militaire en Indochine. — Les irrigations en Indochine.....	158
Levant. — Les relations franco-turques — La mission militaire allemande à Constantinople. — L'Italie et l'Autriche en Asie Mineure. — La question du consulat de France à Jérusalem.....	161
Extrême-Orient. — Chine : La dictature de Youan Chi Kai. — Un nouvel emprunt chinois. — L'Allemagne, la Russie et la Chine. — La lutte contre l'opium. — La Russie et la Mongolie. — Les exploits du Loup Blanc. — La carrière de Tchang Hsoun.....	163
Japon : La solution de la crise ministérielle japonaise. — La mort de l'impératrice douairière.....	168
Perse : La situation intérieure. — Les cosaques persans. — La proclamation du couronnement du chah. — Les chemins de fer. — Le commerce de la Perse en 1912, renseignements économiques....	169
Asie anglaise : L'étude des inscriptions anciennes de la Birmanie. — L'exploitation ancienne de la péninsule malaise par des travailleurs indiens.....	173
Asie russe : L'abaissement du niveau de la Caspienne.....	174
Nominations officielles.....	174
Bibliographie.....	174

115^e LISTE DE SOUSCRIPTEURS

MM.

Anthoine, ingénieur, à Paris.....	25 »
Ph. Berthelot, ministre plénipotentiaire.....	25 »
Paul Bourde, publiciste.....	12 »
Magasins de la « Belle-Jardinière ».....	20 »
Ch.-E. Bonin, consul général.....	15 »
Edouard de Billy, à Paris.....	50 »
Pierre Bodereau, à Paris.....	15 »
Laurent Bougère, député.....	50 »
René Blanchard, à Paris.....	25 »
Jean Boissonnas, ministre plénipotentiaire....	25 »
Prince Jean de Broglie, à Paris.....	20 »
Boizel, avoué, à Paris.....	24 »
Jacques Bacot, à Paris.....	30 »
R. Bacot, manufacturier.....	50 »
Eugène Bradier, consul de France.....	12 »
Joseph Chailley, député.....	25 »
Baron de Courcel, à Paris.....	25 »
Gabriel Combet, à Paris.....	20 »
H. Chevrier, à Paris.....	12 »
Cicile, à Paris.....	12 »
Charles Cambefort, à Paris.....	25 »
Johannès Couvert, à Paris.....	40 »
René Dorizon, à Paris.....	50 »
De Douville-Maillefeu, à Paris.....	15 »
Dufour, notaire, à Paris.....	20 »
Louis Dieu et C ^{ie} , à Paris.....	50 »
Doulcet, à Paris.....	12 »
Pierre Duchesne-Fournet, à Paris.....	20 »
Jules Develle, ancien ministre.....	25 »
Hippolyte Frandin, ministre plénipotentiaire..	25 »
Fouques-Duparc, ministre plénipotentiaire....	25 »
Marquis de la Ferronnays, député.....	25 »

A reporter..... 824 »

(1) Les noms marqués d'un * sont ceux des nouveaux souscripteurs. — Pour faciliter le contrôle, le Bulletin ne publiera plus désormais les souscriptions qu'après encaissement de leur montant.

Nous prions MM. les membres bienfaiteurs, donateurs, adhérents et souscripteurs qui ne verraient pas figurer leurs noms dans la deuxième liste publiée après l'encaissement de leur souscription de vouloir bien nous signaler l'omission.

<i>Report</i>	824 »	<i>Report</i>	2.582 »
A. Foucher, à Paris.....	12 »	A. Salles, inspecteur des colonies.....	25 »
Eiffel, ingénieur.....	30 »	Maurice Spronck, député.....	25 »
Gabriel Fermé, à Paris.....	25 »	Victor Toussaint, ingénieur, à Paris.....	25 »
Frappier, à Paris.....	30 »	G. Teissier, maître des requêtes.....	25 »
Jean Gout, ministre plénipotentiaire.....	25 »	J. Trystram, sénateur.....	12 »
Alphonse Gérard, à Paris.....	100 »	A. Vignon, secrétaire d'ambassade.....	20 »
Les « Grands Voyages ».....	12 »	Lieutenant-colonel J. Vallière, à Paris.....	12 »
Ch. Gimon, commiss. de la marine.....	12 »	Ch. Vapereau, à Paris.....	25 »
G. C. Grandjeais, à Paris.....	12 »	E. Ucciani, publiciste, à Paris.....	25 »
Pierre Guesde, chef de cabinet des Colonies.....	15 »	P. de Vauréal, admin. gén. des phares ott.....	100 »
Pierre Georges-Picot, à Paris.....	15 »	Régie générale des chemins de fer.....	12 »
René Henry, à Paris.....	12 »	Union commerciale indochinoise.....	25 »
Baron Hulot, à Paris.....	25 »	La « Foncière Transports ».....	25 »
Haarbleicher, à Paris.....	12 »	Ateliers et chantiers de la Loire.....	100 »
Capitaine Ibos, à Paris.....	25 »	Messageries fluviales de Cochinchine.....	100 »
Alex. Josset, notaire, à Paris.....	25 »	Société des charbonnages du Tonkin.....	100 »
H. Kroeger, à Paris.....	20 »	Société d'Etudes et entreprises coloniales.....	25 »
André Lebon, ancien ministre.....	25 »	Chantiers et ateliers de la Gironde.....	25 »
Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut.....	25 »	Société de l'Est Asiatique Français.....	25 »
Lavoignat, doyen des notaires de Paris.....	30 »	Société d'Etudes industrielles.....	25 »
Raphaël Georges-Lévy, à Paris.....	25 »	Faculté des lettres de Montpellier.....	20 »
Marquis de Laborde, à Paris.....	25 »	Direction des troupes coloniales.....	24 »
Commandant de Lacoste, à Paris.....	12 »	René Saint-Pierre, à Pékin.....	25 »
Paul Lebaudy, ancien député.....	20 »	Arsène Chaumier, à Saint-Nazaire.....	25 »
Général de Lagarenne, à Paris.....	12 »	J. de Saint-Chamant, à Paris.....	25 »
Maurice U. Lacombe, à Paris.....	25 »	* Homolle, de l'Institut.....	25 »
Dr A. F. Legendre, médecin principal des T. C.....	20 »	Capitaine de Tinseau, à Lunéville.....	15 »
Lecat, directeur des Messageries maritimes.....	25 »	A. Gestrand, à Saumur.....	20 »
Comte Charles de Lesseps, à Paris.....	15 »	Bibliothèque des officiers du 8 ^e colonial.....	15 »
P. de Margerie, ministre plénipotentiaire.....	25 »	Capitaine Maurel, à Beauvais.....	25 »
Lucien Mellier, à Paris.....	25 »	Albert Rondot, à Lyon.....	12 »
Jean de Mecquenem, à Paris.....	20 »	Capitaine Saintoyant, à Vincennes.....	15 »
Albert Massu, à Paris.....	20 »	Chambre de commerce de Rouen.....	25 »
A. Messimy, ancien ministre.....	12 »	Syndicat cotonnier de l'Est.....	12 »
Ernest Mallet, à Paris.....	25 »	Max Outrey, à Marseille.....	15 »
Charles Michel-Côte, à Paris.....	25 »	Eugène Langlet, à Nancy.....	15 »
Gaston Mayer, à Paris.....	25 »	Bibliothèque des officiers du 7 ^e colonial.....	15 »
Mariani, à Paris.....	25 »	Camille Riboud, à Lyon.....	20 »
Marquis de Montaigu, à Paris.....	25 »	Ecole supérieure de commerce, à Marseille.....	12 »
Baron G. de Mandat-Grancey, à Paris.....	15 »	Bergouguan, à Clermont-Ferrand.....	25 »
Mège, à Paris.....	25 »	Capitaine de Fleurette, à Dijon.....	12 »
Noetzelin, banquier, à Paris.....	100 »	Capitaine Beigbeder-Calay, de l'infant. colon.....	12 »
Baron Hély d'Oissel, à Paris.....	40 »	Cercle militaire d'Orléans.....	12 »
Maurice Ordinaire, sénateur.....	20 »	Commandant Seauve, de l'artillerie.....	12 »
Baron Jean de Neufville, à Paris.....	20 »	Comte de Maleissye-Melun, à Châlons.....	15 »
Denis Pérouse, inspecteur général des P. C.....	100 »	Ennemond Morel, à Lyon.....	20 »
René Pinon, à Paris.....	25 »	Commandant Gautron, à Cannes.....	25 »
Henry de Peyerimhoff, à Paris.....	25 »	J. Lemetter, à Lambersart-lez-Lille.....	12 »
Commandant Pruneau, à Toulon.....	12 »	Lieutenant Champion, à Romainville.....	15 »
P. Portier, lieutenant de vaisseau en retraite.....	12 »	* Général Herr, à Châlons-sur-Marne.....	25 »
Piccioni, ministre plénipotentiaire.....	50 »	* Comte Cressaty, à Paris.....	20 »
Jules Perquel, à Paris.....	20 »	Capitaine Le Camus, à La Manouba.....	12 »
Rivière, à Paris.....	12 »	Vicomte de Guichen, à Paris.....	20 »
Raiberti, député.....	12 »	Cercle militaire de Rouen.....	20 »
Georges Raverat, à Paris.....	25 »	Capitaine Anfré, à Sousse.....	15 »
Colonel Roulet, de l'infanterie coloniale.....	20 »	G. Douin, lieutenant de vaisseau.....	15 »
E. Roume, gouverneur général honoraire.....	25 »	Société de géographie de Lille.....	20 »
Albin Rozet, député.....	100 »	P. A. Lopicque, à Hongkong.....	15 »
Stanislas Simon, à Paris.....	25 »	Cercle des officiers de Pékin.....	15 »
Jules Siegfried, ancien ministre.....	25 »	Service géographique de l'armée.....	25 »
Jean Saint-Girons, à Paris.....	20 »	* De la Brosse, chef de bureau du gouv. gén.....	20 »
Saltarel, à Paris.....	12 »	* M ^{re} Reynaud, vicaire apostol., à Ning-po.....	20 »
Speidel et C ^{ie} , à Paris.....	50 »	Henri Allizé, ministre de France.....	25 »
Comte de Semallé, à Paris.....	25 »	Blanc, capitaine du génie.....	12 »
Ad. Schwenk, à Paris.....	25 »	Leduc, consul général de France.....	12 »
Comte de Saint-Quentin, sénateur.....	25 »	Biblioth. des officiers du 1 ^{er} colonial.....	12 »

Report.....	4.161 »
Général Lyautey, résident général au Maroc..	25 »
Maurice de Coppet, consul général.....	15 »
* Comte H. de Castries, à Paris.....	25 »
Dr Boucher, médecin-major des T. C.....	25 »
Cornudet, député.....	20 »
Prince de Béarn, secrét. d'ambassade.....	25 »
René de Cérenville, à Paris.....	25 »
William Chaplin, ingénieur, à Paris.....	25 »
Horace Finaly, direct. de la banque de Paris...	100 »
François Marsal, à Paris.....	12 »
Fernand Faure, à Paris.....	25 »
Getten, ingénieur, à Paris.....	25 »
Jules Harmand, ambassadeur de France.....	25 »
Charles Halais, résident de France honoraire.	12 »
De Lapierre de la Rouvière, à Paris.....	12 »
Edmond Rottach, à Paris.....	12 »
R. P. Scheil, de l'Institut.....	25 »
Baronne Thenard, à Paris.....	50 »
W. Pavlovitch, à Paris.....	20 »
Société de Géographie de Paris.....	15 »
Souscriptions diverses.....	85 »
Total.....	4.764 »

LE COMITÉ

LA MISSION DES CARMES A BAGDAD ET L'INFLUENCE FRANÇAISE

Nos adhérents de Paris sont venus en grand nombre entendre le 11 mars, la conférence du P. Marie-Joseph du Sacré-Cœur, carme déchaux, ex-missionnaire à Bagdad et procureur de la mission des Carmes.

Après avoir remercié le Comité de le recevoir pour l'écouter parler des services rendus par les Carmes à notre influence nationale, et après avoir constaté que les développements de celle-ci ont été parallèles à ceux des missions catholiques françaises en Orient, le P. Marie-Joseph a continué ainsi :

.....C'est ce que vous verrez ressortir encore de ce que j'aurai l'honneur de vous exposer sur le passé de la mission des Carmes déchaussés à Bagdad, et comment, à son développement est liée la prospérité de l'influence française dans la Basse-Mésopotamie.

Mais avant d'aborder l'histoire de cette mission et de ses œuvres, il est nécessaire de situer notre sujet, pour en faire saisir l'importance; aussi nous allons, en premier lieu, jeter un coup d'œil rapide sur les diverses routes qu'a suivies le commerce européen, et le français en particulier, dans ses rapports avec l'Orient; nous verrons ensuite ce qu'est la riche Mésopotamie et l'intérêt prédominant du chemin de fer de Bagdad; nous nous arrêterons un moment à la description de Bagdad, Amara, Bassorah, et du passé de la mission; puis, après avoir montré son état actuel et parlé de ses besoins, je terminerai par un appel à l'inépuisable générosité de la France en faveur de notre mission de Bagdad, que l'Eglise veut

française, et qui ne doit pas déchoir du rang élevé qu'elle a toujours occupé en Orient.

I

Les diverses routes commerciales de l'Orient.

Les relations d'affaires avec l'Asie antérieure furent toujours très actives. Venise, Gênes, Pise, ces républiques maritimes si puissantes au moyen âge, suivies de près par Marseille, Avignon et Lyon, par Montpellier avec son port de Lattes, à l'embouchure du Lez, et par Amalfi sur le golfe de Salerne, près de Naples, avaient établi des comptoirs commerciaux sur tous les rivages de la Méditerranée. Les croisades qui, en vérité, se terminent à la prise de Saint-Jean d'Acre par les Sarrasins l'an 1291, eurent toutefois ce résultat, entre les autres, d'ouvrir tous les ports de l'empire musulman au commerce européen. Le grand objet des transactions était alors les denrées coloniales: sucre, poivre, cannelle, piment, girofle; les parfums et les produits pharmaceutiques: aloès, réglisse, rhubarbe; les étoffes, les inimitables mousselines, les tapis persans; les pierres précieuses, perles, rubis, saphirs, diamants; les lingots d'or et d'argent, etc.

Trois voies commerciales étaient suivies. Par la première, d'innombrables caravanes venaient de l'Inde, traversaient la Perse, descendaient à Bagdad par le défilé de Kermanschah-Behistoun, remontaient le long de l'Euphrate, gagnaient ensuite Alep et apportaient ces produits dans les ports du Levant où les galères occidentales les prenaient pour les distribuer en Europe.

Une seconde voie commerciale était plus fréquentée encore. Des bateaux musulmans, sans nombre, faisaient le transit entre l'Egypte et l'Inde, suivant la mer Rouge, longeant la côte de l'Hadramaout et, traversant la mer d'Oman, atteignaient Bombay, puis revenaient chargés de ces produits de consommation et de luxe dont l'Europe ne pouvait plus se passer; d'interminables convois les portaient de Suez à l'immense bazar du Caire et à celui d'Alexandrie qualifié de « marché des deux mondes », où les marchands européens, vénitiens, génois, marseillais, venaient les prendre. Ce que je viens de dire est bien marqué dans la si curieuse et si exacte carte catalane de 1374, dite de Charles V, dont on peut voir une réduction dans l'Atlas historique de Schrader (carte 27°).

Je ne parle pas de la troisième grande voie commerciale de l'Asie au moyen âge par le Turkestan et Samarkande, jusqu'à la Chine et au Siam: cela ne revient pas à mon sujet, mais me permet d'applaudir aux magnifiques découvertes archéologiques de M. Paul Pelliot, ainsi qu'aux savants travaux philologiques de M. Senart.

Cependant voici que Vasco de Gama double le cap de Bonne-Espérance en 1497, et que le grand Albuquerque établit l'empire portugais de l'océan Indien: une révolution s'opère, le commerce européen change son chemin maritime: il s'approvisionne dès lors directement dans l'Inde en faisant le tour de l'Afrique. Les Hollandais et les Anglais supplantent les Portugais; mais les échanges se développent sans arrêt et s'étendent bientôt aux îles de la Sonde, Java, Sumatra, enfin, jusqu'à la Chine et au Japon. Ce coup ruine Venise et le commerce du midi de la France avec les ports du Levant, et le transit qui avait été jusqu'alors si grand avec l'Inde par l'Egypte, diminue sans cesse, ne devint plus que comme un filet d'eau qui cesse peu à peu de couler; si bien que, vers l'an 1600, la mer Rouge, Suez et l'Egypte, étaient devenues une impasse.

Toutefois, il ne serait pas exact de croire que, pendant ce temps, la France demeurât inactive. Des compagnies maritimes puissantes se forment dans nos ports du Nord et de l'Ouest, notamment à Rouen, à Saint-Malo, sous la haute protection de Richelieu, et l'on peut lire au tome IV^e

de la belle *Histoire de la Marine française*, que publie M. de la Roncière, directeur de la Bibliothèque nationale, tout ce qu'ont fait nos rois et leurs grands ministres pour le développement maritime de notre pays : on y découvrira nombre de nos gloires ignorées.

Qu'il me soit permis de saluer, en passant, un vaillant pilote honfleurais, Pierre Berthelot, passé dans la mer des Indes au service du roi de Portugal, devenu chef d'escadre, entré au noviciat des Carmes déchaussés de Goa, et qui, spectacle peu banal, est tiré un jour de sa cellule pour être placé à la tête de la flotte portugaise, avec laquelle il défait et chasse les navires hollandais qui bloquaient le port. Il accompagne ensuite une ambassade portugaise auprès du roi musulman d'Atchin, dans l'île de Sumatra, et meurt en 1638, martyr de la foi chrétienne : l'Eglise catholique l'a mis sur les autels, sous le nom glorieux de bienheureux Denys de la Nativité, carme déchaussé.

Mais qu'on ne vante point exclusivement l'expansion commerciale de l'Angleterre et de la Hollande ; il est juste de reconnaître aussi celle de la France qui fut toujours très grande. Les capitulations conclues entre François I^{er} et le sultan Soliman II, en 1535, 1543 et 1554, eurent pour résultat immédiat de relever nos relations d'affaires avec le Levant. Qu'il est beau encore de voir notre grand Colbert, véritable génie précurseur, comprendre l'importance capitale de l'ancienne route commerciale par Alexandrie, Suez, la mer Rouge et l'Inde et s'efforcer de la rétablir ! On peut lire les preuves qu'en fournit M. Vandal dans son remarquable ouvrage sur les négociations du marquis de Nointel, ambassadeur de Louis XIV, avec la Sublime Porte, de 1670 à 1679 (1).

Cependant voici qu'au siècle dernier, le canal de Suez est ouvert par l'illustre Ferdinand de Lesseps, *uniquement avec l'argent de la France*, ainsi que je le lui ai entendu affirmer souvent à lui-même. Le chemin du commerce général est de nouveau changé ; et le trajet par le cap de Bonne-Espérance, abandonné. L'Inde, perdue, hélas ! par la France, et restée anglaise, devient toute rapprochée de l'Europe, de même que l'Extrême-Orient : Tonkin, Chine et Japon. L'Angleterre, jalouse de garder la route des Indes, détient actuellement le canal de Suez, l'entrée de la mer Rouge par Périm et Aden, les côtes de l'Arabie et les deux rives du golfe Persique, jusqu'à Koueit.

II

La Mésopotamie et le chemin de fer de Bagdad.

Les choses en étaient là pour l'Orient, lorsque, tout à coup, surgit la question du chemin de fer de Bagdad : une nouvelle artère commerciale d'une importance immense allait être créée ! Quelles en seront les conséquences au point de vue de l'influence française en Orient ? C'est ce dont il importe de se rendre compte.

Si, un soir, vous montez dans l'Express-Orient de la gare de l'Est, vous descendez deux jours et demi après à Constantinople. Traversez, en peu d'instant, l'extrémité de la mer de Marmara, abordez à Kadi-Keui, vous trouvez devant vous l'amorce du grand chemin de fer oriental. Il a été poussé à travers l'Anatolie jusqu'à Eski-Cheir, puis jusqu'à Konia, la première capitale des Turcs en Asie Mineure et l'une des villes sacrées de l'Islam. Le chemin de fer est arrêté un peu au delà par la chaîne du Taurus et de l'Amanus qu'il lui faudrait traverser par 60 kilomètres de tunnels et de viaducs dont la dépense s'élèverait à 300 millions. Ce n'est qu'après avoir triomphé de cet obstacle, que le chemin de fer peut atteindre les plaines de la Mésopotamie et descendre sur Mossoul, Bagdad,

Bassorah, jusqu'à Koueit sur le golfe Persique, après un parcours de près de 3.500 kilomètres. Voilà un de ces grands événements qui décident de la fortune des nations : montrons-le.

Deux fleuves jumeaux, l'on peut dire, viennent serpenter à l'Est du Taurus, du côté opposé où s'arrête actuellement le chemin de fer. Après avoir fertilisé toute la terre resserrée entre eux, et qui en a pris le nom de Mésopotamie, ils vont, l'Euphrate, après un cours de 2.860 kilomètres (trois fois et demi celui du Rhône), et le Tigre, après un cours de 1.240 kilomètres, se rejoindre à Korna ; ensuite, les deux fleuves réunis coulent sur 150 kilomètres en forme de bras de mer, le Chatt-el-Arab, qui passe devant l'Achar, ou port de Bassorah, avant d'aller se jeter dans le golfe Persique au-dessus de Koueit.

Ces deux fleuves, et surtout l'Euphrate, forment des voies naturelles de communication, puisque, selon le mot de Pascal « les rivières sont des chemins qui marchent ». Alexandre le Grand l'avait bien compris ; car, voulant, trois siècles avant Jésus-Christ, faire un tout des pays qu'il avait conquis en Asie jusqu'aux Indes, il utilisa le cours de l'Euphrate, forma un vaste port central, non loin de la Bagdad actuelle, en un point où les deux fleuves ne sont séparés que par une distance de 25 kilomètres, puis par le vaste canal de Haffar à Mouhammerah, réunit le Chatt-el-Arab au fleuve Karoun : il atteignait ainsi le plateau persan, au-dessous de Chouster, non loin de l'antique Suse : de sorte qu'une grande voie fluviale traversant toute l'Asie antérieure était ouverte au commerce depuis près d'Alexandrette (Scandarouna) jusqu'aux portes de l'Inde. Ce qu'avait créé le génie d'Alexandre tend à se refaire aujourd'hui, mais avec l'aide des progrès modernes.

Remarquez que l'abondance créée par ces deux grands fleuves est inouïe. Leurs crues inondent chaque année les terres sur une vaste étendue, y laissant une boue fertilisante semblable à celle du Nil. D'ailleurs Hérodote, qui parle *de visu*, quatre siècles et demi avant Jésus-Christ, assure que la Mésopotamie est aussi productive que la vallée du Nil. Je puis dire avoir passé auprès de champs de maïs dont la hauteur surpassait celle du cheval et du cavalier. Les indigènes égratignent la terre avec le coin de fer qui forme la charrue arabe, et sans autre apprêt, voici les moissons qui sortent de ce sol si riche. On voit même parfois des cultivateurs du pays faire des galettes avec du blé pour entretenir le feu, n'ayant pas de moyens de transport pour l'expédier au loin. Il n'y a d'ailleurs aucune sécurité sur les chemins ; les habitants n'osent, souvent, aller seuls d'un village à l'autre, tant le pays est infesté de nomades et de voleurs. Cependant des conditions de culture aussi favorables, ont contribué à la prospérité des peuples anciens qui l'ont occupé tour à tour : Chaldéens, Assyriens, Mèdes et Perses.

Mais il faut convenir qu'il est, pour les capitales, des situations que la nature impose : l'antique Babylone, sur l'Euphrate, prise par Cyrus (538 avant J.-C.), décline et disparaît lorsque Séleucus, successeur d'Alexandre, élève à peu de distance, sur la rive droite du Tigre, la ville de Séleucie (307 avant J.-C.) ; un siècle et demi plus tard, Séleucie est prise par les Parthes (140 avant J.-C.) qui bâtissent en face, sur l'autre rive, la ville de Ctésiphon, dont ils font leur capitale ; enfin, après de toutes ces ruines, apparaît Bagdad l'an 762 de notre ère. C'est qu'en effet, ce point est comme une tête de ligne, un centre géographique et commercial où aboutissent les routes d'Alep et de Damas, par la vallée de l'Euphrate et Deir-Ezzor ; la route d'Erzeroum, par Mossoul ; celle de Tauris ou Tabriz, par le Kurdistan ; celle de Perse, par Khanakin et Kermânchâh-Behistoon, jusqu'à Hamadan (l'antique Ecbatane) et Ispahan ; sans parler des bateaux à vapeur fluviaux, sur le Tigre, qui transportent à Bagdad les marchandises que les grands vapeurs apportent d'Europe jusqu'à Bassorah,

(1) *Les Voyages du marquis de Nointel (1670-1680)* par ALBERT VANDAL, de l'Académie française, in-8°, Paris, 1900, 2^e édit.

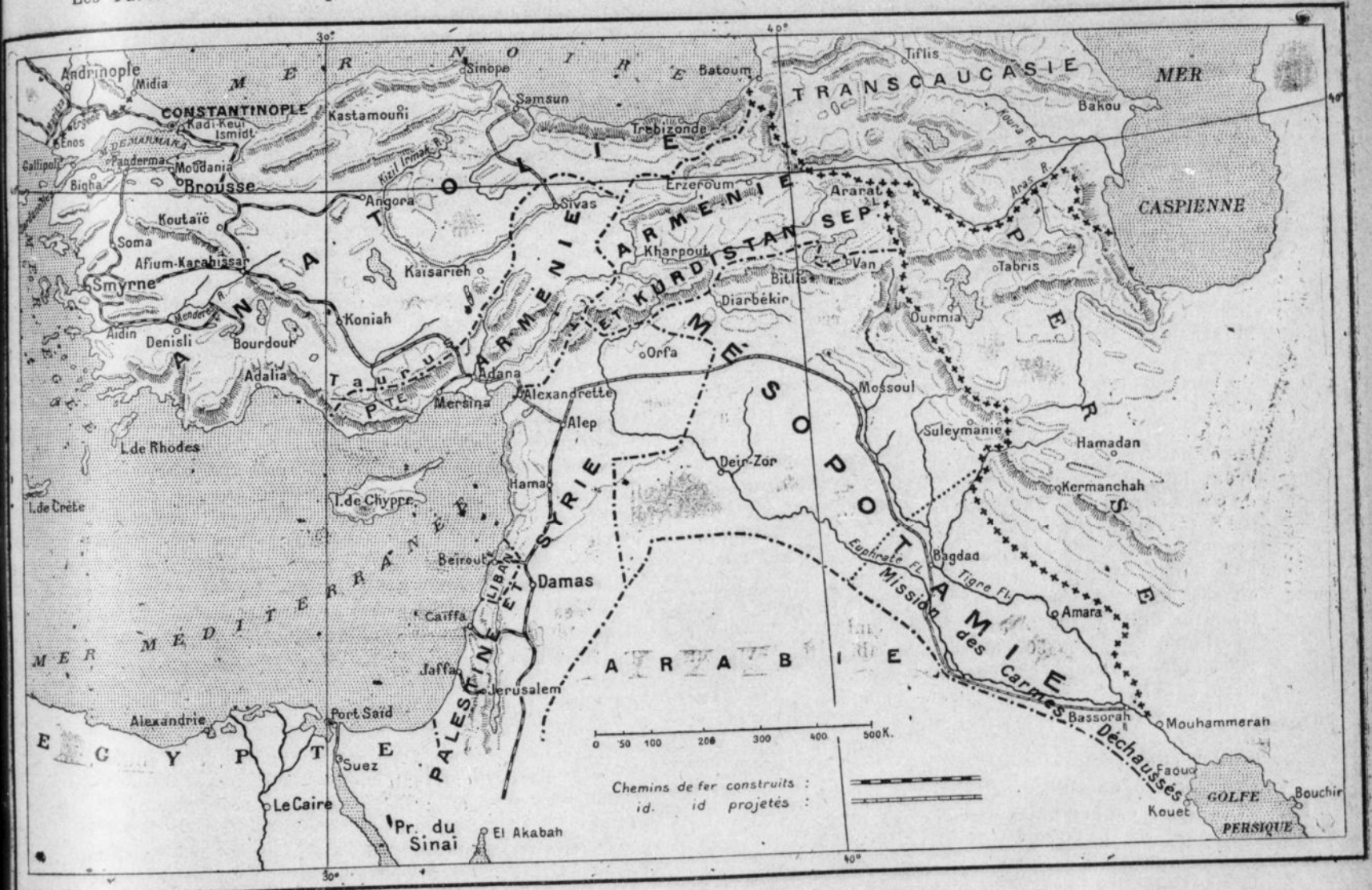
et qui vont ensuite se répandre de Bagdad, par ces diverses routes, dans toute la Mésopotamie et la Perse.

Vous savez quel fut le sort dernier de la Mésopotamie. Dès le début de l'islamisme, au milieu du VII^e siècle, Saïd, lieutenant du calife Amrou, saccage Ctésiphon-Séleucie, dont les ruines servent au siècle suivant, à bâtir Bagdad. La ville de Bassorah est créée, avec son port, sur le Chatt-el-Arab.

Aux sultans Omniades succèdent les Abassides dont Haroun-al-Raschid (ou le Juste), contemporain et ami de Charlemagne, est l'un des plus illustres représentants. Mais voici que Bagdad est saccagée par Houlagou et ses Tartares en 1258, et par Tamerlan en 1401; celui-ci élève une haute pyramide avec les têtes coupées aux habitants. Les Turcs ottomans s'emparent de Bagdad en 1534; la

lieu de la province de ce nom. Elle s'étale agréablement sur 8 kilomètres, couvrant les deux rives du Tigre reliées par un pont de bateaux toujours semblable à celui qu'a décrit Hérodote, tant l'Orient demeure figé dans ses traditions. Son aspect est enchanteur, si nous l'envisageons de la plate-forme d'une de ses coupes; car, bien que ses rues étroites, uniformes, non pavées offrent à qui les parcourt l'image des corridors d'une prison, vue d'un point élevé, l'ex-capitale des califes reste grandiose avec le beau fleuve qui roule ses eaux à travers ses 25.000 maisons de brique, ses minarets élancés et les ruines de son enceinte flanquée de tours.

Bagdad compte de 170.000 à 200.000 habitants, dont 80.000 juifs, 12.000 chrétiens, le reste, islamites; ces chiffres restent fort approximatifs: le recensement officiel



ville se révolte contre eux en 1623 et soutient un siège de quinze ans, mais est reprise par les Turcs, et depuis, leur reste soumise.

C'est alors qu'apparaissent en Mésopotamie les Carmes déchaussés, dont je voudrais dire en quelques mots le dévouement à l'influence française jusqu'à ce jour; mais avant de le faire, il reste encore, pour compléter le tableau, à décrire ces villes de Bagdad, Amara et Bassorah dont la notoriété est si grande aujourd'hui.

III

Ce que sont Bagdad, Amara, Bassorah.

A 90 kilomètres nord de ce qui fut Babylone la Superbe, au cœur de la Turquie d'Asie, dans un pays de plaines, jadis grenier du monde, devenu désert aride et immense où l'agriculture recommence à peine de prendre un sérieux développement, est sise la célèbre Bagdad, chef-

étant odieux aux sectateurs du Coran, jaloux qu'ils sont de ne pas laisser pénétrer dans leurs demeures.

L'imposante cité, principal poste de notre mission, concentre la plus grande partie de l'industrie de sa province; son bazar est un des plus beaux de l'Orient: maroquinerie, soieries aux couleurs brillantes, fines et durables, tapis, coutellerie, orfèvrerie.

Les dattes sont la richesse agricole de l'Irak (1); sans cesse les plantations de palmiers se développent et les exportations suivent la même progression. On expédia, il y a un siècle, occasionnellement, quelques dattes comme cadeau à l'étranger; maintenant la production annuelle atteint 300.000 tonnes, à 20 francs les 100 kilogrammes environ, dont les trois quarts sont consommés sur place; et le reste, exporté. Le commerce total des deux vilayets de Bagdad

(1) L'Irak-Arabi, ou Irak des Arabes (par opposition à l'Irak-Adjémi, ou non arabe, ou persan) est l'ancienne Babylonie: il comprend les vilayets de Bagdad et de Bassorah.

et de Bassorah se chiffre par 71 millions à l'importation; la France, qui tenait il y a cinquante ans le premier rang, n'occupe plus que le cinquième, après l'Angleterre, les Indes, l'Autriche, la Belgique; quant à l'exportation, qui est de 40 millions, le trafic s'effectue par le port de Bassorah: la France y vient au troisième rang, après l'Angleterre et la Turquie (1).

En été, la chaleur est accablante, avec une moyenne de 37 degrés centigrades à l'ombre; mais en juillet et août, la température, de 8 heures du matin à 7 heures du soir, atteint uniformément 45 degrés à l'ombre — tous les insectes meurent. Les habitants en sont réduits à changer de domicile trois fois le jour: le matin, on se tient dans les chambres ordinaires; vers 9 heures, on se réfugie dans le sirdab, appartement souterrain creusé souvent à 2 ou 3 mètres et plus au-dessous du sol; au coucher du soleil, on monte sur les terrasses et l'on dort à la belle étoile. Ce sont les belles nuits de Bagdad, la chaleur baisse d'une dizaine de degrés et l'on jouit (à 35°) d'une fraîcheur délicieuse, sans une goutte de rosée. L'on comprend qu'on pu les passer à entendre les gracieux récits des *Mille et une nuits*!

Si Bagdad s'est merveilleusement relevée de son passé de guerres, de famines, d'inondations et de pestes, elle conserve cependant son cachet primitif. Qu'il y a loin de la vieille cité musulmane à nos métropoles européennes, voire à Beyrouth, à Smyrne, ou aux villes de l'Égypte et de l'Inde! Toutefois — ô singulier progrès! — l'ex-généralissime des armées ottomanes dans la guerre balkanique, si lâchement assassiné à Stamboul, Nazim pacha, son gouverneur pendant neuf mois, a laissé des traces durables de son passage: quelques rues élargies sont devenues carrossables, le nombre des voitures s'en est fort augmenté; la terreur inspirée par son nom, en faisant fuir les brigands, a permis la construction d'un faubourg nouveau, hors ville, auquel est assuré un service quotidien de petits bateaux; enfin, l'élan est donné...

Le second poste de notre mission en importance, le premier en ancienneté, est Bassorah, siège, comme Bagdad, d'un vilayet de l'empire ottoman, située à 20 lieues en aval de la jonction du Tigre et de l'Euphrate, sur la rive droite du Chatt-el-Arab. Quoique ombre d'elle-même, — elle n'a plus que 50.000 à 60.000 habitants, — vue du désert, elle a encore une apparence imposante: les dômes élégants et légers, les minarets élevés de ses mosquées se mêlent heureusement au feuillage des magnifiques palmiers dont les formes aériennes dominent la simple muraille bastionnée qui l'enveloppe.

En octobre, novembre, décembre, le séjour de Bassorah, très animé, est assez singulier sous le rapport des différentes races qui s'y rencontrent pour l'échange des marchandises; on y exporte des quantités considérables de dattes renommées, beaucoup de céréales; une partie de la ville, l'ancien quartier dont les maisons sont souvent de misérables huttes, est sise au milieu des jardins et des champs. En décembre, le grand mouvement de transit cesse; Bassorah devient triste malgré tous ses magasins d'entrepôts. Après mars, on ne voit que des figures cadavéreuses, minées par la fièvre, parcourir les rues, comme autant de fantômes; les canaux qui traversent la ville et se terminent en marécages entretiennent une mortelle insalubrité. Les indigènes ne savent pas utiliser la marée qui monte dans le fleuve à plus de 3 mètres et qui leur permettrait un facile entretien de propreté.

La vieille cité de Bassorah s'élevait à 2 kilomètres du

(1) On trouvera de nombreux documents à ce sujet dans le Rapport de M. Wiet sur la situation économique de la province de Bagdad en 1910, en vente à l'Office national du Commerce extérieur, 3, rue Feydeau, à Paris. L'activité intelligente et le dévouement de M. Wiet, consul de France à Bagdad, pour la défense des intérêts français, sont au-dessus de tout éloge.

Chatt-el-Arab, avec lequel elle communiquait par le canal Achar; mais depuis 1870, un nouveau quartier s'est élevé à l'embouchure de ce canal, sur le Chatt, autour du port.

Amara, notre troisième résidence, située sur le Tigre, entre Bagdad et Bassorah, est saine, éloignée qu'elle est de tout foyer d'infection. Elle compte près de 10.000 âmes. Le district dont elle est chef-lieu n'existait, il y a un demi-siècle, qu'à l'état d'immense plaine, campement des tribus. Elle s'est formée autour d'une caserne bâtie par les Turcs après une sanglante victoire sur les Persans.

Notre mission a soin encore des deux rives du golfe Persique: de la côte arabique, à droite, avec Koueit, Bahrein, jusqu'à Mascate; de la côte persane, à gauche, avec Mouhammerah, Bouchir, Lindjah, Bander-Abbas; elle embrasse une étendue d'environ 250.000 kilomètres carrés (la France a 528.000 kilomètres carrés).

Venons maintenant à parler de son passé trois fois séculaire, puisqu'il remonte à l'an 1623.

IV

Historique de la mission des Carmes déchaux à Bagdad.

Le premier Carme déchaussé qui ait foulé le sol de Bagdad est, en 1608, le P. Paul-Simon, Génois, de la noble famille des Rivarola, fondateur et premier supérieur de notre mission de Perse, que le chah Abbas I^{er} envoyait à Rome porter une missive au Souverain Pontife. Accablé de mauvais traitements par les bandes pillardes qui sillonnaient les routes, il dut faire des efforts inouïs pour se traîner jusqu'à la capitale des califes. C'est encore d'Ispahan que part, en 1623, le P. Basile pour jeter à Bassorah les fondements de notre mission de Mésopotamie dans le but de convertir les Sabiens ou chrétiens de Saint-Jean: plusieurs milliers d'adhérents de ces sectes embrassent la foi catholique en quelques années. En 1632, le P. Jean-Thaddée, carme déchaussé, archevêque d'Ispahan et primat de Perse, demande à Urbain VIII un coadjuteur pour l'aider dans ses travaux et lui succéder à sa mort; il reçoit l'un de ses confrères qui, devenu M^{sr} Timothée Perez, est sacré évêque titulaire de Babylone.

En 1638, une veuve française, M^{me} du Gué de Bagnols, née Marie Ricouart, dote de 66.000 livres l'évêché de Babylone, à condition que ses titulaires seront toujours français: le premier élu du Pape est alors, suivant le désir de la donatrice, le P. Bernard de Sainte-Thérèse, Jean Duval, carme déchaussé, originaire de Nevers. Bagdad est désignée comme résidence; mais l'intolérance musulmane ne permet pas de s'y établir; M^{sr} Duval, qui a encore le titre de vicaire apostolique de Perse et de visiteur de Ctésiphon, rejoint ses Frères à Ispahan. Bientôt, comprenant de quelle importance serait la création d'un séminaire pour la formation des missionnaires destinés à l'Orient, il part pour Paris, y achète une maison et fonde son œuvre. Telle est l'origine du séminaire des Missions étrangères, dont la rue voisine, en souvenir de son instituteur, porte encore le nom de rue de Babylone. Le titulaire actuel du siège, devenu archevêque, est M^{sr} Jean Drure, délégué apostolique; c'est encore un de nos compatriotes, un Bourguignon: le contrat de 1638, on le voit, a été fidèlement observé jusqu'à nos jours.

Cette création épiscopale est le prélude de l'installation des Carmes déchaussés à Bagdad, que les capucins venaient d'abandonner en 1702, lassés de la lutte acharnée qu'ils devaient y soutenir. En effet, racontent les *Annales de notre mission de Bassorah*, « ces pays étant tombés quasi définitivement sous le pouvoir des Turcs, les missionnaires eurent besoin d'un appui qui les protégât contre leurs vexations continuelles. On établit donc un supérieur hiérarchique à Bagdad même, duquel relevait la mission de

Bassorah ». Une note fort ancienne déposée aux archives du consulat de France à Bagdad, ajoute : « La mission de Bagdad commença en 1721, à l'arrivée en cette ville du P. Marie-Joseph de Jésus, carme déchaussé de la province de Franche-Comté, qui venait de Bassorah envoyé comme vicaire apostolique... » Ce religieux demeure à Bagdad où le fanatisme met continuellement sa vie en danger, exerçant son ministère sans logement fixe. En 1728, un incomparable auxiliaire lui est adjoint en la personne du P. Emmanuel de Saint-Albert, lequel muni d'un firman d'Ahmed-pacha, bâtit une chapelle livrée au culte en 1731. Il consolide grandement la mission en exerçant à la fois la médecine et l'apostolat, tandis que deux nouveaux missionnaires ouvrent une école. Cependant leurs progrès irritent les schismatiques qui, par leurs intrigues, les font jeter en prison. Le P. Emmanuel recourt à la France protectrice des chrétiens en Orient : il se rend à Paris, en 1741, demande une audience à Louis XV : le roi, non seulement le reçoit avec bienveillance, mais le nomme consul de France à Bagdad. Ses prédécesseurs avaient déjà porté ce titre à Bassorah pendant soixante ans : nous gardons, en effet, avec un légitime orgueil, dans nos archives, un vieux et large parchemin daté du 27 février 1677, par lequel le marquis Olier de Nointel, ambassadeur de Sa Majesté très chrétienne, Louis XIV, auprès de la Porte ottomane, avait accordé le titre de consul au supérieur de la mission de Bassorah ; onze carmes exercèrent cette charge honorable à Bassorah jusqu'à l'arrivée de M. de Martainville, premier consul laïque en 1739.

Il est aisé de comprendre combien la situation officielle créée aux missionnaires par cet acte qui les faisait consuls de France favorisa leur ministère. Affermis d'abord eux-mêmes, ils triomphèrent de toutes les intrigues et se maintinrent dans le pays, malgré les changements politiques les plus divers, ensuite ils protégèrent efficacement les étrangers aussi bien que les chrétiens indigènes, en annexant à la mission une maison pour donner l'hospitalité aux Européens de passage, à l'ombre du drapeau français.

Une ère de prospérité s'ouvre pour nos pionniers de la civilisation, d'autant plus que le Souverain Pontife, non content de la dignité octroyée par Louis XV au P. Emmanuel, y adjoint celle d'évêque de Babylone, à la vacance du siège. M^{sr} Baillet, c'est le nom qu'il porte désormais, est sacré en 1742, pasteur d'un diocèse qui s'étend du golfe Persique et de Bassorah jusqu'au pied du Taurus, enfermant tout le territoire compris dans la Mésopotamie : Bassorah, Bagdad, Mossoul, jusqu'à Amid ou Diarbékir.

Malgré tous les obstacles et trois périodes de persécutions caractérisées, la mission progresse. Les nestoriens rentrent en foule dans le catholicisme. Les Carmes étendent leur prédication à Mossoul : bientôt on ne trouve plus dans cette ville que trente familles restées nestorienne sur cinq cents. Sur la demande des Carmes qui ne peuvent abandonner leur poste de Bagdad au profit de cette nouvelle chrétienté, la propagande confie la mission de Mossoul aux Frères prêcheurs en 1750.

Dans un rapport daté de 1753, M^{sr} Baillet résume ainsi l'état de son diocèse : « En ce vaste territoire, comparable à un royaume, il y avait 60.000 catholiques environ à mon arrivée en Babylone (1728) : aujourd'hui, parmi 400.000 chrétiens des divers rites et nationalités, 100.000 environ sont catholiques. »

Il restait au prélat et aux missionnaires qui s'étaient dévoués sans mesure à l'apostolat de cette chrétienté, à consommer leur œuvre en lui sacrifiant leur vie même. C'est ce qu'ils firent tous, en 1773, lors d'une cruelle épidémie de peste. Les missionnaires carmes, à la fois médecins des âmes et des corps furent particulièrement exposés à ses atteintes : M^{sr} Baillet qui évangélisait la cité depuis quarante-cinq ans, et les cinq religieux de Bagdad

et de Bassorah tombèrent glorieusement au champ d'honneur.

Deux Carmes français les remplacent bientôt et, en dépit des obstacles de tout genre, nos missionnaires se succèdent assez régulièrement pour ne pas laisser la chrétienté en souffrance ; le xviii^e siècle, malgré toutes les difficultés fut néanmoins fécond en dévouements. L'évêque titulaire de Babylone, M^{sr} Miroudot Du Bourg meurt en 1798 et la Révolution ne permettant pas de lui élire un successeur, les Supérieurs des Carmes de Bagdad reçurent du Saint-Siège le titre de vicaires apostoliques de Babylone, que portèrent successivement cinq d'entre eux jusqu'en 1819.

Mais voici qu'en 1810, le consul français fait subir à la mission de telles vexations, qu'elle se sépare de lui. « Ce consul était en guerre à Bagdad avec presque tout le monde », déclare M. Pélissier de Régnault, consul général de France à Bagdad : il avait provoqué cette rupture, qui prit fin dès 1816.

D'ailleurs, nos missionnaires supportent alors le contre-coup des crises européennes : pour les plus futiles prétextes, des adversaires, en quête de griefs, les accusent auprès de la Propagande, voire même dénoncent à l'ambassadeur de Constantinople le gérant du consulat de France, coupable de les soutenir et de les protéger. Bien plus les Carmes sont exilés de Bagdad de 1825 à 1839.

En 1839, le P. Vincent reparait sur la scène, muni du titre de préfet apostolique de la Perse et de la Mésopotamie : cette double juridiction prouve que Rome n'oubliait point le passé glorieux des Carmes déchaussés.

Le consulat de France, à Bagdad, réduit au rang de simple agence à la mort de M^{sr} de Coupperie, est rétabli en 1840 pour le baron de Løve-Weimars, littérateur fort distingué et l'un des consuls qui firent le plus d'honneur à notre pays. En même temps, la France crée son consulat de Mossoul, dont le premier titulaire, M. Botta, reste célèbre par les fouilles qu'il pratiqua dans les ruines de Ninive.

Pendant le fanatisme musulman s'atténue peu à peu, et l'on voit à Bagdad, aux obsèques de M. Geoffroy, gérant du consulat après la démission du baron de Weimars, un cortège catholique se dérouler dans les rues, croix en tête, présidé par nos religieux en chape...

Un tragique événement, survenu en 1855, ébranle jusque dans ses fondements notre mission de Basse-Mésopotamie : le P. Denys, religieux fort zélé, qui économisait ses honoraires de messes pour la reconstruction de son église devenue trop exigüe, est empoisonné par un serviteur infidèle.

Nos Supérieurs de Rome hésitent à le remplacer ; heureusement un vaillant Français, sur la poitrine duquel le consul de France attachera les palmes académiques en 1898 pour reconnaître ses services éminents et prolongés, le P. Marie-Joseph de Jésus, carme déchaussé, supérieur et préfet apostolique, passe quarante ans (1858-1898) à développer, à fortifier, à renouveler notre antique mission de Bagdad. L'exemple de son dévouement excite en de généreux confrères le désir de venir lui prêter le concours de leur zèle. Le P. Damien de Saint-Joseph, médecin de la Faculté de Paris, combat trente années à Bagdad pour la double cause de la religion catholique et de l'influence française : des juges compétents ont proclamé la supériorité de ses connaissances médicales qui lui ouvraient tant d'accès chez les grands et chez les petits, ses préférés, pour le soulagement des maux corporels et spirituels. Le P. Marie-Joseph de Jésus, grâce aux allocations de la Propagation de la foi, du gouvernement et des catholiques de notre pays, put reconstruire un beau couvent à Bagdad, avec une magnifique église à coupole ; il réorganisa les programmes scolaires et donna un élan général à toutes les œuvres, comme à tous les postes de la mission. Bassorah vit aussi relever son église et la maison des missionnaires. Puis,

ont pris la tête de cette mission : en 1899, le P. Pierre de la Mère de Dieu qui a étendu l'action de nos missionnaires aux rives du golfe Persique, mais qui a dû se retirer au Mont-Carmel, la santé minée par vingt-cinq années d'apostolat (1), et enfin le P. Léon-Michel de la Croix. Dans ces dernières années, la vie de la mission est devenue encore plus intense.

Ainsi les Pères Carmes déchaux ont maintenu dans la foi catholique les latins de la Basse-Mésopotamie, soutenu le clergé et les fidèles des rites orientaux unis, converti nombre d'hérétiques et d'infidèles, soulagé bien des maux par l'exercice de la médecine, secouru tant de pauvres, répandu abondamment l'instruction autour d'eux, et fait aimer la France. Ils ont pu, en outre, procurer à la Bibliothèque nationale de Paris de très précieux manuscrits sabiens ou mendaïtes.

Arrêtons ici l'histoire du passé ; considérons maintenant l'état présent, œuvre de missionnaires qui militent encore et qui, s'ils profitent de la semence jetée en terre par leurs héroïques prédécesseurs, creusent eux-mêmes d'autres sillons, préparant les moissons de l'avenir.

V

État actuel de la mission.

Le développement exceptionnel que la mission a pris ces quinze dernières années, au point de vue du personnel et des œuvres, est en rapport avec celui du pays, en pleine évolution, surtout depuis qu'un nouveau régime a été inauguré à Constantinople par la révolution de 1908.

On s'imagine difficilement à quel degré s'élevait l'intolérance sous le régime hamidien. Les livres classiques étaient impitoyablement saisis et envoyés à Constantinople, à ce point que cinq années durant, un de nos Pères dut lutter avec la direction de l'Instruction publique ottomane de Bassorah pour récupérer vingt-quatre *Télémaque* arrêtés par la censure ; et il ne put les retirer qu'avec l'intervention de notre ambassadeur de Constantinople. On arrachait aux dictionnaires l'article sur Mahomet, et, aux manuels de géographie, celui sur La Mecque. Le nouveau régime a supprimé la censure et nos livres classiques passent en franchise ; de plus, il a mêlé les missionnaires à la vie officielle du pays ; ils ne sont plus autant traités en étrangers. Une certaine liberté est laissée à la presse ; mais l'on continue à appliquer la peine de mort au musulman qui se fait chrétien. Ce ne sera pas un des moindres résultats de la construction du chemin de fer de Bagdad que de faire tomber le fanatisme de ces populations chyrites en les rapprochant de l'Europe ; le progrès, d'ailleurs, est déjà manifeste.

En 1898, il y avait dans la Mission six Pères Carmes et douze Sœurs de la Présentation ; aujourd'hui, on y compte seize Pères y compris M^r Drure, archevêque et délégué apostolique ; plus, six Frères Maristes qui aident au collège, et vingt-sept Sœurs de la Présentation. Tous ces missionnaires sont Français, à part deux Pères indigènes, formés en France et deux autres de nationalités diverses ; ils forment donc là un groupe respectable de plus de quarante Français ou Françaises, tous animés d'un grand amour pour la patrie, travaillant avec un seul cœur et d'un commun élan à enseigner sa langue, à faire aimer son génie, à propager son influence.

Le collège Saint-Joseph de Bagdad est l'œuvre la plus importante de la Mission ; il remonte à 1735. Ce ne fut d'abord qu'une petite école : il compte aujourd'hui deux cent cinquante élèves avec quinze professeurs : Pères Carmes, Frères Maristes et maîtres indigènes pour le turc

et l'arabe. La langue française est obligatoire pour tous ; l'arabe et le turc ont un enseignement parallèle ; l'anglais est facultatif. Pour qualifier le programme des études nous ne trouvons pas de mot plus juste que celui de l'ex-gouverneur de l'Algérie, M. Jonnart, décrivant son administration dans notre belle colonie « comme une méthode d'appropriation » : les Carmes conformément, eux aussi, leur enseignement aux besoins intellectuels du pays. En dehors des carrières libérales : avocats, médecins, journalistes, etc., nos anciens élèves occupent des situations importantes dans les administrations : Banque ottomane, Régie, Dette publique ; dans les maisons de commerce européennes ; et la prédominance de notre langue répandue par notre collège est telle, que les maisons allemandes, elles-mêmes, tiennent leur comptabilité en français ! Tous les élèves sortants conservent au cœur une sincère reconnaissance pour leurs maîtres, avec un vibrant amour pour la France. Ils forment entre eux une association amicale qui les réunit tous les ans en un banquet, où, par l'esprit français qui y règne, l'on se croirait en notre pays. Ils donnent chaque année des représentations théâtrales au profit des œuvres de bienfaisance de la Mission : ainsi ils ont joué *La Fille de Roland*, de Henri de Bornier, *Jeanne d'Arc*, voire même *L'Aiglon* de Rostand, qu'on leur a redemandé deux fois. Ils collaborent aussi à la savante revue arabe que publie un missionnaire carme, laquelle ne contribue pas peu à relever le prestige de la Mission aux yeux des musulmans instruits ; car ils sont nombreux dans cette ancienne capitale renommée pour son culte traditionnel de l'arabe littéral.

A côté du collège s'élève une école pour les enfants pauvres, au nombre d'environ cent cinquante, à qui l'on donne l'enseignement primaire : ils sont tous habillés à neuf pour Noël et pour Pâques.

Les Sœurs reçoivent neuf cents enfants dans leur grand établissement et chaque année ce nombre augmente : 320 vont à l'asile, 60 grandes jeunes filles travaillent à l'ouvrage, 90 suivent les cours payants de français, et 430 reçoivent des leçons gratuites d'arabe, avec les éléments du français.

Voici maintenant les œuvres de charité et de bienfaisance qu'entretient la mission à Bagdad :

1^o Un dispensaire où l'un de nos anciens élèves, devenu docteur de la Faculté française de médecine de Beyrouth, reçoit chaque jour cinquante malades, sans distinction de religion ; une Sœur de la Présentation tient la pharmacie ; les remèdes ordinaires sont distribués gratis.

2^o Un de nos anciens élèves également, chrétien des plus dignes, M. le comte Gabriel Asfar, donne chaque année 10.000 francs pour les pauvres veuves, les estropiés les vieillards : cela permet de soulager bien des infortunes qui n'ont point d'autre refuge ni d'autre appui que nous.

3^o Un de nos Pères missionnaires, que la reconnaissance du peuple a surnommé « le Père des pauvres », a créé de toutes pièces, depuis douze ans, une école d'aveugles, un orphelinat de garçons (ils sont au nombre de vingt à la charge de la mission) et une belle école d'arts et métiers très prospère. Les orphelins parvenus à l'âge de douze ans, entrent dans cette école : on leur enseigne, à nos frais, la reliure, la gravure sur métaux, la cordonnerie, l'ébénisterie, etc. : ils fournissent déjà aux habitants leurs plus beaux meubles.

4^o Notre école d'aveugles rend des services inappréciables dans ces pays d'Orient où l'ardeur du soleil, la malpropreté, rendent les ophtalmies aussi nombreuses qu'ingérissables. Il y a environ un aveugle sur trente-cinq musulmans ; un sur soixante-quinze juifs ; un sur cent trente-trois chrétiens : en Europe, la proportion est de un aveugle sur onze cents habitants. Le Père qui a organisé cette école est venu étudier en France les méthodes

(1) Le gouvernement français, reconnaissant une longue série de services rendus, vient de lui décerner la rosette d'officier de l'Instruction publique.

employées dans les instituts d'aveugles, puis il a formé des maîtres indigènes.

5° Les Sœurs ont aussi, à Bagdad, un orphelinat de quarante filles.

6° Enfin, depuis huit mois, quatre de nos Sœurs françaises ont pris la direction de l'hôpital musulman de Bagdad sur les pressantes instances de la municipalité : elles y sont parfaitement respectées et obéies. Un de nos Pères va leur dire la messe chaque jour. Les autorités et les malades ne tarissent pas d'éloges sur elles : « Ce ne sont pas des femmes, disent-ils, ce sont des êtres célestes ! » Elles travaillent ainsi par leur grand exemple, au relèvement de la condition de la femme en Orient.

Nous avons vu Bagdad ; embarquons-nous maintenant sur un des bateaux à vapeur fluviaux qui naviguent sur le Tigre, entre Bagdad et le golfe Persique : trois jours après nous descendons à *Amara*.

Nous y trouvons deux Pères missionnaires qui tiennent une école primaire avec cinquante élèves, et un orphelinat de garçons, dont une dizaine après la douzième année, apprennent sous la direction d'un dévoué collaborateur, le métier, fort apprécié dans le pays, de mécanicien-forgeron. Nous avons à cet effet, installé une forge dans une partie du bâtiment de la mission.

Les Sœurs au nombre de trois ont une école de filles, avec un dispensaire très fréquenté. Elles recueillent encore quelques orphelines, dirigent un ouvroir et, de plus, ont soin de l'hospice de la mission pour les folles chrétiennes qui, jusque-là, étaient abandonnées.

A *Bassorah*, la mission compte trois missionnaires qui se dépensent sans mesure pour le soin de la paroisse et pour l'école des garçons qui est en pleine prospérité ; les œuvres post-scolaires s'y établissent et donnent le meilleur espoir pour l'avenir.

Il y a aussi cinq Sœurs de la Présentation qui ont, mais en petit, toutes leurs œuvres de Bagdad : cours payants de français, cours gratuits d'arabe avec quelques notions de français ouvroir et dispensaire. La maison où elles sont établies appelle une transformation dont nous dirons un mot tout à l'heure.

De *Bassorah*, il n'y a que trois heures de bateau à vapeur sur le *Chatt-el-Arab* pour gagner *Mohammerah*, sur la côte persane. Un missionnaire y est installé depuis l'année dernière.

A *Bouchir*, sur le golfe Persique, séjourne également un de nos Pères qui prend soin des chrétiens et d'une petite école ; il visite chaque année les différents postes établis sur les côtes du golfe Persique. Il va jusqu'à Mascate, dont le sultan aime nos missionnaires et leur a fait don d'une jolie maison que, jusqu'à ce jour ils n'ont pu utiliser, faute de personnel disponible.

Nous avons achevé l'énumération des œuvres de notre mission de Bagdad : examinons encore très rapidement ce que l'évolution actuelle de toutes choses en Orient exige d'elle.

VI

Améliorations qui s'imposent dans la mission.

La Basse-Mésopotamie, c'est-à-dire Bagdad, *Bassorah*, *Mohammerah*, *Koueït*, attire en ce moment l'attention de toutes les chancelleries de l'Europe. Il n'est question dans les journaux que des accords anglo-turcs, anglo-allemands. L'Angleterre, désormais, ne fera plus d'opposition à la construction du chemin de fer de Bagdad. Ce pays va donc sortir de sa léthargie séculaire. Il est, d'ailleurs, susceptible d'une prospérité inouïe : son sol, si riche, ne demande pour recouvrer sa proverbiale fertilité, qu'à être irrigué régulièrement et cultivé suivant les méthodes modernes. Les travaux d'irrigation ont commencé. Sir William Willcocks, l'ingénieur qui a construit les barrages du Nil,

a dressé le plan de l'œuvre à accomplir (1). Les voies de communication manquaient, mais déjà les bateaux à vapeur circulent sur le Tigre. Le chemin de fer est en construction et, dans cinq années, on peut croire que Bagdad, éloignée aujourd'hui d'un mois et demi de Paris, n'en sera plus séparée que par un trajet d'une dizaine de jours. La Mésopotamie va être appelée, dans un avenir prochain, à un grand développement économique dont nos chrétiens seront les premiers à bénéficier. Ils attendent des missionnaires et, par conséquent de la France, une aide dans l'effort sincère qu'ils tentent pour entrer dans le mouvement des peuples civilisés ; ils ne comprendraient pas, qu'après trois siècles de dévouement, on les abandonnât à eux-mêmes : la confiance et l'affection qu'ils nous témoignent créent un devoir urgent de les diriger et de les assister dans cette période de crise, d'autant plus que notre action tournera au mieux des intérêts catholiques et de l'influence française.

C'est pourquoi, de l'aveu de tous, l'annexion d'un internat à notre collège externat de Bagdad est devenue nécessaire, attendu qu'on n'en rencontre aucun entre *Beyrouth* et *Bombay* ; le personnel suffisant existe, mais le local manque : celui qui conviendrait est cependant à vendre : si on ne saisit l'occasion, on ne la retrouvera plus ; car la construction du chemin de fer fait tellement hausser le prix de toutes choses, que celui de cette maison ne sera bientôt plus abordable.

Ajoutons qu'il y a urgence pour la Mission de créer une imprimerie à Bagdad : là encore les orphelins de la Mission qui travaillent dans l'école d'arts et métiers donneraient de bons typographes français, arabes et turcs ; mais les 7.000 francs de premier établissement font défaut.

Les œuvres si intéressantes d'*Amara* appellent aussi des développements que l'extension rapide de cette escale des bateaux fluviaux sur le Tigre rend indispensables, mais que l'absence de fonds retarde toujours.

Bassorah surtout, point terminus jusqu'où les Allemands doivent pousser le chemin de fer de Bagdad, demande que nous réunissions tous nos efforts pour que la Mission reste à la hauteur de la situation : Cependant, quoique le climat soit très fiévreux, les Sœurs sont logées jusqu'ici dans une étroite maison, sans jardin, où elles font l'école à 150 filles, serrées les unes contre les autres, dans des conditions si opposées à toute hygiène que, chaque jour durant six mois de l'année, deux Sœurs sur cinq sont au lit arrêtées par la fièvre, pendant que les trois autres font la classe ou tiennent le dispensaire ; et c'est ainsi, régulièrement, à tour de rôle : ce qu'elles ont à souffrir est à peine croyable. C'est là qu'on peut admirer dans sa plénitude l'héroïque abnégation de la femme chrétienne et française ! Nous espérons que Dieu nous procurera de quoi leur acheter la maison que nous avons en vue pour elles et pour leurs œuvres.

L'école des garçons est dans une maison en location : il la faudrait acheter ; encore un point où la pénurie d'argent compromet le bien accompli !

Celui de nos missionnaires qui est chargé de *Bouchir* ne cesse de réclamer du secours. Ce port du golfe Persique, qui fait face à *Koueït* grandit chaque jour en importance ; la population chrétienne appelle des Sœurs : leur Supérieure générale, à Tours, ne peut y satisfaire, faute de sujets : nous touchons ici à l'un des périls les plus grands que court l'influence française en Orient, et l'on nous permettra de nous y arrêter un instant.

La loi d'expulsion des religieux de tous Ordres ainsi que des Frères et des Sœurs des écoles, a créé la situation que voici : les religieux français et les religieuses

(1) Le *Rapport sur l'irrigation de la Mésopotamie* qu'il a fait imprimer est une étude des plus remarquables.

françaises qui sont aux Missions, ou meurent, ou bien, affaiblis par l'âge et les infirmités qui se contractent si facilement sous le climat d'Orient, doivent être rappelés. Mais comme les noviciats de religieux sont fermés en France, il n'y a plus de recrutement. Les Supérieurs ne peuvent donc combler avec des sujets français les vides qui se font parmi les missionnaires, puisqu'il n'y a plus de jeunes éléments. Que faire alors? Force leur est de remplacer, dans les Missions françaises, les missionnaires français disparus, par des religieux italiens ou allemands. C'est ainsi qu'au Mont-Carmel, par exemple, ce couvent protégé par le drapeau de la France, il n'y a plus qu'un Père français. On est engagé dans une impasse. Sans noviciats en France, plus de vocations de notre pays; par suite plus de missionnaires français pour remplacer ceux que fauche la mort ou qu'abat la vieillesse; dès lors, envahissement de nos Missions séculaires par des religieux étrangers, peu disposés, généralement, à enseigner notre langue, et encore moins à propager notre influence. Va-t-on s'obstiner à maintenir une législation aussi funeste à nos intérêts?

La tâche que j'avais assumée est remplie. Après avoir décrit les diverses routes commerciales vers l'Orient et ce que le chemin de fer de Bagdad allait faire de la Mésopotamie, on a vu ce que sont Bagdad, Amara, Bassorah et les autres postes de la Mission des Carmes déchaussés sur le golfe Persique; vous avez ensuite entendu quelque chose de l'histoire trois fois séculaire de cette Mission toute française, ses derniers progrès, ses développements désirables, ses besoins pécuniaires, et l'obstacle insurmontable qu'opposent à sa prospérité les lois actuelles fermant les noviciats de religieux: il reste à souhaiter que cette entrave soit enlevée au plus tôt, afin que nos dévoués missionnaires puissent continuer à dépenser leur vie pour leur œuvre religieuse et la propagation de l'influence française.

L'ENTENTE CORDIALE

ET

LES AFFAIRES D'ASIE

Un organe consacré aux affaires d'Asie ne saurait laisser passer sans les commenter le dixième anniversaire de l'Entente cordiale, qui a inspiré des articles si intéressants à la presse d'outre-Manche, ni la réception enthousiaste que Paris a faite aux souverains anglais, montrant à quel point le système politique commencé par le roi Edouard est entré dans le sentiment de la nation française. L'accord avec l'Angleterre, bientôt élargi dans la Triple Entente, a en effet sur les affaires d'Asie une action à peine moins importante que celle qu'il exerce sur l'équilibre européen.

Peu d'esprits prévoyaient des conséquences si étendues lorsque furent signés les arrangements franco-anglais du 4 avril 1904. La plupart n'y virent que la liquidation de différends coloniaux réglés par ces textes, beaucoup de Français continuaient même à se défier de l'Angleterre et ne pensaient guère qu'un nouveau système politique

venait de naître qui allait s'étendre à toutes les questions du vieux monde. A vrai dire les tiers se sont chargés de faire sortir des accords de 1904 la signification qu'ils contenaient en puissance. L'Allemagne en les soupçonnant maladroitement d'être ce qu'ils n'étaient pas encore, en s'efforçant par des procédés brutaux de les empêcher de le devenir, a été le marteau qui a forgé le métal, encore incertain au début, de l'Entente cordiale. L'épreuve qu'elle lui a fait subir l'a trempé. Elle a prétendu interdire à la France la politique de réconciliation avec l'Angleterre, mais pour n'avoir pas su « faire Charlemagne » après le succès scandaleux qu'elle obtenait en même temps que la mise à l'écart de M. Delcassé, pour avoir trop laissé voir qu'elle n'acceptait pas que l'on fit mentir le dogme de la Wilhelmstrasse d'après lequel une amitié franco-anglaise était impossible, montré que la politique allemande prétendait contrôler nos relations extérieures, nous vassaliser pour nous écarter ou même nous utiliser dans sa rivalité avec l'Angleterre, elle a réalisé précisément ce qu'elle voulait empêcher. Algésiras, Casablanca, Agadir ont successivement prouvé et accentué la solidité de l'Entente cordiale en même temps que ces leçons répétées la faisaient adopter par les masses dont la politique revêt nécessairement la forme de sentiments.

L'Angleterre, après la nouvelle poussée coloniale provoquée par les concurrences qui cherchent des territoires vacants en Afrique et même en Asie, à partir de 1884 revint, après 1904, au souci de l'équilibre européen qui l'avait dominée au temps du péril napoléonien. Sa politique répondit à ce qui en devenait la manifestation matérielle: la concentration de la flotte britannique face à la mer du Nord où grandissait une puissance navale menaçante.

* * *

Ce retour en Europe des préoccupations de l'Angleterre ne pouvait manquer d'avoir des conséquences profondes dans les pays plus éloignés et notamment en Asie. Il devait déterminer la politique britannique à se montrer moins ambitieuse dans le domaine colonial, à composer avec des rivalités qu'elle s'était appliquée jusque-là à contenir par une opposition vigoureuse.

A vrai dire d'autres causes que le sentiment de la nécessité de maintenir l'équilibre européen menacé par l'Allemagne ont contribué à cette modification si sensible du tempérament de la politique anglaise. La guerre du Transvaal avait fait sentir à l'Angleterre l'énormité des efforts qu'exige la lutte pour conquérir un pays d'outre-mer sur un peuple de race européenne même peu nombreux et médiocrement organisé. Cette campagne prolongée, d'abord décevante, et jusqu'à la fin extrêmement coûteuse avait usé l'ardeur de ce *jingoïsme* qui s'était peu à peu exaspéré pendant une vingtaine d'années de rivalités coloniales, et se montrait prêt à partir en guerre con-

tre la France, lors de l'affaire de Fachoda. Ce fut pour les Anglais une obligation de réfléchir, de mesurer les obstacles, de désirer ne pas s'y heurter. Et après cette épreuve l'Angleterre était mieux disposée à ne pas disperser ses efforts et à les concentrer au contraire sur ce qui devenait pour elle la grosse question : celle des progrès et des mauvaises intentions mal dissimulées de la puissance allemande. C'est ainsi que, par un effet paradoxal, la longue résistance des boers a certainement contribué à préparer le terrain à l'Entente cordiale.

Une évolution semblable se produisant en Russie devait faciliter la réconciliation de cette puissance avec sa rivale en Asie. La guerre de Mandchourie, les événements intérieurs qui l'ont accompagnée, peut être aussi le sentiment d'avoir été encouragé à de dangereuses aventures par le Grand ami de Berlin, ont détourné le gouvernement russe de la grande politique asiatique. Après les hostilités on pouvait se demander si la Russie commencerait à viser une revanche sur le Japon, si elle ne tiendrait pas rigueur à l'Angleterre qui, par son alliance de 1902 avec le gouvernement de Tokyo, avait assuré celui-ci contre le danger d'être troublé par un tiers dans son tête à tête avec l'adversaire moscovite. Mais c'est une conclusion toute autre que la Russie tira de cette fâcheuse expérience. Il faut dire que l'Angleterre fit de son mieux pour lui rendre plus faciles des voies nouvelles. Elle chercha à conclure avec la Russie un accord que l'Entente cordiale déjà consolidée facilitait d'ailleurs singulièrement.

Et c'est ainsi que, en 1907, des arrangements russo-anglais, russo-japonais et franco-japonais renversaient la situation asiatique qui paraissait si menaçante en 1902. On se rappelle que, à cette première date, alors même que les gestes d'Edouard VII récemment devenu roi, commençaient à faire prévoir et à préparer l'Entente cordiale, l'Alliance franco-russe parut s'étendre à l'Extrême-Orient pour s'opposer à l'Alliance anglo-japonaise. Les deux gouvernements de Paris et de Saint-Pétersbourg avaient signé un accord, calqué sur le texte de l'alliance qui venait d'être conclue entre Londres et Tokyo, et par lequel ils se promettaient l'appui de leurs forces au cas où l'un d'entre eux, engagé dans des hostilités pour la défense de ses intérêts en Extrême-Orient, serait attaqué par une tierce puissance intervenant en faveur de son adversaire. Ce n'était guère qu'une manifestation — peut-être cependant cet accord diminua-t-il encore les chances de voir l'Angleterre intervenir dans le conflit d'Extrême-Orient pour régler à son profit les questions qui pouvaient se poser en Afghanistan et en Perse — mais, en tous cas, ce geste franco-russe répondant à l'alliance anglo-japonaise témoignait d'une situation bien différente de celle qu'ont manifestée et consacrée les accords de 1907.

Nos lecteurs, qui ont vu mois par mois évoluer toutes ces affaires d'Asie, puisque notre Bulletin paraît depuis 1901, se rappellent quelle étape décisive l'année 1907 a marquée. Alors le Japon et

la Russie ont commencé à se garantir leurs situations respectives en Mandchourie — un traité allant presque jusqu'à une alliance pour les défendre, est intervenu, depuis, en 1910, entre les deux antagonistes de 1904-1905. Presque en même temps l'Angleterre et la Russie s'entendaient pour concilier leurs intérêts en Perse, en Afghanistan et au Tibet. Elles se reconnaissaient des sphères d'influence en Perse, la Russie admettait la prédominance des intérêts britanniques dans l'Afghanistan dont le statut ne devait cependant pas être modifié, et les deux puissances s'engageaient à s'abstenir de toute intervention dans les affaires du Tibet.

Cette politique de conciliation n'impliquait d'ailleurs aucun renoncement de la part de l'Angleterre, ni de la Russie ni du Japon : les situations des uns et des autres étaient sauvegardées et chacune des puissances parties à ces arrangements se bornait à répudier toute idée d'intervenir dans des zones où les autres avaient de grands intérêts tandis qu'elle ne pouvait en avoir que de très secondaires. L'équilibre de ces arrangements était visible, notamment, en Mandchourie, où la Russie se voyait confirmer par le Japon la possession de fait de la ligne Transbaïkalie-Kharbine-Vladivostok, éloignée de la Mandchourie méridionale, sphère déjà assez vaste réservée à l'activité des Japonais et en Perse où le Nord ressortissait aussi clairement à l'influence russe que le Sud à celle de l'Angleterre. Enfin un accord franco-japonais ajoutait sa manifestation aux règlements intervenus entre Londres, Saint-Pétersbourg et Tokyo.

Cette politique, parce qu'elle était à la fois recommandée à la Russie et à l'Angleterre par la situation de l'Europe, et parce qu'elle était pratique, équitable, satisfaisante en Asie, a été consolidée et non atteinte par les événements, quelques-uns très graves, qui se sont succédé depuis bientôt sept années. L'œuvre de réconciliation asiatique, à laquelle l'Entente cordiale a non seulement prêté de bons offices diplomatiques, mais encore préparé l'atmosphère favorable nécessaire à sa réalisation, s'affermir sans cesse. Lorsque de nouvelles questions surgissent, personne ne songe à démolir l'édifice construit en 1907, on s'occupe seulement de lui donner des annexes.

Ces derniers temps, on a parlé, par exemple, de compléter l'arrangement russo-anglais relatif à la Perse : il est probable que la zone neutre, laissée ouverte à l'intervention de tiers entre les zones russe et anglaise, disparaîtra par l'effet d'un accord mettant ces dernières en contact direct. L'activité des Anglais dans la région du Karoun montre que celle-ci devra être comprise dans la sphère anglaise et la Russie n'a aucune raison de s'y opposer. Il a été également question de réviser l'arrangement de 1907 relatif au Tibet : ce pays domine l'Inde, tandis qu'il est séparé par des plateaux glacés et infranchissables des régions où l'action russe peut se développer, en outre l'intervention chinoise a posé sur la frontière du

Tibet de nouvelles questions pour l'Inde britannique. Enfin les Russes ont modifié la situation de la Mongolie extérieure et, dans une mesure moins visible, celle du Turkestan oriental : ce sont bien des raisons pour que l'on envisage la reconnaissance du fait que le Tibet est du ressort des intérêts britanniques. Mais le détail importe moins que l'ensemble. Là où il y avait de l'antagonisme on trouve une volonté constante de rechercher l'entente. Et ce qui est vrai de la Russie et de l'Angleterre ne l'est pas moins des relations de ce dernier pays avec la France : il y a une quinzaine d'années, on n'aurait sans doute pas aussi facilement obtenu, en ce qui concerne les intérêts français en Syrie, la déclaration que sir E. Grey a faite à la demande de M. Poincaré, alors ministre des Affaires étrangères. Si récemment, on a paru vouloir à Londres en modérer les interprétations, c'était pour ménager les susceptibilités de la Turquie et non pour revenir sur la reconnaissance de l'importance toute particulière qu'ont les intérêts français en Syrie.

Les faits auxquels on songeait le moins pendant la période des âpres rivalités coloniales sont venus confirmer la sagesse de la politique de l'entente cordiale. Dans toutes les colonies habitées par une population indigène nombreuse et avancée se posent des problèmes qui créent les mêmes difficultés aux nations qui les possèdent. Pour le prouver, il suffit de rappeler comment certains Anglais ont défini les questions qui ont surgi et s'aggravent dans l'Inde. Pour les puissances coloniales, il s'agit bien moins de se disputer les pays d'outre-mer que de s'entendre pour les garder : le sentiment de la solidarité commence à prendre la place de la rivalité d'autrefois.

Mais, surtout, la prédominance des questions européennes s'impose plus que jamais. Depuis 1908, la politique de la Russie, notamment, à passé par les épreuves de la crise de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine à l'Autriche et de la liquidation balkanique. L'Allemagne semble s'ingénier à ne pas laisser les Russes oublier qu'ils ne peuvent plus tourner le dos à l'Europe pour regarder le Pacifique : l'affaire de la mission militaire allemande à Constantinople n'était pas plutôt réglée que commençait la campagne de la presse allemande contre les armements russes, campagne qui a provoqué les réponses que l'on sait et exalté le sentiment national de nos alliés.

Tout vient donc consolider la politique inaugurée par l'accord franco-anglais dont on vient de célébrer le dixième anniversaire. Elle donne aux puissances qui y participent la sécurité en Asie et leur permet de consacrer leurs efforts à se la donner également en Europe. Elle repose sur une sage appréciation des intérêts et elle ne pourrait plus être compromise que si un des participants décourageait les autres, soit par sa faiblesse, soit par une impatience à leur demander des efforts qu'ils ne sont pas disposés, au moins pour le moment, à fournir.

L'ACCORD FRANCO-TURC

L'accord franco-turc, dont nous avons parlé lorsqu'il fut paraphé par Djavid bey (voir notre numéro d'octobre 1913) a été définitivement signé. Nous n'avons pas ici à en refaire l'historique. Les négociations commencées en février 1913 à Constantinople se terminèrent, comme nous venons de le voir, à la fin de l'année. Elles portèrent sur un très grand nombre de points, les concessions demandées par la Turquie à la France étant d'ordres assez variés, ainsi que les compensations que notre gouvernement désirait obtenir.

L'économie de cet accord n'est pas différente de ce que nous avons dit il y a six mois. La France accorde à la Turquie une augmentation de 4 0/0 des droits de douane, le droit d'instituer le monopole des cartes à jouer, du papier à cigarettes, des allumettes, de l'alcool et du sucre, l'établissement d'octrois et l'application éventuelle d'un tarif différentiel remplaçant le tarif *ad valorem* actuellement en vigueur. Ce consentement n'est naturellement donné qu'à la condition que celui des autres puissances, soit également obtenu par le gouvernement ottoman qui a déjà une réponse favorable de la Grande-Bretagne, de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie. Quant à l'Allemagne, elle ne tardera sans doute pas à répondre de même, les négociations finales menées par Djavid bey à Berlin, étant paraît-il, très avancées.

Comme nous l'avons dit, en échange de la bonne volonté manifestée par la France sur divers points, la Turquie nous a accordé un certain nombre de concessions. Nous avons résumé dans leurs grandes lignes celles qui avaient trait à des travaux publics, nous allons y revenir un peu plus loin. Disons auparavant que les autres portent sur le statut des établissements scolaires et hospitaliers français de l'Empire ottoman, sur le statut des Tunisiens et des Marocains en Turquie, sur la procédure applicable aux Français et sur le règlement par la voie d'arbitrage de certaines réclamations françaises antérieures à l'année 1908. En ce qui concerne nos établissements scolaires et hospitaliers, leurs privilèges sont définis et confirmés d'une manière plus nette que par le passé ; les Marocains et les Tunisiens seront désormais considérés comme protégés français de l'Empire ottoman. Aucun sujet français ne pourra être détenu ailleurs que dans les consulats, après avoir été arrêté par la police turque et en attendant son procès.

Pour ce qui est des voies ferrées et des ports, nous n'avons pas grand'chose à ajouter à ce que nous disions au mois d'octobre. Comme nous l'expliquions alors, la Turquie concède ou réserve à des compagnies françaises des chemins de fer dont l'ensemble doit approcher de 2.000 kilomètres. La plus grande masse de ces voies est à

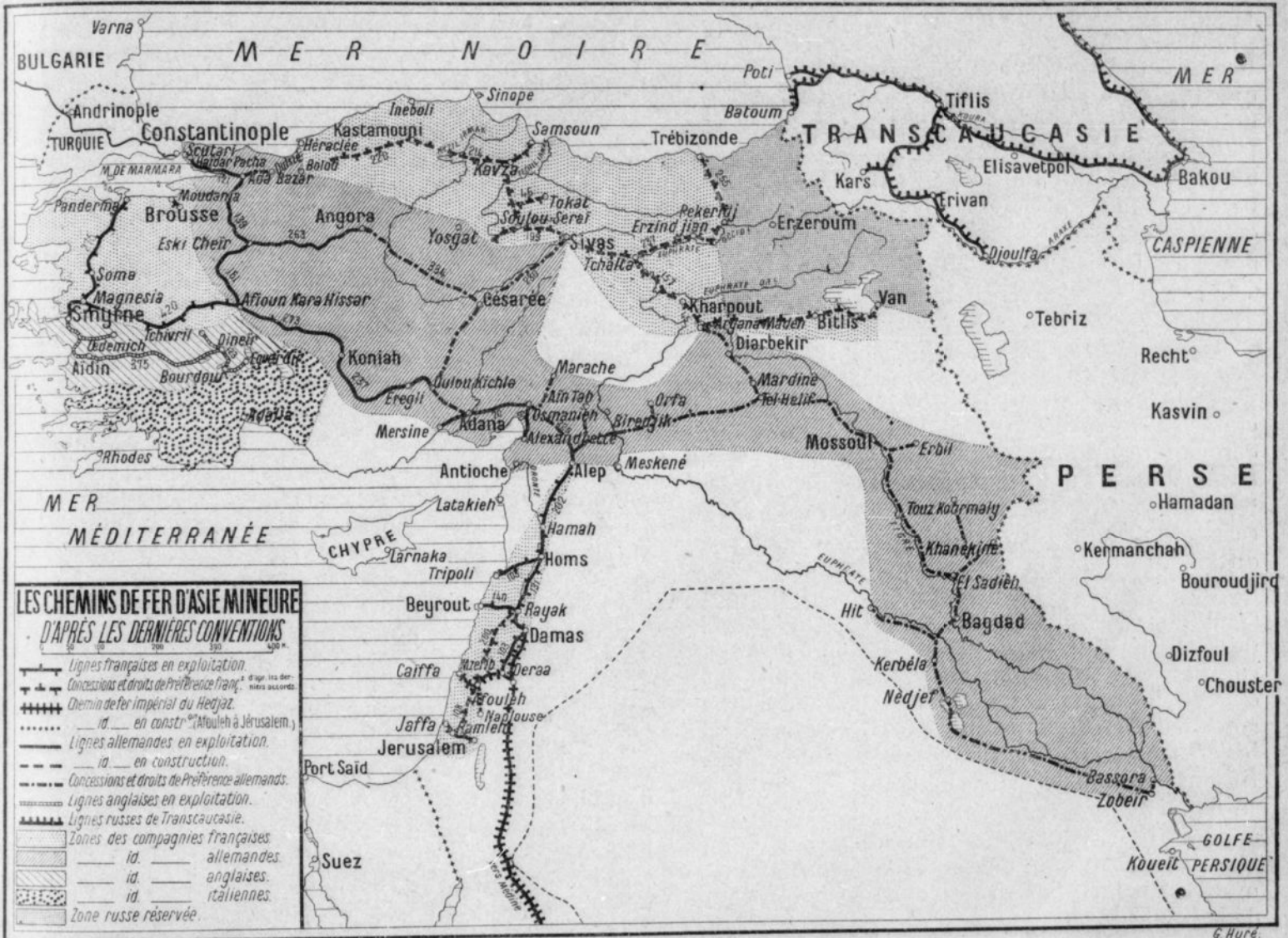
construire dans le Nord-Est de l'Asie Mineure. La première ligne à établir et qui restera le tronc de ce système de chemins de fer est celle de Samsoun à Sivas, qui devra être prolongée sur Karpout et Argana Maden où elle se soudera à un rameau du Bagdad. Plus tard, elle s'étendra à l'Est sur les plateaux difficiles de l'Arménie jusqu'à Bitlis et Van. Elle sera reliée à Trébizonde par une voie ferrée passant à Erzindjian. Enfin, elle lancera un embranchement dans la direction de Castamouni, embranchement qui se reliera au chemin de fer allemand d'Anatolie, soit à Bolou, soit à Héraclée, port concédé à nos compatriotes

de fer de Damas, aux lieux saints de l'Islam, ne fasse pas une concurrence désastreuse, comme ces derniers temps, au Damas-Beyrouth.

Les ports concédés ou réservés aux Français sont ceux d'Ineboli, d'Héraclée, de Tripoli, de Caïffa et de Jaffa.

*
**

Comme on le voit, l'arrangement franco-turc est conforme à ce qui avait déjà été publié lorsqu'il fut paraphé. Mais sa conclusion définitive a été rendue possible par l'aboutissement des né-



et qui doit desservir la ligne française. Quelques autres embranchements secondaires seront lancés par la ligne maîtresse de l'Anatolie orientale.

D'autre part, nous obtenons pour notre réseau de Syrie les compléments nécessaires au moins au Centre et au Sud. Une ligne sera construite de Rayak sur le chemin de fer de Beyrouth à Damas, à Ramleh sur celui de Jaffa à Jérusalem. La ligne ottomane construite par des moyens militaires d'Afouleh à Naplouse ne dépassera pas ce point et n'atteindra pas Jérusalem, ce qui lui eut permis de concurrencer le chemin de fer français de Ramleh à Rayak. Enfin des arrangements de trafic sont prévus de manière à ce que la voie de Deraa à Caïffa, débouché maritime du chemin

de fer de Damas, aux lieux saints de l'Islam, ne fasse pas une concurrence désastreuse, comme ces derniers temps, au Damas-Beyrouth. Les ports concédés ou réservés aux Français sont ceux d'Ineboli, d'Héraclée, de Tripoli, de Caïffa et de Jaffa.

Comme on le voit, l'arrangement franco-turc est conforme à ce qui avait déjà été publié lorsqu'il fut paraphé. Mais sa conclusion définitive a été rendue possible par l'aboutissement des né-

G. Huré.

notre langue et de notre influence en général, ils ne seront pas sans utilité. Il va sans dire cependant qu'on ne saurait les comparer comme importance au grand réseau allemand d'Anatolie et du Bagdad, et que à cet égard les rapprochements kilométriques ne doivent pas faire illusion.

La carte ci-contre permet de s'en rendre compte. Elle montre les zones de l'Asie Mineure réservées aux réseaux des diverses nationalités et donne le kilométrage d'une grande partie des lignes construites, en construction, concédées ou sur lesquelles un droit de préférence est reconnu aux compagnies françaises, allemandes, anglaises. Il est clair que la part du lion reste à l'Allemagne. On ne saurait en être surpris.

Nous avons dit à maintes reprises quelles fautes colossales avaient été commises dans la question des chemins de fer d'Asie Mineure par notre diplomatie, et encore bien plus par les groupes français chargés de réaliser les concessions qui avaient été obtenues pour eux. Toute faute se paie, et, comme l'écrivait un grand journal, après celles qui ont été commises, il ne restait plus à notre politique qu'à faire pour le mieux dans l'art d'accommoder les restes.

*
* *

Notons en passant que la conclusion de l'accord franco-turc qui stipule la concession à des compagnies françaises des chemins de fer à construire dans l'Anatolie orientale, en deçà bien entendu de la zone de protection que la Russie s'est réservée autour d'Erzeroum et au Nord et à l'Est du lac de Van, a été bien accueillie par la presse russe. Les journaux du pays allié se félicitent de ce que le rail allemand doive être écarté de cette partie de l'empire ottoman voisine de la Transcaucasie. Ils se rendent compte que maintenant, des chemins de fer doivent être construits, et sont heureux de voir qu'ils ne le seront pas par les ressortissants d'une puissance dont ils estiment, avec juste raison, avoir plus ou moins à se défier. Nous regrettons seulement que cette appréciation réaliste des choses n'ait pas caractérisé la politique russe lorsqu'il s'agissait de mettre sur pied l'affaire du chemin de fer de Bagdad. En 1902, et peut-être encore en 1903, il aurait été possible à la France et à l'Angleterre d'obtenir dans cette affaire une telle part qu'on aurait pu considérer qu'elle était rendue internationale. Comme on le sait, c'est l'opposition du gouvernement russe, à l'époque où M. de Witte était tout-puissant sur sa politique, qui empêcha la participation française. Cette abstention ne pouvait que retarder les progrès du chemin de fer de Bagdad, mais elle en faisait une entreprise purement allemande. Les journaux russes n'auraient pas aujourd'hui à se réjouir de voir le rail allemand écarté de l'Anatolie orientale : il ne serait même pas allé jusqu'à Diarbékir et Mossoul si l'on n'avait pas cru avec tant d'aveuglement, dans les cercles dirigeants de Saint-Pétersbourg, à l'efficacité de la politique du chien du jardinier.

*
* *

Du côté de l'Arménie on verra avec un certain détachement le développement plus ou moins grand de la partie française et de la partie allemande des embranchements futurs qui doivent relier le réseau de nos compatriotes à celui des chemins de fer allemands d'Anatolie. Par contre, en ce qui concerne la Syrie qui nous inspire un intérêt et des sentiments tout particuliers, on recherchera avec plus de soin en quoi l'accord franco-allemand a remédié aux abandons déplorables et scandaleux qui ont arrêté notre réseau à Alep, sans même lui réserver le droit d'assurer les communications entre cette ville et la côte la plus voisine. A cet égard, on est encore fort mal renseigné. L'accord franco-turc ne nous apporte la concession d'aucun nouveau chemin de fer dans la Syrie du Nord : nous avons vu que c'est au Sud de Beyrouth que les chemins de fer français de Syrie et de Palestine doivent obtenir leur complément. Pour ce qui est du pays entre Homs et Alep, on ne sait dans quelle mesure ont pu être rattrapés des abandons si graves que la Compagnie française dut payer une indemnité aux Allemands pour pouvoir construire l'embranchement de Homs à Tripoli. D'après ce qui a transpiré, une zone de protection a cependant été donnée à la ligne française à droite et à gauche à partir d'Alep, mais on ne peut dire jusqu'à quel point elle a été étendue et si elle rejoint la côte en un point suffisamment rapproché de l'embouchure de l'Oronte. Il ne paraît pas que de ce côté des concessions très appréciables aient pu être obtenues.

Nous nous garderons bien d'incriminer les négociateurs des récents accords. Ils se sont trouvés en présence des résultats d'une faiblesse si grande, qu'il leur était fort difficile de les réparer. On peut cependant se demander au premier abord s'il n'aurait pas été possible, en présence du grand besoin où étaient les Allemands d'un relèvement des droits de douane turcs pour obtenir le gage financier nécessaire à l'émission des emprunts devant donner les capitaux voulus pour la continuation du chemin de fer de Bagdad, de remédier plus que cela ne semble avoir été fait, à la décapitation du réseau français de Syrie. Mais les jugements doivent être très réservés à cet égard. Le public ne sait pas devant quels faits accomplis notre diplomatie s'est trouvée. Or, il faudrait être renseigné sur ce point pour apprécier avec équité le résultat de ses dernières négociations. Il est tout au moins permis d'espérer que si un embranchement peut être lancé un jour au Sud d'Alep vers la côte, la Compagnie des chemins de fer français de Syrie pourra s'en réserver la construction. C'est à peu près tout ce qui pouvait être assuré après la dilapidation de nos concessions de chemins de fer dans la Syrie du Nord pendant toute la période qui dura près de dix années à partir de 1899.

LES PAYS A DESSERVIR

PAR LA

LIGNE SAMSOON-SIVAS-DÉARBÉKIR

Si il est une région qui doit profiter plus que toute autre de l'ouverture de grandes voies de communication, c'est bien celle du Sud de la mer Noire, dans cette Anatolie orientale dont le développement économique a tant souffert de l'absence de routes. Il s'agit d'un pays dont plusieurs parties sont riches. L'évaluation du commerce maritime par les ports de Kérassoude, Inéboli, Samsoun, Sinope, et Trébizonde, porte à 120 ou 130 millions le chiffre des échanges, entrées et sorties réunies : il est probable que la voie ferrée définitivement concédée à la France doublera bientôt ce chiffre. Si l'on omet Trébizonde, dont le commerce atteint 50 millions, et qui deviendra tête de ligne du pays d'Erzeroum, nous pouvons partir du chiffre actuel de 75 ou 80 millions, au bas mot. C'est beaucoup plus que les échanges de la Cilicie; mais les conditions économiques sont totalement différentes.

*
* *

Les deux vilayets que desservira la voie française, avec Samsoun comme tête de ligne, sont ceux de Sivas et de Mamouret-el-Aziz, comme on appelle celui de Kharpout.

Le premier, dont nous nous occuperons tout d'abord, n'est pas très peuplé : il n'aurait pas un million et demi d'habitants.

La proportion des musulmans et des chrétiens varie selon les districts, les premiers ayant toujours la supériorité numérique. L'élevage est la principale ressource de ces populations, comme l'atteste le rendement des dîmes.

Comme industries extractives, le vilayet possède de riches gisements de plomb argentifère, de cuivre, de lignite, de sel gemme et d'alun, en exploitation, et beaucoup d'autres qui n'ont pas été concédés. Dans le sandjak de Tokat les minerais de chalcopirite et de sulfure double de cuivre et de fer sont aussi riches que ceux d'Arghana; près de Kharpout, il y a de nombreux gisements de peroxyde de manganèse, d'oxyde rouge de cuivre; le kaolin, le marbre cipolin et vert antique sont très communs et on a signalé des affleurements de lignite au Taochan-Dagh. Plusieurs de ces gisements, quand les voies de transport remplaceront le système ruineux de la charge à dos de chameau, pourront sans doute donner lieu à une exploitation rémunératrice.

La zone forestière, bien ravagée par le fait des déprédations des nomades et de l'incurie des autorités, couvre encore une partie de la région montagneuse, autour de Charki, Amasia, Tokat et Kura-Hissar. Les sources thermales abondent : les plus renommées sont celles de Soghok Termik, à 14 kilomètres au Nord de Sivas, et à 28 kilomètres à l'Ouest, celle de Sidjak-Thermik, sulfureuse, celle de Khatza, alcaline, près d'Amasia; d'autres encore, ferrugineuses et sulfureuses, à Soulou-Seraï et à Kharosma.

La ville de Sivas, qui compte une population d'environ 45.000 âmes, est au centre d'un vaste plateau que borde le Murdan-Sou, affluent du Kizil-Irmak, et qui a un pays au climat rude, mais fertile. Ce pays n'a pas besoin pour se développer de grands travaux d'irrigation comme la Cilicie. La voie ferrée peut en faire rapidement la partie la plus riche de l'Asie Mineure.

Les clochers de nombreuses églises, la plupart arméniennes et quelques-unes protestantes ou catholiques, car toutes les communautés y ont des missions, égalaient le panorama de Sivas entourée de verdure, dont les jardins produisent des fruits renommés. Le Sandjak en exporte

26 millions de kilogrammes à Constantinople. Quelques monuments de la période Seldjucide, mais aucun vestige plus ancien qui rappelle la gloire de l'antique Sibaste-Augusta. La vieille citadelle byzantine n'est plus qu'un tas de ruines. Le bazar est un des plus animés de l'Anatolie : les principales industries locales sont celles de la minoterie, des lainages et de la fabrication du *pardisma* ou bœuf de commerce. Il est bien facile d'imaginer ce que deviendra ce marché quand il ne sera plus qu'à quelques heures de la côte, au lieu d'en être distant de quatre ou cinq jours par des voies en mauvais état et un trajet des plus fatigants.

Ce qui donne à Sivas une importance capitale, c'est sa situation au croisement de toutes les grandes routes de l'Asie antérieure. De là partent celles de Castamouni et de Sinope, par Khorum et Marsivan, d'Angora, par Youzgat, de Trébizonde, de Kérassoude, d'Erzindjian et d'Erzeroum, que remplaceront les voies ferrées. Il faut ajouter les routes conduisant à Marasch, par Derendeh, Albistan et Zeitoun; à Sis et à Adana, par Azizieh et Hadjin; à Césarée (Kaisarieh), Eregli et Konia, par la vallée du Kizil-Irmak et Nigdé.

*
* *

En raison de l'attitude de Sivas, la ligne de partage des eaux, marquée par la chaîne du Tezja-Dagh, au Sud-Est de la ville, n'offre qu'un obstacle très insignifiant pour passer de la vallée du Kizil-Irmak à celle du Chalta, affluent de l'Euphrate, où le point le plus important comme trafic est Divrik, non loin du confluent. Tout près de là est l'important centre d'Egin, sur le Kara-Sou, branche supérieure du grand fleuve, qui se confond avec celle du Mourad-Sou à l'Est d'Arabkir, formant le grand coude occidental entre Malatia et Kharpout. Il n'y a donc pas à prévoir pour la voie ferrée de grosses difficultés d'exécution ni des frais considérables, comme ceux de la région arménienne. Les travaux d'art seront ceux qu'exigent tous les parcours accidentés, sans forages de massifs comme les grandes chaînes alpestres ou caucasiennes.

Le trafic qu'aura un chemin de fer suivant ce tracé est certain. Malatia, qui peut ouvrir un débouché pour les produits de la région d'Albistan et de Zeitoun, est depuis longtemps le grand marché des Kurdes du Taurus, éleveurs de chèvres et de bétail; c'est une ville de 30.000 habitants, 8.000 sont Arméniens : les catholiques et les protestants y ont des missions et y ont ouvert des écoles. Le bazar est très animé; les fruits de la région, pêches, abricots, raisins, abondent; en fait d'industries locales, des petits métiers et quelques ateliers; près de là est le grand centre minier de Keban-Maden, où la route de Sivas à Diarbekir, traverse l'Euphrate.

La population du vilayet d'Amouret-el-Aziz est kurde en grande majorité. Ce pays est la transition entre l'Arménie, le Kurdistan et la Haute-Syrie et la concession primitive de notre ligne du Liban (Beyrouth-Damas-Alep) prévoyait son extension jusqu'à Malatia.

C'est par la voie de Samsoun que nous devons désormais nous résigner à l'atteindre. La culture du coton y est des plus prospères, le long des vallées bien irriguées de l'Euphrate et de ses nombreux affluents; les céréales, le riz, le raisin, la cire, le miel sont les produits principaux. Le drogman du consulat de France à Diarbekir évaluait la production à 100.000 batmans de 60 kilogrammes. Les peaux de chèvres sont exportées en France par la voie de Trébizonde, et en Egypte par Biredjik, Alep et Alexandrette; moyenne annuelle 200.000 pièces. Celles d'agneaux et de chevrettes vont à Marseille; une partie des peaux de moutons (15.000 sur 60.000) vont à Ain-Tab.

La sériciculture est prospère et progresse rapidement; les laines, très estimées servent à la fabrication des tapis de Diarbekir dits *kilim* et des portières. Egin et Kharpout

sont les principaux centres de cette industrie. Il y a aussi de remarquables manufactures de soieries à Mézereh et à Kharpout, dont les produits sont très recherchés. Arabkir est le lieu de fabrication des cotonnades teintes dites *manoussas*, dont il se vend pour une valeur de 2 millions et demi de francs dans les vilayets voisins.

J'ai cru intéressant de donner ces détails, qui attestent l'intérêt économique de cette pénétration par le rail en une région si éloignée encore des grands entrepôts commerciaux et dépourvue de tout moyen de transports autre que les convois et caravanes, beaucoup trop coûteux. Ce qui est important, c'est la facilité d'accès de ce territoire, dont le trafic se fera sans doute vers la mer Noire par le réseau français.

*
* *

L'intéressante région de Césarée enverra sans doute quelque trafic au réseau français d'Anatolie. La distance n'est que de 235 kilomètres, de Sivas à Césarée; les convois emploient trois jours, faute d'une route carrossable, qui réduirait le trajet à deux journées, avec arrêt à Shar-Kishla, chef-lieu du *caza* de Tounous, où la culture est très développée. Dans quelques villages sont fabriqués les tapis communs dits *kilim*: la population, très mélangée, comprend des Arméniens, des Kurdes, des Turcs et des Circassiens. Les gros bourgs arméniens, Top-Agach, Kaya-Bonnar, Gemerek et de nombreux villages sont des centres agricoles très prospères: du dernier part une bonne route vers Youzgat. A Manjonsour, on débouche sur un territoire habité par des Grecs; on s'en aperçoit aux coquettes constructions. Les jardins, vergers et parcs annoncent la banlieue de Césarée, la vraie capitale de l'Anatolie centrale: c'est l'antique Mazacca, devenue l'Eusebia Cesarea byzantine, siège fameux de la grande école théologique de saint Basile. Situation admirable, en vue du mont Argée ou Erdjik, qui dresse son sommet neigeux à 3.810 mètres d'altitude. Le bazar est un des plus importants de l'Asie Mineure; on y trouve de belles étoffes de laine et de coton, des tapis, des peaux et cuirs, toutes sortes de légumes, de fruits, de conserves, de « douceurs », comme on dit en Orient (*glyka*), du *pekma* ou raisiné, du *pazdirma*, bœuf séché et salé. Le vin du pays, très généreux, possède un bouquet agréable: avec des facilités de communication, la viticulture prendrait sans doute de l'extension en ces contrées au sol volcanique, léger et fertile.

La population de Césarée est évaluée à 55.000 ou 60.000 habitants, dont on compte la moitié comme des Turcs, d'après la langue et la religion; mais, chose bizarre, ici on écrit souvent le turc en caractères grecs, et d'ailleurs l'islamisme est tout à fait de surface. Il y a environ 18.000 Arméniens, 1.500 protestants et 700 catholiques. Une mission de méthodistes américains s'y est établie en 1834; les Jésuites ont une maison très importante et Césarée est le siège d'un évêché catholique, d'un évêché grec et d'un archevêché arménien grégorien.

Les natifs de Césarée, profondément attachés au sol natal, sont doués de cet esprit d'initiative et de cette aptitude aux affaires qui les distinguent des autres populations anatoliennes. Un grand nombre sont allés gagner ailleurs dans le commerce quelque petite fortune et sont rentrés se reposer dans leur pays d'origine; ils habitent de jolis villages sur la route de Césarée à Azizieh, reprenant le costume local de leurs compatriotes qui n'ont pas émigré, mais se distinguant par la culture à l'européenne et les manières qu'ils ont acquises au contact des Occidentaux; on conçoit quelle est l'influence de cette petite élite et quel appui elle peut offrir aux entreprises de mise en valeur de toutes les ressources agricoles et industrielles du pays.

Je dois abrégé ces aperçus en laissant de côté la ré-

gion de la grande saline du Touz-Gœl et de la vaste plaine que les Grecs appelèrent *Azylon* (la Déboisée), pourtant très favorable à l'élevage et que fréquentent de nombreuses tribus de pasteurs. Entre ce grand plateau et Césarée s'étend la pittoresque région des troglodytes, que m'avait signalée l'ingénieur Chartier, de Mersina, et qu'a décrite l'explorateur allemand Herrmann von Schweinitz. Notre distingué compatriote a relevé également des couches remarquables de fossiles, vers Karabounar, entre Saris et Azizieh, près de la source du Saïhoun, qui forme le bras principal du Zamantli-sou. A 20 kilomètres au Nord, près de Kaïnar, il a découvert les ruines d'une cité inconnue près de Visom-Shehr, ou Euren Schehr, dans le plateau d'Ouzoun-Yaïta, qu'occupent de nombreux villages circassiens. C'est tout un territoire vierge à explorer, et il n'y a d'autre voie d'accès que la route de Sivas à Azizieh qui, de ce point, se dirige sur Sis et Adana par la vallée du Saïhoun, passant à Shahr, la célèbre Comana de Cappadoce, et à Hadjin ou à Geuksoun (l'ancienne Cocusus, où fut exilé Jean Chrysostome), pour gagner de là Albistan, Zeïtoun et Marasch. Mais la voie orientale, par Malatia, est de beaucoup préférable.

En résumé, tant dans la région que desservira directement ou par des pistes sans trop de longueur la ligne Samsoun-Sivas-Diarbékir que par l'apport indirect de la région de Césarée, les voies concédées à nos compatriotes en Anatolie peuvent espérer un large trafic.

EDMOND HIPPEAU.

LES MISSIONS FRANÇAISES DU LEVANT EN PÉRIL

Nous avons tenu, dans le dernier numéro de ce Bulletin, à reproduire les passages les plus essentiels des discours récemment prononcés au Parlement au sujet de l'influence française dans le Levant. Deux faits s'en dégagent: d'une part la nécessité d'autoriser en France la création de noviciats en vue de faire cesser le tarissement du recrutement français des missions et, de l'autre, l'opportunité de rétablir des relations avec le Saint-Siège afin de pouvoir exercer utilement et efficacement le protectorat religieux, que depuis François I^{er}, ou même depuis Charlemagne, notre pays a exercé à l'égard des catholiques d'Orient.

Nous indiquons que le Comité de l'Asie française ne saurait, sans faiblir à la tâche qu'il s'est tracée, se dispenser de mener une campagne suivie sur ces questions. C'est sur la première d'entre elles que nous croyons devoir revenir dès aujourd'hui en indiquant, à l'aide de quelques chiffres qui pourront être complétés ultérieurement, combien le mal est déjà grand en ce qui concerne l'appauvrissement du personnel des missionnaires français et quelle est la gravité du péril menaçant la prospérité de nos œuvres à l'étranger, celles du Levant en particulier.

Depuis quelque temps déjà, ce danger inquiétait sérieusement ceux qui suivent avec attention les questions orientales. Le baron d'Anthouard, membre de notre Comité, notamment, l'avait récemment signalé dans un article de la *Revue hebdomadaire* sur « la France en Palestine ». Il était temps que l'opinion publique en fût avertie. On ne peut que se féliciter qu'elle l'ait été par un homme qui connaît bien le Levant et par des voix aussi autorisées et aussi peu suspectes de partialité que celles qui se sont élevées au Parlement.

On a vu que M. Georges Leygues a, dans son éloquent discours, poussé le cri d'alarme en déclarant que depuis une dizaine d'années, le nombre de nos compatriotes employés dans les œuvres d'Orient avait diminué de moitié. Le rapport du budget des Affaires étrangères, élaboré par M. Marin, sur lequel il nous paraît intéressant de revenir, donne à ce sujet des chiffres qui, avec toute l'autorité de renseignements émanant d'un document officiel, constituent des précisions singulièrement inquiétantes. Il est impossible de ne pas s'émouvoir d'un état de choses qui menace d'entraîner, pour notre influence au dehors, les plus funestes conséquences.

Quelques statistiques prises comme exemples dans ce travail très complet feront, mieux que tous les commentaires, ressortir la gravité de la situation. C'est ainsi que les Filles de la Charité, répandues dans le monde entier et contribuant largement, par leur dévouement, au renom de générosité de notre pays, n'ont plus aujourd'hui dans leurs maisons que 216 novices françaises au lieu de 304 en 1902. La même réduction beaucoup plus grave, s'observe chez les Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition : celles-ci ne sont plus que 24 contre 80 en 1900. Même diminution chez les Sœurs de Saint-Joseph de Lyon, où 60 postulantes seulement sont françaises, tandis qu'on en comptait 190 en 1902.

La situation est au moins aussi mauvaise parmi les congrégations d'hommes. Si toutefois elle paraît stationnaire pour certaines d'entre elles, il n'y faut voir que la conséquence de la liquidation en France de certaines de leurs maisons qui leur a permis d'envoyer, momentanément, un certain nombre de sujets à l'étranger. Mais que penser de l'avenir de notre suprématie intellectuelle dans le Levant quand on constate que les Frères des Ecoles chrétiennes, ces zélés et modestes propagateurs de notre langue, ne peuvent plus envoyer dans leurs écoles que 68 Frères français contre 260 en 1902? Et ce ne sont malheureusement pas les seuls. Les Maristes ont souffert davantage encore : 6 Français seulement sont, en 1912, partis pour leurs écoles de l'étranger au lieu de 98 dix ans auparavant. Les missions des Carmes ne comptent plus actuellement que 110 de nos compatriotes au lieu de 390. Le résultat en est qu'une partie d'entre elles, devenues exclusivement italiennes, ont, en 1911,

abandonné notre protectorat traditionnel pour se mettre sous la protection de l'Italie.

Il faut, en effet, combler les vides : les missions réclament sans cesse du personnel nouveau et puisque le recrutement français devient insuffisant, force est bien d'avoir recours aux étrangers afin d'assurer le fonctionnement des œuvres entreprises. Aussi, les Frères des Ecoles chrétiennes qui, en 1902, n'avaient envoyé que de jeunes Français dans leurs établissements, ont dû, en 1912, faire appel au concours de 25 étrangers. Quant aux Maristes, ils sont obligés d'envoyer dans leurs missions quatre fois plus d'étrangers que jadis. Parmi les Lazaristes, tandis qu'il y a dix ans on comptait 228 jeunes gens en formation, en majorité Français, on n'en trouve plus aujourd'hui que 150, et pour la plupart étrangers. Enfin, chez les Franciscains, gardiens des Lieux saints, le nombre de nos compatriotes en Syrie et Palestine est tombé de 70 à 39. Comment, dans ces conditions, prétendre maintenir notre prépondérance intellectuelle dans les pays d'Orient et assurer l'exercice de notre traditionnel protectorat religieux? Ce ne sont d'ailleurs là que des exemples; la crise est générale.

On voit que le péril est doublement grave : tandis que le personnel français, et par conséquent notre influence, vont en s'affaiblissant, les étrangers augmentent tout naturellement en nombre, tendant ainsi à nous supplanter dans un avenir plus ou moins proche et tout au moins à faire perdre très rapidement le caractère exclusivement français d'œuvres fondées par nous de longue date. « Si l'état actuel des choses dure, s'est écrié M. Georges Leygues, dans moins de dix ans les écoles françaises auront disparu. »

Tout le mal vient de ce que les noviciats de missionnaires existant autrefois en France ayant été, pour la plupart supprimés, à la suite d'une application, sans doute excessive, des lois de séparation des Eglises et de l'Etat, le recrutement de nos religieux, atteint dans sa source même, risque d'être tari et, on peut le craindre, irrémédiablement compromis. Expulsées de France, nombre de congrégations se sont installées sur la frontière, en Belgique, en Italie ou en Espagne, mais n'étant plus dans le pays elles ne peuvent plus exercer sur nos compatriotes la même force d'attraction, tandis que ce sont les étrangers, Belges, Italiens ou Espagnols, qui vont fatalement à elles.

Tous ceux qui ont parcouru l'Orient en sont revenus profondément convaincus de l'utilité des services rendus à notre pays par nos missionnaires. Dans l'article auquel nous avons déjà fait allusion, le baron d'Anthouard a montré comment à partir de la guerre de Crimée, mais surtout depuis 1870 une « floraison merveilleuse d'écoles et d'hôpitaux français » a couvert les pays du Levant. C'est à la France et à ses religieux que revient l'honneur d'avoir été l'instigatrice de cette campagne de civilisation. Et si les Allemands et les Italiens se sont également engagés dans cette voie, ils n'ont fait que suivre notre

exemple pour chercher maintenant à nous combattre avec nos propres armes.

* *

Est-il besoin d'ajouter que nous n'avons ici nulle intention de déprécier la valeur de l'enseignement laïc qui a déjà rendu, et qui surtout est appelé à rendre en Orient des services très appréciés? Mais il est des faits devant l'éloquente réalité desquels on ne peut que s'incliner.

Ces faits, c'est surtout que s'il y a en ce moment dans nos écoles du Levant un peu plus d'une centaine de mille d'élèves (1) 95.000 au moins appartiennent à des institutions religieuses et 6.000 environ à des établissements laïcs. Cette disproportion s'explique en grande partie parce que l'école laïque en est encore à ses débuts en Orient; elle date de sept à huit ans, tandis que l'enseignement congréganiste a déjà un long passé derrière lui. Mais il y a plus comme l'a fort clairement fait ressortir le baron d'Anthouard, « l'organisation théocratique des Orientaux est un fait ». — On peut le regretter, mais il n'en existe pas moins et il faut s'en accommoder. — « Dans les chaos de races et de langues que représente l'Empire ottoman, *la religion est le seul lien social*. » Et la conclusion en est tout naturellement que dans un semblable milieu, « l'école religieuse est plus exactement à sa place que l'école laïque ».

Ce n'est pas dire que cette dernière soit vouée à l'insuccès. Loin de là. Son domaine est tout marquée dans les grands centres « où le contact prolongé et intime avec les Européens a modifié l'ambiance ». Dans les villes où notre civilisation occidentale a largement pénétré, dans celles surtout d'allure cosmopolite comme Alexandrie, le Caire et Salonique, l'école laïque a donné d'excellents résultats qui ne peuvent être qu'encourageants. En matière d'enseignement secondaire, surtout, elle répond bien aux nécessités de ces grands centres.

Mais comment remplacer l'humble Frère qui fait répéter notre alphabet dans une petite école de village ou la « bonne sœur » qui « fait la classe » aux marmots? C'est dans l'immense domaine de l'enseignement primaire que l'armée de nos religieux, disséminée en bien des points parfois obscurs, nous rend des services aussi éminents que modestes. Ce sont ces missionnaires qui, dans les montagnes perdues de l'Arménie ou dans les plaines lointaines de la Mésopotamie, avec une inlassable patience, enseignent à parler notre langue et à aimer notre pays. Quel instituteur laïque accepterait, pour un salaire dérisoire, de se retrancher pour ainsi dire du monde vivant pour se livrer à une besogne ingrate? Et quelle institutrice ou infirmière serait capable de suppléer à la religieuse qui dans les régions les plus inhospitalières sans souci de sa pauvreté et de son exil, « va, vient, de l'atelier à la classe,

de la classe à l'hôpital, de l'hôpital à la classe, toujours heureuse, toujours active » (1)?

C'est que les qualités dont font preuve nos religieux dépassent le dévouement ordinaire : elles supposent un véritable don de soi-même. L'apostolat est le seul but de leur vie : ils s'y consacrent entièrement. M. G. Bevione, le distingué correspondant de la *Stampa* a récemment (2), dans une remarquable correspondance datée de Beyrouth, étudié la psychologie du missionnaire français. « Il accepte le poste le plus humble, dit-il, le sacrifice ignoré et cependant, si c'est nécessaire, il est préparé aux responsabilités et au commandement. Seul le résultat général lui importe. » Et il conclut que ces qualités ne peuvent naître que sous l'empire d'une foi profonde et d'une discipline centralisée et autoritaire.

* *

A ces considérations d'ordre moral, vient s'en ajouter une autre qui, bien qu'inspirée par une préoccupation toute matérielle, n'en a pas moins sa valeur. Ces religieux vivant de peu, mus par le seul apostolat, groupés en communautés ont réduit leurs exigences au strict minimum. Les écoles qu'ils dirigent ne reçoivent que de faibles subventions et s'en contentent généralement. En un mot l'enseignement congréganiste est peu coûteux. Si les sommes qui lui sont affectées peuvent paraître relativement importantes, il ne faut pas perdre de vue qu'elles sont éparpillées entre un nombre infiniment considérable d'établissements dont chacun en définitive ne touche qu'une allocation plus ou moins faible. On n'en saurait dire autant de l'enseignement laïque. Les professeurs, pour compenser le sacrifice de leur éloignement demandent un traitement plus élevé qu'en France. Ils sont parfois chargés d'une famille et doivent la faire vivre. Leurs prétentions sont des plus naturelles; on ne saurait leur en faire un grief : ils exercent une profession et ne se livrent pas à un apostolat. Et ceci est encore une des raisons pour lesquelles les professeurs laïcs devront, pendant quelque temps tout au moins, chercher surtout à s'employer en Orient dans l'enseignement secondaire ou supérieur plus rémunérateur pour les établissements où il se donne.

* *

Enfin, l'on sait que les missionnaires français jouent un certain rôle dans la formation intellectuelle et morale du clergé indigène. Etant donnée l'influence que ce clergé a conservée sur l'esprit des populations, l'empreinte reçue par lui au cours de ses années de formation peut avoir par la suite une action considérable. Et nos religieux ne manquent de s'efforcer de faire de ses membres des propagateurs des idées et de la culture française. Tel est le rôle qu'ont assumé

(1) On peut compter environ 70.000 élèves pour les écoles françaises de Turquie et 25.000 pour celles d'Egypte.

(1) Les Chrétiens du Liban par CLAUDE BORINGE. Le *Figaro*, n° du 11 décembre 1912.

(2) La *Stampa* du 5 avril dernier sous le titre « La France du Levant ».

en particulier les Pères Blancs vis-à-vis du clergé grec-catholique, les Bénédictins vis-à-vis du clergé syriaque et les Jésuites dans leur séminaire oriental de Beyrouth. Inutile d'ajouter que pour cette partie de leurs attributions, dont l'importance n'est pas à négliger, il est impossible de songer à remplacer nos missionnaires.

* *

Pour caractériser l'action des religieux français en Orient, nous ne saurions mieux faire qu'invoquer ici l'opinion d'un de nos rivaux italiens. C'est l'éloge le plus flatteur et le plus impartial qu'on puisse en faire. Il émane de M. G. Bevione qui, dans l'article de la *Stampa* cité plus haut, après avoir indiqué la multitude d'œuvres dont nos compatriotes ont couvert la Syrie, déclare en propres termes que « les services rendus à leur pays par cette armée de religieux sont incalculables » et que « la France, qui a négligé ou persécuté ces congrégations, ne mérite pas les avantages énormes que lui procurent spontanément ces pionniers volontaires ». La mentalité des membres de ces congrégations lui apparaît comme un « mystère inconcevable », car leur joie de servir Dieu n'a d'égale, dit-il, que celle de servir la France. « Leur patriotisme est ardent, et jaloux. Leur enseignement est prudemment chrétien, mais franchement français : français d'abord, chrétien ensuite. » On ne peut assez souligner l'importance d'un pareil témoignage. M. Bevione va jusqu'à écrire que les agents les plus utiles de notre influence ne sont pas nos consuls, nos financiers ou nos ingénieurs, mais bien « les prêtres et les moines que la France a dépouillés et chassés ». Ils représentent un véritable corps d'occupation, imposant et silencieux, installé en Syrie depuis cinquante ans et qui l'a « pénétrée jusqu'à la moelle d'une influence française ». Aussi le journaliste italien presse-t-il son pays d'entrer dans cette voie en se servant des congrégations religieuses, puissant instrument de pénétration pour ces pays.

* *

Comment, après la lecture de cet article, s'empêcher de faire une comparaison avec ce qui se passe dans notre pays? C'est au moment où nos concurrents rendant hommage à la valeur de nos missionnaires, se préparent à combattre plus rudement encore notre influence au moyen d'autres missionnaires, que nous allons, de gaieté de cœur, laisser dépérir le merveilleux instrument que nous avons entre les mains et qui s'offre spontanément à nous en nous assurant, pour la diffusion de notre enseignement primaire, le maximum de dévouement et le minimum de frais.

Mais il ne suffit pas de déplorer cette situation, il s'agit d'y porter un remède. La raison de la diminution du nombre des missionnaires français vient, on ne saurait trop le répéter, des difficultés de leur recrutement. Les quelques noviciats maintenus en France sont insuffisants et « les conditions qui leur sont imposées annihilent leurs

efforts ». Nous ne pouvons, a écrit le baron d'Anthouard, prétendre en même temps défendre notre influence traditionnelle et en supprimer les protagonistes. En vain notre diplomatie luttera pour conserver nos privilèges; en vain le Parlement votera des subsides, si les artisans de notre situation prépondérante sont appelés à disparaître pour faire place à des étrangers.

Le remède nécessaire a été nettement indiqué par M. Marin dans son rapport. Il est à la fois très simple et très efficace et le « gouvernement » a-t-il ajouté, « peut l'utiliser instantanément ». Un article de la loi de 1901 donne en effet le droit à celui-ci, quand il s'agit de missions, de permettre aux congrégations, par simple décret présenté au Conseil d'État, de créer des noviciats sur le sol français. Le cas a donc été formellement prévu, sans doute parce que le danger était envisagé dès cette époque. On peut se demander pourquoi le gouvernement n'use pas de son droit strict en présence d'une situation qui lui est signalée comme un *péril national* suivant le mot de M. Marin.

Il ne saurait être ici question d'opinions politiques ou de querelles de parti. L'intérêt supérieur du pays, le maintien de son prestige au dehors, le simple souci de conserver le résultat de longs et patients efforts doivent être au-dessus de ces questions d'ordre intérieur. Et si ces considérations ne suffisaient pas, la propagande acharnée menée depuis peu par l'Italie, les efforts tentés par l'Allemagne, l'argent dépensé par celle-ci ne sont-ils pas bien faits pour amener à réfléchir et décider le gouvernement à prendre des mesures élémentaires afin de ne pas leur céder volontairement la prépondérance que nous avons réussi à acquérir dans le Levant?

LA QUESTION KURDO-ARMÉNIENNE

La *Revue de Paris* du 15 avril a publié une étude très intéressante de M. Zarzecki, qui vient d'être pendant longtemps consul de France à Van, sur la question kurdo-arménienne. Comme l'indique ce titre, l'auteur estime qu'il ne faut pas s'occuper exclusivement de l'élément arménien lorsque l'on se préoccupe de donner des réformes à l'Arménie. « Le seul fait, dit-il, de parler constamment de la « question arménienne », des « réformes arméniennes », comme la presse arménophile le fait à tout propos sans y adjoindre le mot « Kurde », blesse ceux-ci profondément dans leur amour-propre national et religieux, leur fait croire que ces réformes ont pour unique but de les subordonner aux Arméniens et développe dans l'âme kurde contre les Arméniens les ferments de haine qu'Abdul Hamid y avait déposés. »

On doit d'autant plus se préoccuper de l'élé-

ment kurde qu'il est, réellement, en majorité dans le pays appelé Arménie. Celui-ci coïncide d'une manière générale avec le Kurdistan. Ces deux mots manquent d'ailleurs également de précision. « Pas plus que l'Arménie, écrit M. Zarzecki, le Kurdistan ne correspond aujourd'hui à une division politique précise. C'est une expression géographique qui désigne le pays habité principalement par des Kurdes. Cette vaste région est limitée approximativement : au Nord par une ligne partant d'Erzindjan, passant par Erzeroum et longeant la frontière russe jusqu'au mont Ararat, « la borne angulaire qui sépare les trois domaines du tsar de Russie, du chah de Perse et du sultan des Osmanlis », selon l'expression pittoresque d'Elisée Reclus ; à l'Est par une ligne partant du mont Ararat, longeant la partie est du lac d'Ourmiah et descendant jusqu'à Kermanschah, en Perse ; au Sud et à l'Ouest par une ligne partant de cette ville, traversant Kéfri, montant vers Mossoul, Diarbékir, Kharpout et aboutissant à Erzindjan. Dans ces limites est également comprise, comme on voit, une bonne partie de ce que l'on appelle l'Arménie. Ainsi donc, le Kurdistan et l'Arménie se confondent presque, se superposent dans certaines parties et l'on serait bien embarrassé de dire où finit le pays des Arméniens et où commence celui des Kurdes. »

Des deux principaux éléments ethniques qui occupent cette aire géographique imprécise, le plus nombreux est le peuple kurde. « Les données sur leur nombre, écrit M. Zarzecki, varient du simple au double. Si l'on prend la moyenne des différents chiffres, on arrive, à peu près, au nombre total de 3 millions de Kurdes, dont 2 millions en Turquie, 700.000 en Perse et 300.000 en Russie. Néanmoins, si l'on a tant soit peu voyagé en Kurdistan et qu'on considère l'étendue des territoires occupés par les Kurdes, on est porté à croire que les chiffres ci-dessus sont inférieurs à la réalité. »

Les Arméniens, d'après notre auteur, sont, dans l'ensemble, en nombre à peu près égal à celui des Kurdes, mais ils sont beaucoup plus dispersés et ne forment, par conséquent, qu'une minorité dans l'Arménie-Kurdistan. « On peut estimer, écrit-il, à environ 3 millions le nombre des Arméniens répandus sur le globe, dont environ 1.300.000 en Turquie, 1.100.000 en Russie, 100.000 en Perse, et le reste, soit à peu près un demi-million, disséminé en Amérique, en Egypte, en Pologne, en Roumanie, en Bulgarie, etc. Nulle part, en Asie Mineure, les Arméniens ne vivent en corps de nationalité compacte. C'est ce qui fait leur faiblesse politique et aussi, il est vrai, leur prospérité commerciale, et rend utopique le rêve de quelques-uns d'entre eux, très peu nombreux d'ailleurs, de reconstituer un royaume d'Arménie que l'on serait, le cas échéant, fort embarrassé de savoir où placer. »

On a publié beaucoup de statistiques sur la population de ces pays. Toutes sont sans doute tendancieuses comme celles que Bulgares, Serbes et Grecs publiaient respectivement naguère sur

la Macédoine. M. Zarzecki, témoin impartial qui a pu contrôler les chiffres par l'impression que donne le contact direct avec les faits, s'arrête aux pourcentages que voici : « Il résulte des statistiques les plus dignes de foi que, même dans les provinces arméniennes où il y a le plus d'Arméniens, ceux-ci ne détiennent pas la majorité. D'après le *Livre Jaune* sur les Affaires arméniennes (1893-1897), la proportion de la population arménienne dans les six vilayets dits arméniens de la Turquie d'Asie serait la suivante :

Sivas.....	17 0/0
Erzeroum.....	30 0/0
Bitlis.....	33 0/0
Kharpout.....	12 0/0
Diarbékir.....	17 0/0
Van.....	19 0/0

Dans les vilayets de Van et de Bitlis, où la question kurdo-arménienne existe à l'état le plus aigu, voici comment se décompose la population d'après les dernières enquêtes :

Van.		
Kurdes.....	46	0/0
Arméniens.....	27 1/2	—
Nestoriens.....	16	—
Divers.....	10 1/2	—
Bitlis.		
Kurdes.....	56 3/4	0/0
Arméniens.....	37 3/4	—
Divers.....	5 1/2	—

Or les événements viennent de montrer que ce peuple kurde commence, lui aussi, à faire entendre ses réclamations. « Aux revendications arméniennes se sont ajoutées les revendications kurdes, rendues les unes et les autres plus pressantes à la suite de l'occupation militaire par la Russie de l'Azerbeïdjan, province persane limitrophe de la Turquie. Ce n'est donc plus une question purement arménienne qui se pose dans les vilayets orientaux de la Turquie d'Asie, mais une question kurdo-arménienne, et pour essayer de la résoudre, il y a lieu d'étudier les réformes à introduire dans cette contrée au double point de vue kurde et arménien. C'est d'ailleurs celui auquel nous n'avons cessé de nous placer, avec Boghos Nubar Pacha lui-même. On a pu voir que le président de la Délégation arménienne n'a cessé d'insister sur le fait qu'il ne s'agissait pas de réformes pour les seuls Arméniens mais pour tous les habitants des vilayets d'Arménie. Ne se préoccuper que d'un élément de la population serait s'exposer à un échec ou bien à faire servir l'autorité de l'Europe à créer une injustice nouvelle en renversant la situation au profit des Arméniens et au détriment des autres éléments ethniques avec lesquels ils partagent le pays.

*
* *

Ce partage est très ancien. On ne saurait croire, à lire M. Zarzecki, qu'il soit possible de considérer les Kurdes comme des intrus en Arménie.

L'auteur étudie l'origine des deux peuples et il semble que l'on puisse considérer que, depuis les temps les plus anciens, leur habitat ait été commun et que leur pays ait mérité le nom d'Arménie-Kurdistan. Il est même probable qu'il y a eu à l'origine une parenté étroite entre les Kurdes qui « d'après la plupart des auteurs occupent leur pays depuis un temps immémorial » et une partie au moins des éléments qui ont composé la nation arménienne. Celle-ci serait « un mélange de tribus aryennes venues du plateau de Pamir et de peuplades sémites remontées de la Mésopotamie ». Haïg, arrière-petit-fils de Noé, dont la légende fait le fondateur du premier royaume arménien, et Aram, un de ses successeurs légendaires, qui a donné son nom à l'Arménie « seraient des personnages imaginaires, le premier personnifiant la race aryenne, le second la race sémite qui, en fusionnant, formèrent la nation arménienne ». Mais il est probable qu'il y a parenté très proche, sinon même identité entre la race kurde et l'élément aryen qui entra dans la composition du peuple arménien. Les langues sont proches : « Par leur langage, les Kurdes appartiennent, comme les Arméniens, à la grande famille indo-européenne ; leur idiome a été placé par les savants linguistes dans le « groupe arménien » des langues aryennes, avec l'arménien proprement dit et l'ossète. »

Peut-être, l'étude de M. Zarzecki suggère cette hypothèse, que l'auteur formule d'ailleurs comme on le verra un peu plus loin : les Kurdes n'ont-ils, au début formé qu'un même ensemble ethnique avec les Arméniens ? De ceux-ci ils seraient les frères pauvres, les tribus qui, habitant les régions les plus montueuses, à l'écart et écartées de la contrée, n'ont pas évolué, n'ont pas acquis une culture, ont conservé les mœurs de pasteurs nomades et de pillards. L'élément qui est devenu le peuple arménien s'est au contraire policé, créé une langue écrite et a acquis les éléments qui permettent de constituer une nationalité.

Les Arméniens ont fondé, d'abord dans leur pays d'origine, ou Grande-Arménie, des royaumes ; le premier un peu légendaire, fut asservi d'abord aux Assyriens dans des temps très anciens puis aux Mèdes, aux Perses, et enfin aux Grecs Séleucides de Syrie. De 149 avant Jésus-Christ à 433 de l'ère chrétienne, la Grande-Arménie forma une monarchie indépendante sous la dynastie nationale des Arsacides. Puis, pendant quatre siècles, elle fut soumise aux Perses, mais c'est pendant cette période qu'elle aurait développé les éléments principaux de sa culture. Le royaume de la Grande-Arménie fut reconstitué de 880 à 1079 par les Bagratides, tributaires du khalife de Bagdad, ensuite il se désagrégea et fut partagé entre diverses dominations étrangères.

Cependant les Arméniens, commençaient de descendre par petit groupes dans les gorges du Taurus, vers les plaines de la Cilicie, alors province reculée de l'Empire de Byzance sur son déclin. Ils y constituèrent d'abord une principauté puis un royaume, dit de Petite-Arménie. Ils s'al-

lièrent aux Francs contre les musulmans, reçurent d'eux une organisation féodale. Des mariages unirent leur noblesse à celle des Francs. Ils adoptèrent certains mots de ces étrangers : c'est ainsi que le terme de « baron » resté dans la langue arménienne est employé aujourd'hui pour « monsieur ». La Petite-Arménie eut même quelques rois de la dynastie française des Lusignan qui épousèrent des princesses arméniennes. Il y a là une page peu connue des *Gesta Dei per Francos*, de cette incroyable activité que notre nation a témoignée aux temps des Croisades sur les rivages orientaux de la Méditerranée. Mais ces rois français de la Petite-Arménie n'eurent guère à se louer de leurs sujets : deux furent assassinés, le troisième, Léon de Lusignan, attaqué par les Arabes et mal soutenu par la noblesse locale, pleine d'intrigues et de trahisons, dut se rendre à l'émir d'Alep, fut sept ans prisonnier des Mamelouks d'Égypte, et enfin racheté par Jean de Castille. « Il se retira à Paris où il vécut princièrement de la pension que le roi de France, Charles VI, lui avait accordée. Il mourut en 1393 et avec lui disparut le dernier roi d'Arménie. Son tombeau se trouve à Saint-Denis. Quant à son royaume, il avait cessé d'exister dès 1375. »

C'est l'anarchie, autant et plus que les attaques de l'ennemi du dehors, en dernier lieu des musulmans, qui fit périr les royaumes de Grande, puis de Petite-Arménie. Les historiens témoignent du rôle que jouèrent dans leur chute les dissensions et les intrigues, aussi bien des seigneurs ou *nakkharag* de la première que des « barons » arméniens de Cilicie. Ce que M. Zarzecki dit de ces monarchies sans cesse combattues par la noblesse rappelle ce que tout le monde sait des causes de l'asservissement de la Pologne.

Mais si médiocre que fut l'organisation nationale des Arméniens elle était bien supérieure à l'émiettement complet des Kurdes. De ceux-ci, qui avaient cependant été mêlés et juxtaposés aux Arméniens, l'histoire ne dit presque rien : peut-être, comme nous venons de le voir, n'étaient-ils que l'élément le plus écarté et le plus rustique du royaume d'Arménie. Politiquement ils ne pouvaient pas compter. « Tandis, écrit M. Zarzecki, que les Arméniens forment une nation, ont donné des preuves de vitalité nationale et ont même constitué des États indépendants, les Kurdes n'ont jamais pu dépasser l'organisation en tribus. Il n'y a jamais eu d'État kurde indépendant ayant réuni dans son sein la totalité ou même la majorité des Kurdes. Comme les autres races habitant cette contrée, ce peuple subit tour à tour la domination des Assyriens, des Perses, des Macédoniens des Parthes, des Sassanides, des Arabes, des Mongols, des Turcs seldjoukides et ottomans et plus récemment des Russes. Mais ils n'ont jamais été entièrement soumis à ces différents maîtres et ils ont eu des principautés isolées qui eurent leurs jours de splendeur ; néanmoins aucun lien assez puissant ne les rattachait entre elles pour en faire une nation unie. » Leur langue même ne leur fournissait qu'un moyen très insuffisant de cohésion

et de progrès intellectuel. Jamais elle n'a été cultivée comme l'arménien. « Ses différents dialectes très rudes et fort simples, ne peuvent exprimer qu'un nombre très restreint d'idées malgré leurs nombreux emprunts au persan, à l'arabe, au turc, à l'arménien, etc. Les Kurdes ne possèdent pas de caractères d'écriture propre et se servent de l'alphabet arabe quand ils veulent écrire en leur langue, ce qui arrive d'ailleurs rarement : les paysans sont totalement illettrés et ceux qui, chefs ou cheikhs, ont une teinte d'instruction, adoptent de préférence la langue dans laquelle ils l'ont acquise, c'est-à-dire l'arabe, le persan et le turc. Les Kurdes n'ont pas de littérature en dehors de quelques chants populaires. »

Cependant la conquête musulmane allait donner l'occasion à l'élément le plus fruste de la population de l'Arménie-Kurdistan de devenir dominant. Les Kurdes, moins policés, sans attachement à une culture quelconque, se convertirent plus facilement à l'Islam. Nombre de montagnards arméniens entrèrent dans la même voie, se fondirent avec eux et vinrent renouveler, rendre plus étroite encore la parenté qui existait certainement entre les deux éléments. Et cette population islamisée s'imposa à l'autre sous le régime turc et lui fit subir les douleurs qui ont marqué pour les Arméniens le règne d'Abd ul Hamid. Mais jusque-là, il semble bien qu'il n'y ait jamais eu d'antagonisme entre les deux nationalités quoiqu'elles semblent avoir, de tout temps, vécu côte à côte. Sans doute est-ce en raison de ces relations sans heurts que les anciens historiens ne font presque pas mention des Kurdes. « Il est peut-être permis d'en conclure, écrit notre auteur, que, dans l'antiquité, ceux-ci n'ont pas beaucoup gêné ceux-là, ou bien qu'ils ne formaient ensemble qu'une seule nation. »

* * *

Il découle, en effet, de l'étude de M. Zarzecki — et ce n'est pas le moindre des intérêts qu'elle présente — qu'en réalité c'est moins une question nationale qu'une question sociale, qui met en opposition les Kurdes et les Arméniens. Ce n'est même pas toute la nation kurde qui malmène les Arméniens, mais seulement une aristocratie : comme partout dans les pays dominés par les Turcs, il s'agit, dans une très large mesure, d'un antagonisme entre *beys* et *aghas*, propriétaires fonciers, et *rayas*, paysans dont le sort rappelle celui de nos serfs attachés à la glèbe. Or, parmi ces *rayas* exploités, on trouve à côté des Arméniens, bon nombre de Kurdes. « Les Kurdes, écrit M. Zarzecki, se divisent, politiquement et socialement en Kurdes *achirets* et en Kurdes *rayas*. Les premiers sont organisés en tribus ou *achirets*, ayant à leur tête des *aghas* ou des *beys*, qui sont de véritables seigneurs féodaux. Ils ne payent que certains impôts, ne font pas de service militaire régulier et forment les cadres de la cavalerie hamidieh dont les officiers sont recrutés parmi leurs *aghas* ou *beys*. Comme cette caste méprise le travail des champs, les Kurdes *achirets* font cultiver

leurs terres par des Arméniens ou des Kurdes *rayas* moyennant une légère rétribution en nature. A l'encontre des Kurdes *achirets*, les Kurdes *rayas* ne sont pas constitués en tribus, sont soumis aux lois ordinaires de l'empire, y compris celle du recrutement, payent l'impôt et forment assurément la partie la plus misérable, la plus soumise et la plus exploitée de la population. » Les relations entre les Kurdes *rayas* et les Arméniens ont, d'ailleurs, de tout temps, été bonnes.

Pendant longtemps elles ont été au moins supportables entre les Arméniens, les *rayas* kurdes d'une part, et les *achirets* de l'autre. Cette aristocratie traitait assez bien ses paysans. Elle les ménageait et les défendait comme des collaborateurs nécessaires. Avant les derniers temps, que marque le règne d'Abd ul Hamid, « on vit fréquemment des *achirets* kurdes combattre les uns contre les autres parce que leurs Arméniens avaient été attaqués, molestés ou pillés par certains Kurdes. En résumé, les rapports entre Kurdes et Arméniens étaient ceux de seigneurs à serfs : les Arméniens travaillaient, les Kurdes les protégeaient. Habités à cet état de choses depuis des siècles, les Arméniens ne s'imaginaient pas qu'il pût en être autrement et ne se plaignaient pas de leur sort. Matériellement, ils n'étaient d'ailleurs pas très malheureux : après avoir payé à leur *agha* kurde certaines redevances, il leur restait généralement assez pour vivre. Vers la fin de cette première période, lorsque le pouvoir du gouvernement s'affermi au détriment de celui des chefs kurdes ou plus exactement des *bérébeys*, par suite notamment de l'expédition à Van, d'Osman pacha, les exigences des Kurdes vis-à-vis des Arméniens devinrent moins dures ; pour ne pas encourir les plaintes de ceux-ci auprès des pachas turcs chargés de gouverner le pays, les seigneurs kurdes ménagèrent les Arméniens tout en continuant bien entendu à les faire travailler et à les défendre contre d'autres *achirets*. A la faveur de ce nouvel état de choses, rendu encore plus favorable aux Arméniens par la promulgation du Tanzimat, beaucoup plus d'Arméniens s'enrichirent, acquirent de vastes champs dont beaucoup étaient mêmes cultivés par de pauvres Kurdes *rayas*. »

C'est la politique d'Abdul Hamid qui vint tout gâter, substituer la haine permanente, se surexcitant par moments jusqu'à provoquer des massacres, à une situation qui s'était « tassée » d'une manière si tolérable. « Lorsque le sultan, pressé par les Puissances d'introduire en Arménie les réformes promises par le traité de Berlin, voulut étouffer la question arménienne « en supprimant « les Arméniens » selon l'expression attribuée à un grand vizir, il trouva des auxiliaires zélés dans les Kurdes. Mécontents eux-mêmes du relèvement lent mais progressif des Arméniens, agacés par leurs tentatives révolutionnaires, les Kurdes saisirent avec joie l'autorisation » qui leur était secrètement donnée par Yildiz de réprimer le mouvement naissant des Arméniens en les terrorisant. Et lorsque Abdul Hamid, lors de

la création des *régiments hamidiés*, donna, en même temps que les moyens, carte blanche aux *achirets* kurdes d'agir vis-à-vis des Arméniens comme bon leur semblerait, l'instinct de brigandage et de pillage des Kurdes se donna libre cours. Il y eut alors des vols, des meurtres isolés. Puis, comme les Arméniens, qui avaient pris conscience de leur nationalité et de leur dignité, ne voulaient plus se laisser faire, il y eut de leur part des représailles ; les actes isolés se généralisèrent, s'étendirent aux contrées où la concorde régnait encore. Le fanatisme religieux musulman, auquel les Cheikhs et les Mollahs, fidèles interprètes des intentions d'Abdul Hamid, firent appel en présentant les Arméniens comme voulant se rendre maîtres du pays, envenima les relations entre Kurdes et Arméniens, de même que les menées des comités révolutionnaires arméniens ; les assassinats et les vols dégénérent en tueries générales et en pillages organisés au cours desquels, ainsi qu'on sait, les autorités ottomanes prêtèrent leur aide aux Kurdes contre les Arméniens. Les massacres de Sassoun, Constantinople, Trébizonde, Diarbékir, Van, etc., qui ensanglantèrent les provinces habitées par les Arméniens pendant les années 1894, 1895 et 1896, sont trop connus et encore trop présents à l'esprit pour qu'il soit nécessaire de les rappeler. Abdul Hamid était ainsi arrivé à ses fins en créant entre les populations arménienne et kurde, qui avaient jadis vécu pendant des siècles en assez bonne intelligence, un courant permanent de méfiance, d'antagonisme, de haine, qui ne devait que s'accroître par la suite et dont les effets désastreux se constatent depuis des années et sont une des causes de l'état troublé actuel du pays. »

« La révolution jeune-turque et surtout la chute d'Abdul Hamid, amenèrent entre Kurdes et Arméniens des vilayets orientaux des relations nouvelles. L'égalité entre Arméniens et Kurdes, qui avait été prêchée par les agents révolutionnaires arméniens, recevait une consécration officielle. Dorénavant l'Arménien aurait comme le Kurde le droit de porter les armes ouvertement puisqu'on l'appelait à l'honneur de servir sous les drapeaux, il enverrait son député au Parlement, il pourrait prétendre à des emplois publics, voyager librement, etc. Le Kurde, dont l'ignorance est très grande, mais l'intelligence très vive, se demanda d'abord ce que cela signifiait : sa conception des choses était renversée, il resta ahuri ; mais comme il est d'un naturel assez craintif quand il n'est pas sûr d'être le plus fort (toutes les personnes qui ont vécu parmi eux l'ont constaté), il mit un frein à son indignation, il resta sur la réserve et, se tenant dans l'expectative, il s'abstint de molester l'Arménien, se montra même à son égard fraternel. Au fur et à mesure que le Kurde s'effaçait ainsi, l'Arménien devenait arrogant, impertinent, traitait le Kurde de brigand, de sauvage, criait bien haut que la Constitution était son œuvre, réclamait les terrains qu'il prétendait lui avoir été volés ; il voulut la punition

des anciens méfaits commis par les Kurdes, dans de nombreux cas se chargea lui-même de l'infliger. Sans se plaindre, le Kurde supporta quelque temps ce qu'il considérait comme des avanies. Les massacres d'Adana firent entrevoir aux Kurdes du reste de l'Asie Mineure la possibilité d'en faire un jour autant et réveillèrent en eux leur passion du brigandage un moment endormie. Et lorsque des agents du Comité Union et Progrès parcoururent le Kurdistan et les confins turco-persans habités par des Kurdes pour prêcher le panislamisme, lorsque le gouvernement jeune-turc, par incapacité ou par politique, négligea de réprimer quelques actes de violence que des Kurdes avaient commis en guise d'essai, l'espoir et le courage leur revinrent tout à fait, ils se rendirent compte que dans leur bon vieux Kurdistan rien ou presque rien n'était changé et qu'ils pourraient continuer à y vivre à peu près comme par le passé. Mais comme il n'y avait plus moyen de ressaisir l'ancienne autorité sur les Arméniens qui s'étaient émancipés et que protégeaient, dans une certaine mesure, les nouvelles lois, ils organisèrent des bandes de brigands qui pillèrent des villages arméniens et kurdes *rayas* et enlevèrent des troupeaux. Les Arméniens ripostèrent, leurs chefs politiques organisèrent à leur tour des bandes avec les anciens *fédais* ou révolutionnaires, attaquèrent et tuèrent des *aghas* kurdes après les avoir dépouillés, et les relations entre Kurdes *achirets* et Arméniens sont aujourd'hui celles de deux armées ennemies qui ne cessent de se harceler, de s'attaquer, d'exercer des représailles sanglantes : les Kurdes, plus nombreux, mieux armés, sont généralement les maîtres dans les campagnes ; les Arméniens, moins ignorants, plus rusés, mieux organisés, très habiles à manier la calomnie et le mensonge, remportent l'avantage dans les villes et auprès de l'opinion publique que les Kurdes négligent complètement et ne font aucun effort pour se concilier. Les haines sont actuellement si vives entre *aghas* kurdes et chefs révolutionnaires arméniens qu'il semble impossible de réaliser le vœu de quelques-uns d'entre eux de s'unir pour se retourner ensemble contre l'adversaire dont chacun se plaint, c'est-à-dire le gouvernement ottoman. »

Il est trop clair que ce n'est pas de celui-ci mais des Puissances seules que l'on peut attendre l'instauration d'un nouveau régime remédiant au désordre causé par le machiavélisme, puis par l'insuffisance des gouvernants de Constantinople.

* * *

Pour peu qu'on ait suivi attentivement l'exposé si clair de M. Zarzecki, on s'aperçoit qu'il ne s'agit pas d'émanciper la nation arménienne du joug kurde, mais bien d'assurer l'affranchissement des *rayas* arméniens et kurdes de la vie intolérable que leur infligent maintenant les Kurdes *archirets*. Les uns et les autres se ressemblent assez et vivent de la même manière primitive, bien que l'Arménien habite plutôt les vallées et le

Kurde les hauteurs. « Les habitations des uns et des autres, surtout dans les provinces orientales, sont des masures en terre, à demi souterraines, dont la toiture, faite également en terre, se distingue à peine du sol. Leur existence est très misérable. Ils se nourrissent presque exclusivement de pain noir et sont vêtus de haillons. » Il s'agit de permettre à ces pauvres gens de s'élever à une vie moins pénible, quoique une partie du moins du pays qu'ils habitent, les hauts plateaux secs et froids de Van et de Bitlis ne paraissent jamais pouvoir devenir des régions d'agriculture bien florissante. »

Pour cela il faut une justice et la régularité administrative. Aujourd'hui, alors que les gens de peu sont souvent incarcérés sans motifs, sans même que l'on cherche à préciser de quoi ils sont inculpés, si au contraire un Kurde influent est accusé de meurtre on ne trouve pas de témoignages contre lui, les témoins craignant des représailles. La cavalerie hamidieh, armée aristocratique recrutée parmi les *achirets*, est une force prête à piller tous les pauvres et à massacrer les Arméniens. La gendarmerie, recrutée jusque tout récemment dans la lie de la population locale, mal payée, ne rendait aucun service à la population quand même elle n'ajoutait pas à ses maux. « Les villageois prétendent, écrit M. Zarzecki, que les gendarmes leur causent des dommages en venant, sous prétexte de rechercher des malfaiteurs, s'installer dans leurs villages et vivre à leurs dépens. »

Il faut donc avant tout supprimer les régiments hamidieh qui sont un soutien des exploitants et des déprédateurs actuels, ou tout au moins les réglementer étroitement, et continuer la réorganisation de la gendarmerie sous des officiers européens. Ainsi on disposera dans le pays de la force nécessaire pour maintenir l'ordre dans les divers éléments de la population dont elle doit être complètement indépendante. Il faudra aussi que cette force soit utilisée par une administration et une justice étrangères aux vieilles rivalités locales et à la négligence, à l'apathie qui ont fait que les voies des réformes turques n'ont jamais pu être pavées que de bonnes intentions. Tout ce programme n'est réalisable que si son application se fait sous le contrôle étroit d'agents européens soutenus et maintenus par les puissances.

On sait que telle est la conclusion que nous a toujours inspirée l'examen de la question arménienne. C'est également celle que le contact direct des choses, a fait adopter à l'esprit averti de notre ancien consul à Van. Celui-ci reste convaincu que, quoique ni musulmans ni chrétiens des vilayets orientaux de l'Anatolie n'aient gardé la moindre confiance dans le gouvernement ottoman « il est certain que la plupart des Arméniens et des Kurdes préfèrent encore rester sous la domination turque, plutôt que de passer sous celle d'une nation voisine, les uns par esprit national, les autres par esprit religieux ».

Mais cela n'est possible que si la domination turque s'accompagne d'un régime nouveau. Les

antagonismes combinés avec l'enchevêtrement complet des deux populations ne permettent de songer ni à une autonomie kurdo-arménienne, ni à l'octroi d'autonomies séparées aux Kurdes et aux Arméniens. Restent donc deux possibilités : l'application des réformes par la Turquie ou l'occupation des provinces orientales de l'Asie Mineure par la Russie. Et M. Zarzecki estime, comme l'a toujours fait l'*Asie Française* que si « l'hypothèse des réformes n'intervient pas à bref délai, celle de l'occupation russe s'imposera un jour ou l'autre ». D'où démembrement final de l'Empire ottoman.

« En quoi consistent, se demandent M. Zarzecki les réformes demandées par les populations, et comment est-il possible de les appliquer. Sur beaucoup de points, sauf peut-être en ce qui concerne la question agraire ou des terrains contestés les desiderata des Arméniens modérés et de la majorité des Kurdes se rencontrent et peuvent se résumer dans ces deux mots : sécurité et prospérité. Dans les désirs de la plus grande partie de la population, n'entrent pas des préoccupations d'ordre purement national. La plupart des habitants de cette contrée, — exception faite, bien entendu, pour les *beys* des *achirets* ou tribus kurdes et pour les chefs des organisations révolutionnaires arméniennes, — n'ont qu'un désir : celui d'avoir une administration qui garantisse leur existence, la possession de leurs biens et leur donne la possibilité d'en acquérir de nouveaux. Ce vœu légitime des populations serait réalisé par l'application du projet de réformes élaboré par les ambassadeurs de France, de Grande-Bretagne et de Russie, et sanctionné par iradé impérial en octobre 1895. Il n'y aurait lieu que d'étendre aux Kurdes les dispositions et garanties concernant les Arméniens contenues dans ce projet qui n'a jamais été appliqué. Puis il faudrait que chaque nationalité puisse prendre une part active et proportionnée à son nombre à la direction des affaires publiques. Il y aurait lieu d'abolir les privilèges des *achirets* en commençant par la suppression progressive de la cavalerie hamidieh et de remplacer cette organisation militaire par l'incorporation des Kurdes *achirets* dans l'armée régulière. Puis il serait nécessaire de mettre fin à la question des terrains dont la propriété est contestée en chargeant une commission d'hommes actifs et intègres de parcourir le pays, d'examiner chaque cas séparément et de lui donner une solution conforme au droit et à la justice. Elle devrait également diviser, entre les paysans qui les cultivent depuis longtemps, les terrains dont actuellement ils sont obligés de partager les produits avec les *aghas*. »

Comme on le voit, c'est essentiellement à une réforme sociale affranchissant les *rayas* aussi bien Kurdes qu'Arméniens, que les efforts des puissances doivent s'appliquer en Arménie-Kurdistan.

Et M. Zarzecki montre qu'un contrôle européen très étroit y est nécessaire pour les raisons que tout le monde connaît maintenant et qui ont été

exposées ici, et encore pour d'autres encore inaperçues de la plupart et que peut seule suggérer à l'ex-consul de France à Van sa connaissance approfondie et impartiale du pays. Il ne s'agit pas seulement de faire donner par l'énergie extérieure « l'impulsion nécessaire et persévérante à cette vieille machine administrative turque, dont les rouages rouillés offrent une résistance systématique qui trouve sa raison dans une aversion insurmontable de l'effort. » Il faut encore que des spécialistes européens, investis d'un vrai pouvoir de contrôle, fassent régner par la force un ordre, une concorde, une justice que tous les éléments de la population arménienne non plus que kurde ne désirent pas. Et M. Zarzecki nous signale l'opposition que les réformes rencontreront chez les privilégiés kurdes et les meneurs révolutionnaires arméniens. Les uns et les autres sont, de manières différentes, bénéficiaires, du désordre actuel. « L'application d'un plan de réformes, écrit M. Zarzecki, se heurtera à deux grands obstacles : les *beys* kurdes et les chefs des organisations révolutionnaires arméniennes. Ces deux grands ennemis de l'instauration d'un régime d'ordre, de paix et de concorde dans ces contrées agitées sont guidés par des intérêts purement personnels. En effet, par l'application consciencieuse des réformes, le système féodal serait petit à petit aboli et les *beys* et *aghas* kurdes ne pourraient plus opprimer et exploiter les malheureux paysans vivant sous leur coupe. D'autre part, ces mêmes réformes, en assurant à la population arménienne la sécurité et la justice, enlèveraient aux chefs révolutionnaires arméniens tout prétexte d'intervention ; ils perdraient ainsi leur influence auprès d'elle et ne pourraient plus lui vendre des armes au double de leur valeur ni lui extorquer de l'argent à tout propos et sous mille prétextes. Or, comme les chefs révolutionnaires de cette contrée sont pour la plupart des aventuriers, originaires généralement du Caucase, incapables de vivre en dehors d'une agitation qui leur est profitable, ils mettront tout en œuvre, aussi bien que les *beys* et *aghas* kurdes, pour faire avorter les réformes. »

Il appartient donc aux Puissances de sauver Arméniens et Kurdes d'eux-mêmes ou plutôt de ceux de leurs compatriotes qui vivent de leurs maux. Le danger que les révolutionnaires font courir aux Arméniens est même d'un ordre différent de celui auquel tout le monde pensait en craignant que leur agitation ne provoquât de nouveaux massacres. M. Zarzecki en signale un autre, peu connu : « Comme par le passé, écrit-il, une autre cause de la faiblesse des Arméniens provient de leur division et de leur attachement à leurs intérêts personnels ; ils sont partagés entre trois partis politiques : *Tachnaktzoutioun*, *Hentchaktzoutioun* et *Ramgawar-Sahmanatir* qui s'arrachent mutuellement leurs partisans par la violence. Le mieux organisé des trois, et par conséquent le plus influent, est le parti *tachnakiste* ; la propagande socialiste et athée de cette organisation révolutionnaire a porté un coup funeste à la reli-

gion qui, comme pour les petits peuples conquis par les Turcs tels que grec, bulgare, serbe, etc., avait maintenu au moyen de monastères la nationalité, la langue et les coutumes de leurs ancêtres à travers les siècles. Pour peu que cette propagande, jointe à l'émigration en Amérique, aux massacres, à la mortalité infantile, continue encore pendant quelques dizaines d'années, la nation arménienne sera menacée dans son existence et risquera de se dissoudre dans un vague internationalisme. »

Comme on peut en juger maintenant, l'étude donnée à la *Revue de Paris* par un homme qui a vu présente un très grand intérêt. Elle nous apporte des aperçus nouveaux sur la question arménienne. Elle la fait de plus en plus sortir des déclamations humanitaires faciles qui opposent simplement le peuple des agneaux arméniens aux hordes de loups kurdes. Les choses sont un peu plus complexes. Mais cela ne veut pas dire que les Puissances doivent moins s'y intéresser. Il s'agit avant tout de permettre le maintien de l'empire ottoman. Il s'agit d'assurer une vie tolérable à plusieurs millions d'hommes et des possibilités de durée et de développement à deux populations intéressantes. Comme M. Zarzecki nous ne séparerons pas les Kurdes des Arméniens. Nous espérons que les premiers se cultiveront et que les seconds sauront écouter ceux d'entre eux qui préconisent une politique d'ordre et éliminer les agités qui les compromettent à tous égards. C'est pour les Kurdes aussi bien que pour les Arméniens que nous désirons voir introduire des réformes dans les vilayets de l'Arménie orientale. Telle est la vue que nous avons toujours eue lorsque le Comité de l'Asie Française a fondé sa section arménienne. Aussi enregistrons-nous avec plaisir l'avertissement de M. Zarzecki disant qu'il ne faut pas parler simplement de réformes arméniennes. Les Kurdes eux-mêmes viennent de rappeler le fait qui domine l'étude de notre consul à Van que l'Europe n'a pas affaire à une simple Arménie, mais à un pays mixte où la majorité n'est pas arménienne et qui, par la composition de la population qui l'habite depuis les premiers âges de l'histoire, devrait s'appeler l'Arménie-Kurdistan.

R. C.

AVIS

Plusieurs de nos adhérents d'Orient et d'Extrême-Orient nous ont exprimé le désir de nous adresser des correspondances et des notes sur les événements qui se passent dans leur région. Nous recevrons avec empressement toutes les communications de ce genre et nous utiliserons dans notre Bulletin celles d'entre elles qui pourraient être publiées sans inconvénient et seraient de nature à intéresser nos lecteurs.

Indochine

Les troubles à la frontière sino-tonkinoise. — Une commission franco-chinoise s'est réunie le 4 avril à la frontière tonkinoise en vue de mener une enquête sur les incidents du début de l'année. Nous en ignorons encore à l'heure actuelle les résultats, mais on sait déjà que le gouvernement de Pékin a adressé les remontrances les plus sévères au gouverneur du Kouang-si.

Les faits étaient en eux-mêmes de peu d'importance. Quatre bandes avaient pénétré sur notre territoire entre le 29 janvier et le 22 février. Elles avaient été facilement repoussées par nos troupes et les combats de Coc-hop livrés par le lieutenant Mast et le capitaine Bourchet les 23 et 24 février s'étaient terminés par la déroute complète des pillards.

Mais ce qui était plus grave que les incursions elles-mêmes, c'était l'incroyable attitude des autorités chinoises du Kouang-si en la circonstance.

Il ressort nettement des renseignements recueillis, constate le *Temps* que les bandes en question ont non seulement bénéficié de la tolérance des fonctionnaires du Kouang-si, mais qu'elles ont été encouragées, armées et payées par eux. Dès l'apparition des révolutionnaires, notre commissaire à Langson somma son confrère, le commissaire chinois Yu de lui prêter main-forte, et ce dernier crut cependant ne pas devoir répondre. Lors du combat de Coc-hop les réguliers chinois demeuraient non loin de là, l'arme au pied et les fuyards trouvèrent auprès d'eux un excellent accueil.

Si l'échec complet de telles tentatives qui peuvent être taxées de folles entreprises, doit donner à réfléchir non seulement aux pillards eux-mêmes qui n'ont rien à perdre, mais à ceux qui les soutiennent, il n'en demeure pas moins nécessaire de réclamer des sanctions énergiques pour en éviter le retour. C'est ce qu'a fait notre gouvernement qui s'est montré très ferme en l'occurrence et il paraît avoir été compris du gouvernement de Pékin.

Le mouvement commercial en 1913. — Les premiers renseignements qui nous sont parvenus sur le mouvement commercial de l'Indochine en 1913 sont tout à fait favorables. De 1912 à 1913 l'augmentation du commerce spécial est de 117 millions ou 30 0/0. Les importations passent de 201 à 234 millions, en augmentation de 33 millions et les exportations de 200 à 284 millions, en augmentation de 84 millions. En 1913, l'Indochine a exporté 1.286.000 tonnes de riz, chiffre qui n'a été dépassé qu'en 1907.

Nous ne possédons pas encore à l'heure actuelle d'indications plus détaillées sur le commerce de l'Indochine pour l'année tout entière, mais à la

fin du troisième trimestre le mouvement était déjà complètement dessiné, et on savait à cette époque que la plus grande partie du progrès réalisé était due à la seule Cochinchine. C'est ainsi que pour les neuf premiers mois la Cochinchine accusait à l'importation une plus-value de 27.417.800 francs, le Cambodge de 921.041 francs et l'Annam de 77.337 francs. Le Tonkin était par contre en moins-value et il accusait une diminution de 1.465.942 francs. A l'exportation l'augmentation était pour la Cochinchine de 56.521.414 fr., et pour l'Annam de 1.509.887 fr. Par contre le Tonkin et le Cambodge enregistraient des moins-values respectives de 8.966.703 et 623.217 francs.

C'est en définitive l'excellente récolte du riz en Cochinchine qui fait à peu près seule la différence d'un exercice sur l'autre; elle a très fortement grossi le chiffre des sorties de ce pays et les producteurs s'étant enrichis leur pouvoir de consommation s'est accru.

Malheureusement, si nous devons nous féliciter de ces bons résultats, ils nous montrent combien la prospérité de la colonie est encore liée à la monoculture du riz.

La réorganisation de la police. — Dans son discours à la dernière session du Conseil de gouvernement, le gouverneur général annonçait comme devant être prochainement réalisée, la réorganisation des divers services de police de la colonie.

Cette réforme a fait l'objet de trois arrêtés actuellement soumis au ministre des Colonies pour approbation: le premier organise, en les fusionnant en un corps unique dénommé « Personnel de la police de l'Indochine » les personnels français des polices administratives et judiciaires de la Cochinchine, du Tonkin et du Cambodge et des polices municipales de Saïgon, Cholon, Hanoi, Haïphong et Pnompenh. Le second arrêté fixe les nouveaux effectifs de ce personnel et le troisième les conditions d'établissement du tableau d'avancement.

Dans chacun des pays de l'Union, les services de police seront placés dorénavant sous la direction d'un commissaire central relevant du résident supérieur ou du lieutenant-gouverneur. Dans chacune des villes précitées sera établi un commissaire de police relevant directement du maire. Il s'agissait, en effet, tout en unifiant des services jusqu'alors trop profondément divisés, de ne pas méconnaître l'autorité municipale. La fusion des cadres de la police ne changera rien aux attributions réservées par les lois et règlements en vigueur aux représentants des municipalités. Toutefois les nominations des fonctionnaires de la police ne seront plus de leur ressort.

On voit qu'en définitive on a calqué dans ses grandes lignes l'organisation de la police d'Etat telle qu'elle existe déjà en France, où elle a tendance à remplacer les anciennes polices municipales dont le procès n'est plus à faire.

L'antagonisme entre les différents services de

police de la colonie était d'ailleurs trop flagrant pour que l'on ne cherche pas à y remédier. L'existence d'un seul corps sera à la fois plus avantageuse pour les fonctionnaires eux-mêmes et pour la bonne marche du service.

Notons enfin qu'à côté de la police proprement dite a été organisé au gouvernement général un service de centralisation des renseignements politiques et de contrôle des individus suspects, qui forme l'embryon d'une sûreté générale appelée évidemment à se développer si elle est capable de rendre les services que l'on peut en attendre.

Les communications par terre entre le Nord et le Sud de l'Indochine. — D'après les nouvelles qui arrivent d'Indochine, une très grande amélioration aurait été apportée aux communications entre la Cochinchine et le Tonkin par terre. Si cette voie ne reste nullement pratique aussi longtemps qu'un chemin de fer continu ne fait pas concurrence aux lignes de navigation, elle n'est plus aussi impraticable et aussi longue qu'il y a quelques années, alors qu'il fallait plusieurs semaines pour couvrir les 1.700 kilomètres séparant Hanoï de Saïgon. En employant la ligne Saïgon-Nhatrang, puis la route mandarine, puis le chemin de fer de Tourane à Touang-tri, et en prenant la route mandarine, il est possible de couvrir la distance entre le Nord et le Sud de la colonie en quatre-vingt-seize heures. La route mandarine a été rendue praticable presque partout pour les automobiles, aussi aujourd'hui peut-on en quatre étapes de vingt-quatre heures gagner Saïgon au départ de Hanoï. La première vous mène de Hanoï à Hué, la deuxième de Hué à Qui-nhone, la troisième de Qui-nhone à Nhatrang et la quatrième de Nhatrang à Saïgon.

En 1915, ce même trajet pourra être parcouru en trois jours et demi, lorsque les six grands ponts d'un développement de 550 mètres, qui sont en construction sur la section de la route mandarine Vinh-Dongha, seront achevés et que quatre ponts de 300 mètres sur la section Tourane à Qui-nhone seront ouverts à la circulation. Enfin en 1915, les chemins muletiers qui franchissent les cols difficiles de Ku-mong, de Phu-khe et du Deo-ka, seront transformés en routes carrossables.

Sans doute la rapidité de ce trajet ne sera-t-elle, pour la plupart des voyageurs, que théorique, la route de mer restant, jusqu'à l'achèvement du grand Transindochinois, infiniment plus pratique et moins coûteuse, néanmoins, en ce qui concerne les différentes régions traversées par la route mandarine, ces travaux sont très intéressants s'ils n'ont pas une très grande importance pratique pour les communications de bout en bout entre les deux extrémités de la colonie.

Les vices du régime pénitentiaire. — Depuis de nombreuses années, on a reconnu en Indochine la nécessité de modifier le régime pé-

nitentiaire et pourtant aucune réforme importante n'est intervenue. Le principal vice du système actuel est que la peine est fort peu exemplaire, et bien que le jaune soit plus difficilement impressionnable que le blanc, il n'en demeure pas moins que dans notre grande colonie d'Extrême-Orient, comme partout ailleurs, la crainte du châtement ne soit le commencement de la sagesse.

Sans vouloir présenter un historique complet de la question et rechercher s'il est possible en dehors des châtements corporels d'amender les criminels, on doit constater que ce qui choque le plus dans l'état actuel des choses, c'est que le même traitement soit réservé à tous les coupables, et que les peines diffèrent seulement par leur durée. En principe il en va autrement, bien entendu, et les grands criminels devraient être dirigés sur un bagne, mais la déportation hors de la colonie n'est jamais appliquée, et le bagne local, Poulou-Condore, ayant un nombre de places très limité, les vacances y sont rares.

L'envoi à la Guyane d'un certain nombre de déportés annamites, par paquets isolés, est extrêmement coûteux et on pourrait plutôt, si l'on voulait rentrer dans cette voie, envisager un seul voyage tous les quatre ou cinq ans, par exemple, du vapeur *Loire* qui est spécialement aménagé pour ces sortes de transports. C'est à cette solution que l'on avait songé, il y a six ans environ. Le *Loire* devait venir prendre en Indochine un millier de déportés et les amener directement aux îles du Salut. Le voyage, frais de surveillance compris, devait coûter 300.000 francs à la colonie. Mais le Parlement vota sur ces entrefaites une disposition aux termes de laquelle les colonies qui transporteraient des déportés à la Guyane supporteraient tous les frais de leur entretien. L'Indochine qui devait déjà payer 300 francs par tête de déporté pour les envoyer à la Guyane n'était pas assez riche pour supporter éternellement les frais d'entretien sur lesquels elle n'aurait pu, d'ailleurs, exercer aucun contrôle, et elle renonça donc à l'envoi à la Guyane de ses grands criminels.

L'administration pensa alors que le plus simple était d'aménager le pénitencier de Poulou-Condore en un bagne suffisamment vaste pour que tous les relégables et les forçats de la colonie puissent y être incarcérés. Par arrêté du 17 août 1909, le lieutenant gouverneur de Cochinchine institua une commission à l'effet d'étudier les mesures à prendre à cet égard. La commission a depuis longtemps terminé ses travaux et fait ses propositions. La question est encore à l'étude. Espérons qu'un de ses jours on se préoccupera de la faire aboutir.

Le tourisme en Indochine. — Dans la *Revue du Touring Club*, M. Rondet-Saint fait de la propagande en faveur du tourisme en Indochine. Tandis que le Japon reçoit de 18.000 à 20.000 visiteurs par an, les Philippines 4.000, les Indes 25.000, l'Indochine n'en voit venir que 200. A

Java, grâce aux efforts du gouvernement, l'afflux des touristes est passé, en cinq ans, de 500 à 8.000; notre colonie extrême-orientale n'a pas moins d'attraits, avec la baie d'Along, Haïphong, Hanoï et le chemin de fer du Yunnan au Nord; Tourane, Hué, les pagodes et les tombeaux au Centre, et surtout, au Sud, les célèbres ruines d'Angkor, déjà beaucoup plus facilement accessibles qu'elles ne le furent naguère pour M. Pierre Loti qui les a si bien chantées. Les services de navigation fluviale et de chemins de fer se développent de jour en jour. Dans la Cochinchine et le Cambodge, des routes excellentes favorisent la circulation des automobiles: aussi en compte-t-on déjà plus de trois cents à Saïgon, dont plusieurs appartiennent à de riches Chinois.

L'aviation militaire en Indochine. — On s'est contenté jusqu'à présent en Indochine, au point de vue de l'aviation, de procéder à des expériences qui devaient démontrer la possibilité d'y voler. Ces expériences ont été tout à fait concluantes et l'aviateur Marc Poupe a survolé le Haut Tonkin aussi aisément que les environs de Paris. Il a de plus accompli un certain nombre de raids et exécuté fidèlement le programme que le gouverneur général lui avait tracé lui-même.

Mais quels sont les services précis que l'on peut, dans notre colonie, attendre de l'aviation? Un aviateur militaire, le lieutenant d'infanterie coloniale de Briey, a entrepris de le rechercher et il a publié à cet égard une étude qu'il nous paraît intéressant de résumer.

M. de Briey ne s'illusionne pas sur l'utilisation de l'aviation dans une guerre coloniale proprement dite. L'avion ne peut, dans ce cas, servir qu'à la découverte de bandes de pillards. Le résultat positif demeurera faible, mais, par contre, l'aéronautique rendra les plus éminents services en cas de campagne contre une nation étrangère.

« Des millions, dit M. de Briey, ont été dépensés pour faire du cap Saint-Jacques un point imprenable; quelques milliers de francs seront-ils perdus à augmenter la puissance de ce point? »

« Le cap, a-t-il été dit, est comme un éléphant tapi dans la brousse, colosse terrible, mais aveugle, ignorant par sa situation et ses environs, ce qui se passe autour de lui. Des avions lui donneront ces yeux explorateurs qui lui manquent. »

Une seconde utilisation de l'aviation en Indochine est la création de nouveaux et très rapides moyens de communication. Il ne faut pas s'imaginer que l'aviation va partout se substituer aux anciennes voies. « Nous n'avons, dit très justement M. de Briey, aucune prétention de vaincre le télégraphe, le paquebot-poste ou le chemin de fer. Mais là où ces moyens manquent, la voie aérienne, de frais d'établissement nuls, ne coûtant rien à entretenir, reprend son importance. » C'est notamment dans l'arrière-région cochinchinoise, dans tout le Cambodge, et dans le bassin du Mékong, que l'on peut attendre beaucoup de l'aéroplane et surtout de l'hydroaéroplane.

Enfin il serait injuste de négliger l'effet moral. L'indigène qui a accepté sans une apparente surprise tous les bienfaits de notre civilisation, qui a vu sans émotion l'électricité, les chemins de fer, etc., n'a pu cacher son trouble à l'apparition des hommes volants.

« L'importance, dit M. de Briey, que prit parmi les Annamites le fait qu'un Français avait dompté l'air est, de l'avis de tous ceux qui assistèrent aux vols récents, extrêmement grande. La raison en est à la prépondérance, dans la mythologie extrême-orientale, donnée aux génies de l'air. »

Et notre auteur, qui n'a pas eu d'autre intention que de présenter une sorte de schéma de l'utilisation de l'aéroplane conclut en déclarant :

« Est-il donc exagéré de dire que l'aviation est : 1° nécessaire pour la défense de la colonie; 2° désirable pour l'influence; 3° utile pour la liaison; 4° peu dangereuse et beaucoup plus utile qu'en France, susceptible d'un rendement au moins aussi bon. »

Conclusion fort raisonnable, à laquelle nous devons complètement nous rallier.

Les irrigations en Indochine. — On sait que le gouvernement d'Indochine a prévu sur les fonds de l'emprunt de 90 millions, un crédit important pour les travaux d'hydraulique agricole, exactement 19.100.000 francs. Les travaux à exécuter grâce à cette subvention extraordinaire ne sont pas encore commencés; l'administration ayant tenu auparavant à procéder à une étude sur place des plus complètes. On nous annonce toutefois que ces travaux seront entamés dès le début du présent exercice. Mais à côté de l'étude technique, le gouvernement a voulu également envisager le point de vue économique et il a chargé M. Normandin, ingénieur des ponts et chaussées, d'une mission dans l'Inde et à Java, à l'effet d'y étudier suivant quelle méthode ont été poursuivis dans les colonies voisines les travaux d'hydraulique agricole. M. Normandin a rendu compte de sa mission dans une étude des plus documentées publiée par le *Bulletin économique de l'Indochine* (n° de juillet-août 1913), et il en tire ensuite des conclusions pratiques en vue des futures irrigations de l'Indochine. C'est cette deuxième partie de son rapport, publiée dans le numéro de septembre-octobre 1913, que nous nous proposons de résumer sommairement.

L'irrigation artificielle peut avoir deux buts différents : 1° ou bien régulariser les conditions de culture et améliorer, ou tout au moins assurer les récoltes sur des terrains déjà cultivés ; 2° permettre la mise en valeur des terres incultes et jusque-là abandonnées faute d'eau. M. Normandin considère que seules les irrigations de la première catégorie peuvent nous intéresser actuellement en Indochine. Ce n'est pas là la conception des Anglais aux Indes qui ont cherché à établir des irrigations dans les régions autrefois désertes et qui ont au contraire négligé les pays peuplés.

C'est que les Anglais tirent un bénéfice immédiat, sous forme de taxes, des travaux d'hydrau-

lique agricole et ils ont été ainsi conduits depuis une trentaine d'années à établir leurs systèmes d'irrigations non pas dans les régions qui en avaient le plus besoin, mais dans celles où ils pouvaient espérer les plus forts revenus.

D'une façon générale, déclare M. Normandin, les Anglais ont une conception inverse de la nôtre en matière d'utilité de travaux publics ; ils considèrent que les usagers doivent supporter par paiement de taxes directes, la plus grande part possible des dépenses des travaux dont ils tirent un profit quelconque. C'est pourquoi ils ont établi une taxation sur tous leurs réseaux d'irrigation : l'usage de l'eau est facultatif, mais jamais gratuit. Les bénéfices nets ainsi réalisés ne sont même pas consacrés à l'extension des irrigations, et ils ont fini par constituer purement et simplement une source intéressante de revenus pour le budget.

A Java, nous trouvons un système contraire. Les Hollandais n'ont établi aucune taxe directe sur l'eau, et l'élévation d'impôt foncier que devaient supporter les intéressés est demeurée théorique ; en fait, toute la plus-value des terres irriguées est restée aux propriétaires. Il est vrai que Java était suffisamment riche jusqu'à présent pour faire ce cadeau aux colons, mais les temps deviennent plus durs même pour les budgets de Java, nous annonce l'auteur, et il est question actuellement dans les nouveaux projets d'irrigation, de faire payer directement l'eau aux intéressés.

En Indochine la question ne s'est pas encore posée et pour cause, puisque les travaux d'hydraulique agricole déjà exécutés sont de bien faible importance ; que devons-nous faire à cet égard dans l'avenir ? M. Normandin estime « qu'il est absolument essentiel de faire payer à ceux qui profiteront directement des bienfaits de l'irrigation, une partie des avantages qu'ils en tireront ».

Mais comment déterminer cette contribution ? Deux systèmes peuvent être envisagés :

1° L'établissement d'une taxe directe spéciale.

2° L'établissement d'une surtaxe foncière sur les surfaces irriguées. M. Normandin déclare avec quelque raison que l'Annamite acceptera plus facilement une augmentation d'une taxe qu'il est habitué à payer que l'imposition d'une nouvelle taxe.

Quel doit être le montant de l'augmentation ? Notre auteur dit qu'il doit être une fraction de l'augmentation du bénéfice net procuré à la terre par l'irrigation, fraction suffisante pour couvrir les dépenses d'intérêt du capital d'établissement et les dépenses d'exploitation. Les premières peuvent être évaluées à 6 francs par hectare et les secondes à 5 francs par hectare.

Quant aux bénéfices de l'irrigation ils varieront suivant que celle-ci permettra de réaliser la récolte régulière du cinquième mois ou la récolte précaire du dixième mois. M. Normandin dit que d'après les résultats constatés au champ d'essais de Phu-xa, le bénéfice serait en moyenne de 100 francs par hectare dans le premier cas et de 25 fr.

dans le second. En toute hypothèse la mise à la charge du bénéficiaire de la totalité de la dépense ne représenterait qu'une faible partie de la plus-value acquise. Mais il faut considérer que ce supplément d'impôt serait de beaucoup supérieur à l'impôt principal déjà payé ; et il serait par suite bien difficile à faire accepter. On peut donc redouter, dans ces conditions que les irrigations ne soient jamais au Tonkin des entreprises financières bien brillantes. « Elles arriveront, a dit M. Normandin, à payer au bout d'une quinzaine d'années, mais c'est tout ce qu'on en peut espérer et il est certain qu'au début, les seules dépenses d'exploitation seront à peine couvertes par les augmentations d'impôt foncier. » Il estime cependant que nous ne pouvons pas agir comme les Hollandais à Java et abandonner aux intéressés tous les bénéfices procurés par les travaux d'hydraulique agricole, et que nous devons essayer d'en tirer une part suffisante pour couvrir les dépenses d'exploitation et les charges d'intérêts du capital d'établissement. On peut d'ailleurs considérer comme équitable de faire supporter ces charges par les bénéficiaires et non par l'ensemble des contribuables de la colonie. L'existence d'un budget particulier des irrigations, avec recettes et dépenses, permettrait d'ailleurs de mieux apprécier l'effet de ces travaux et de les mieux diriger dans l'avenir.

Levant

Les relations franco-turques. — Nous avons annoncé dans notre dernier numéro, en signalant l'amélioration des relations entre la Turquie et la Russie, et même entre la Turquie et la France — bien que ces deux puissances n'aient jamais eu des rapports difficiles — la fondation d'un Comité russo-turc et d'un Comité franco-turc. Ce dernier s'est réuni récemment sous la présidence d'Halid Zia bey et de M. Bompart, ambassadeur de France. Dans un discours chaleureux que prononça Halid Zia bey, éloge fut fait de Djemal pacha, initiateur du Comité et ami de la France. Halid Zia bey évoqua les liens historiques et traditionnels entre les deux pays destinés à se rapprocher encore par un Comité d'intérêts politiques et économiques, et aussi par une communauté linguistique, le français étant la seconde langue des Turcs.

La mission militaire allemande à Constantinople. — D'après les rumeurs arrivées de Constantinople pendant le mois d'avril, la situation de la mission militaire allemande à Constantinople serait nettement moins bonne qu'on ne l'avait cru au moment où on la voyait prenant en mains la réorganisation de l'armée, et où on pensait que son chef commanderait le premier corps dont le siège est, on le sait, à Constanti-

nople. Il semble que le général Liman von Sanders a agi avec une certaine maladresse, et d'autre part, que l'esprit autoritaire et nationaliste d'Enver bey n'a pas pu s'accommoder aux prétentions des officiers allemands. Enfin, le gouvernement de Berlin ne semble pas en ce moment d'humeur à s'exposer davantage au mécontentement de la Russie. Le temps est passé des campagnes de presse violentes contre les armements russes : dans une récente séance du Reichstag, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères a même déclaré qu'il regrettait cette campagne dont l'initiative a été prise par la *Gazette de Cologne*.

Quoi qu'il en soit, on peut se demander, à moins de beaucoup de changements politiques, si le rôle réel de la mission militaire allemande est appelé à répondre aux bruits suscités par son organisation, ou plutôt par sa réorganisation après la guerre balkanique.

L'Italie et l'Autriche en Asie Mineure.

— Tandis que les négociations se poursuivent à Londres entre les Italiens et la Compagnie anglaise du Smyrne-Aïdin, qui avait obtenu un droit de préférence sur les chemins de fer à construire entre la région du lac d'Eguedir et le golfe d'Adalia, et en attendant que leur aboutissement permette aux Italiens d'obtenir dans la région d'Adalia la concession des chemins de fer qu'ils désirent, une certaine rivalité se dessine entre les ambitions de l'Italie et celles de l'Autriche. Chaque fois, on le sait, que l'Italie réclame quelque chose dans la Méditerranée, l'Autriche croirait voir diminuer sa situation si elle n'en faisait autant, et dans cette circonstance les Autrichiens prétendent eux aussi obtenir une sphère d'activité économique en Asie Mineure. On raconte même que pour mettre de leur côté le fait accompli, ils ont acheté un certain nombre de concessions minières dans la région qui sépare Adalia du golfe de Kos, c'est-à-dire dans la zone même que les Italiens voudraient se réserver.

Il est impossible de savoir exactement à quoi s'en tenir sur ces rumeurs. Nous ne serons fixés que lorsque nous aurons appris quelles sont exactement les concessions obtenues de la Turquie par les Italiens en échange de la restitution du Dodécanèse. Nous aurons sans doute à attendre quelque temps puisque l'Italie s'est ingéniée de manière à faire traîner en longueur la question du Dodécanèse espérant, du moment qu'elle ne peut se faire attribuer ces îles d'une manière définitive, en conserver du moins la jouissance provisoire, en ajournant indéfiniment l'exécution du traité d'Ouchy. Sur la conciliation des ambitions italiennes et autrichiennes, on ne peut donc se livrer qu'à des conjectures. D'après les plus autorisées, les Italiens demanderaient, comme zone d'influence économique, le pays situé entre le golfe d'Adalia et celui de Kos, tandis que les Autrichiens songeraient à s'insinuer dans la région qui sépare la Cilicie, dominée par le chemin de fer de Bagdad, de la zone italienne. Comme le dit le correspondant de l'*Echo de Paris* à Lon-

dres, il était bien difficile à l'Autriche de trouver en Asie Mineure une « clairière économique ». Celle qu'elle aurait ainsi découverte sur la côte méridionale de l'Asie Mineure ne semble pas extrêmement engageante. Mais, malgré tout, il n'est pas impossible que lorsqu'on apprendra que les Italiens se sont entendus avec les Turcs et avec les Anglais — ces derniers désirant, dit-on, en compensation de l'abandon de leur droit de préférence sur la ligne à construire entre le lac d'Eguedir et Adalia, la jonction de leur ligne Smyrne-Aïdin au réseau allemand d'Anatolie — on apprenne en même temps que quelque concession autrichienne d'une valeur au moins apparente a été obtenue sur un autre point de la côte de la Turquie d'Asie.

La question du Consulat de France à Jérusalem. — La question de la construction d'un consulat de France à Jérusalem a donné lieu, le 11 mars, à la Chambre, à quelques observations que nous nous ferions un scrupule de ne pas reproduire pour l'édification de nos adhérents. Voici la reproduction du passage de l'*Officiel* relatif à cette question :

M. EMMANUEL BROUSSE. — Je demande à M. le rapporteur si, dans les chiffres modifiés, figurent ceux du chapitre 34, concernant l'emploi des fonds provenant de legs ou de donations.

Mon attention a été attirée en effet sur le passage très intéressant que M. Marin a bien voulu consacrer à la donation faite par M. de Pierredon en vue de la construction d'un consulat à Jérusalem.

J'ai été stupéfait de la réponse qui a été faite par le département des Affaires étrangères au rapporteur et d'après laquelle « la somme versée n'aurait pas fait l'objet d'une donation officielle acceptée dans les formes prescrites ».

Quelle suite a été donnée aux instances de M. le rapporteur à cet égard ?

M. LOUIS MARIN, rapporteur du budget des Affaires étrangères. — Aucune suite n'a été donnée momentanément à mes instances ; mais un débat s'ouvrira, à cet égard devant la Chambre, lors de la discussion du projet de loi déjà déposé et tendant à la construction d'un consulat à Jérusalem.

Vous savez, messieurs, quel sujet vise la question de M. Brousse.

Un généreux donateur, M. Michel de Pierredon, petit-fils de Michel pacha, c'est-à-dire représentant d'une des familles qui ont rendu les plus grands services à la France en Orient, avait, en voyageant en 1909 à Jérusalem, constaté que notre consulat général était en location, et comparé la médiocrité de son installation par rapport aux établissements consulaires de la Russie, de l'Angleterre et de l'Allemagne. Par une générosité qui est une tradition de sa famille en Orient — générosité à laquelle toute la Chambre rendra hommage en même temps que moi — il fit don à la France des sommes nécessaires à la construction d'un consulat à Jérusalem.

La dépense avait été évaluée à 200.000 francs et, dès cette évaluation, M. Michel de Pierredon la fit verser au ministère des Affaires étrangères au printemps de 1910. Depuis qu'il est, d'ailleurs, entre les mains des administrations dites compétentes, le projet s'est considérablement augmenté, puisqu'il se monte maintenant à 495.000 francs, sans compter le terrain acheté 100.000 francs et d'autres causes de dépenses que nous aurons à discuter comme très inté-

ressantes en elles-mêmes d'abord, et aussi pour l'établissement des principes qui doivent désormais nous guider dans la construction ou la gestion de nos immeubles à l'étranger.

Mais la question posée par M. Brousse ne vise qu'un seul fait, le don de M. Michel de Pierredon versé entre les mains d'Hamon en 1910, dilapidé par ce dernier, qui fut condamné surtout pour ce fait — autant du moins qu'on en peut juger par les comptes rendus singulièrement brefs d'un procès singulièrement hâtif — par la Cour d'assises à cinq ans de prison et qui bénéficia si promptement de la libération conditionnelle.

Naturellement, ni le Parlement, ni le gouvernement n'entendent se soustraire à la nécessité de construire le Consulat général de Jérusalem et de tenir la parole morale donnée. Mais il n'en est pas moins vrai qu'au point de vue juridique la question que pose M. Brousse est grave et que la réponse de M. le ministre des Affaires étrangères ne peut nous satisfaire.

M. EMMANUEL BROUSSE. — Évidemment.

M. LE RAPPORTEUR. — Il semble, en tout cas, messieurs, à votre rapporteur que, du moment qu'un fonctionnaire, qu'il s'agisse du directeur des fonds et de la comptabilité ou de tout autre, reçoit une donation, non seulement il en est moralement responsable, mais il en est juridiquement dépositaire comme d'un dépôt et il en doit compte. Par conséquent, la question se posera devant la Commission du budget de savoir si celui qui a reçu les fonds est responsable de leur remboursement, ou s'il faudra que les contribuables les payent.

C'est au moment où la Chambre discutera sur la reconstruction du consulat de Jérusalem que la question pourra se poser utilement.

Nous osons même espérer qu'elle sera résolue. Faut-il conclure de la réponse faite à M. Marin par le ministère des Affaires étrangères que celui-ci veut s'en tirer par une argutie et ne pas donner suite à un legs sous prétexte qu'il n'a pas fait « l'objet d'une donation officielle, acceptée dans les formes prescrites » ? Ce serait traiter d'une singulière manière l'intérêt public et la volonté d'un mort. Nous savons qu'on prend de singulières libertés en France avec les testaments, mais il serait vraiment excessif de se retrancher derrière une question de forme pour ne pas donner l'emploi stipulé à une somme touchée par l'Etat. L'embarras causé par les détournements d'un fonctionnaire prévaricateur ne justifierait pas ce *summum jus*. L'Etat ne doit d'ailleurs pas décourager par une véritable malhonnêteté les testateurs disposés à l'aider à assurer des services publics auxquels suffit si difficilement son budget.

Extrême-Orient

CHINE

La dictature de Youan Chi Kaï. — L'on se rappelle qu'après la dissolution de la Chambre et du Sénat, un Conseil composé de membres nommés par le gouvernement avait eu pour mission d'élaborer un projet de Constitution. Ce tra-

vail vient de prendre fin. Un rapport, comprenant sept chapitres a été soumis à la présidence; Youan Chi Kaï l'a approuvé.

Ce rapport établit en premier lieu le statut de la future Assemblée délibérative et du Cabinet. Celui-ci comme celle-là auront un rôle effacé, destiné à satisfaire les partis constitutionnels; les organes véritables du nouveau régime seront un secrétariat d'Etat et le Conseil consultatif actuellement existant; l'un et l'autre proposeront au président la dissolution du Parlement et renverront ou repousseront les lois adoptées par l'Assemblée législative. Le Cabinet, composé de chefs des départements et non de ministres, servira d'intermédiaire entre le président et le Parlement; il sera libre de ne pas répondre aux questions que pourront lui poser les représentants sur la politique gouvernementale ou les affaires administratives. Le chef du pouvoir exécutif déclarera la guerre, conclura la paix, exercera un droit de contrôle sur l'armée et la marine; ses pouvoirs en toute matière seront les plus étendus. Un Conseil spécial étudiera toutes les questions relatives aux finances.

Le rapport sur la Constitution examine aussi les conditions dans lesquelles seront nommés les fonctionnaires civils et militaires; le président, sur la proposition du secrétariat, aura le droit absolu de nomination et de destitution. La magistrature sera soumise à la direction gouvernementale.

On ne connaît encore que par de brefs télégrammes l'esprit de la nouvelle Constitution chinoise. Mais les renseignements qui précèdent suffisent à montrer qu'elle est celle d'un régime de dictature. Comme nous l'avons souvent dit, Youan Chi Kaï entend être le maître absolu; par sa politique persévérante il a brisé toute opposition et a rétabli le principe d'autorité.

Un nouvel emprunt chinois. — La dictature progressive dont nous venons de parler ne peut avoir d'autre base que la force, et celle-ci repose en particulier, dans un pays comme la Chine où nous avons vu les méthodes très particulières suivies par le président pour dompter ses adversaires, sur la possession de l'argent. Jusqu'ici, les ressources financières du gouvernement de Pékin ne viennent guère des provinces, c'est l'emprunt extérieur qui les a fournies, aussi ne sera-t-on pas étonné d'apprendre que le ministre des Finances de Youan Chi Kaï, négocie avec les banques du Consortium en vue de la conclusion d'un nouvel emprunt d'Etat de 800 millions.

Cet emprunt est celui qui a été projeté depuis longtemps pour assurer la réforme monétaire de la Chine. Il servirait à parer, par des rachats, à la dépréciation du papier-monnaie des provinces et à remédier, d'une manière générale, au désordre financier. Il va sans dire, d'ailleurs, que, comme dans les emprunts dits industriels qui se sont tous accompagnés de l'octroi au gouvernement de Pékin d'une somme dont il pouvait dis-

poser librement pour ses besoins, une partie de l'argent de l'emprunt dit de la réforme monétaire servira à assurer l'existence du gouvernement de Youan Chi Kai. En échange de l'argent qui sera fourni à ce dernier on assure que les banques ont l'intention d'insister pour obtenir un contrôle plus étroit de l'administration des gabelles, et d'exiger de contrôler également dans une certaine mesure le rachat du papier-monnaie des provinces et la réforme monétaire en général.

Nous ne savons si les conditions du marché de l'argent rendront très facile l'émission d'un gros emprunt chinois, mais il semble que le gage de celui-ci soit moins difficile à trouver qu'on le croyait il y a quelque temps. Les gabelles donnent, en effet, sous le contrôle de sir Richard Dane, chargé par le Consortium de la surveillance qui a été accordée à ce dernier par le contrat du précédent emprunt, des résultats que l'on n'espérait guère. Sans changer dans l'ensemble le fonctionnement du commerce du sel et la perception de l'impôt qui varie à l'infini selon les provinces et les districts, mais seulement en resserrant un peu les boulons de la machine, sir Robert Dane est arrivé à lui faire donner plus qu'on ne pensait, et c'est ainsi que pendant les huit mois qui ont précédé le 31 décembre 1913, le gouvernement central a reçu, du fait de l'impôt du sel, et sans comprendre le Yunnan et le Seutchouan, une somme nette de 10.500.000 taëls.

L'Allemagne, la Russie et la Chine. —

On peut se demander si l'idée encore vague de chercher à utiliser un jour la Chine contre la Russie n'a pas passé par quelque cerveau allemand. Une telle conjecture n'a rien d'in vraisemblable : les Allemands, très pratiques dans les moyens, ne sont pas moins imaginatifs dans les conceptions. S'ils pouvaient susciter en Chine une force quelconque opposable à l'Empire moscovite, ils estimeraient sans doute que ce serait pour eux un grand avantage à l'heure où ils sont de plus en plus inquiets du développement colossal de leur voisin de l'Est. La Russie préoccupe, en effet, beaucoup l'Allemagne ; pendant longtemps celle-ci avait pensé que le grand Empire slave resterait indéfiniment une masse amorphe, une région agricole achetant les produits industriels allemands, un pays au gouvernement effacé, docile aux inspirations de Berlin. Tout cela a paru changer ces derniers temps, et une campagne violente dont nous parlons, d'autre part, commencée par la *Gazette de Cologne* contre les armements de la Russie n'a été que la manifestation maladroite d'un sentiment très général dans l'Empire allemand. Autrefois celui-ci ne songeait guère qu'à se servir des Turcs pour faire une diversion à la politique et aux efforts que la Russie pourrait tourner du côté de l'Europe centrale. Aujourd'hui il regarde plus loin et songe à l'Extrême-Orient, et on peut croire que quelques Allemands espèrent encore que l'on pourra susciter un nouvel antagonisme russo-japonais, tandis que d'autres seraient heureux de pouvoir trouver en Chine des

éléments d'une force organisable contre la Russie. Ce que l'on se garde bien de dire dans les milieux officiels, les brûlots du pangermanisme hésitent rarement à le proclamer ; c'est ainsi que, tout récemment, dans une revue allemande, le *Griffon*, le général de Bernhardi parlait de la Chine dans des termes qui permettent de deviner assez facilement ce qu'est le fond de sa pensée.

« Notre premier souci, écrit-il, devrait être d'ouvrir à notre influence la presse chinoise qui, jusqu'à ce jour, n'a été accessible qu'à l'influence de l'Angleterre et du Japon. Les masses profondes du peuple chinois acquerraient ainsi une connaissance toujours plus exacte de la puissance politique et économique de l'Allemagne, en dépit des attaques que dirigent contre nous nos concurrents.

« En second lieu, les capitaux allemands devraient s'intéresser toujours plus aux entreprises économiques chinoises. Nos écoles devraient être organisées sur un plan systématique en vue d'une action précise.

« Enfin des expositions permanentes de produits allemands devraient être entretenus au besoin à grands frais dans les grands centres du Céleste Empire.

« Les succès ne manqueront pas si nous agissons avec méthode et énergie. Toutefois la condition préalable de ces succès est une politique vigoureuse, active et avérée. Si nous ne réussissons pas à accroître notre prestige en Chine et à nous y affirmer, si nous n'arrivons pas à convaincre la Chine de notre force, si nous ne lui garantissons pas qu'elle trouvera en nous un soutien contre ses adversaires, qui sont d'ailleurs aussi nos concurrents, tous les grands sacrifices financiers auxquels nous aurons pu consentir resteront vains. »

Le général de Bernhardi examine ensuite la situation de Kiao-Tchéou et de Tsin-Tao. Il estime que cette dernière place doit être fortifiée afin d'être en mesure de résister à un ennemi dont le général de Bernhardi ne dit pas le nom, mais qui paraît ne pouvoir être que la Russie.

« Nous possédons, dit-il, à Tsin-Tao, le plus beau port de la côte chinoise. Nous y avons hissé notre pavillon, construit des forts et indiqué notre intention d'y rester. Tout notre prestige en Chine dépend de la question de savoir si cette intention deviendra une réalité. Si nous abandonnons Tsin-Tao, ou si un ennemi réussit par la force des armes à l'arracher de nos mains, notre prestige en Extrême-Orient recevra un coup mortel. C'en sera fait de notre commerce qui ne pourra résister à la concurrence des autres pays d'Europe. Notre impérieux devoir est donc de fortifier notre position de Tsin-Tao par tous les moyens, notamment par une collaboration de nos finances, de notre commerce, de notre industrie et de notre politique. »

On devine entre les lignes l'idée de faire prendre par l'Allemagne la direction d'une réorganisation chinoise qui viserait particulièrement la Russie. Que les Allemands s'occupent beaucoup en ce

moment d'Extrême-Orient, cela n'est pas douteux. Leurs journaux en parlent, et le correspondant du *Temps* à Berlin qui peut relever jour par jour les indices de la politique allemande, écrivait il y a quelques semaines à son journal : « Il est permis de penser que le conflit latent entre Saint-Petersbourg et Berlin pourrait avoir pour conséquences une tentative de rapprochement entre l'Allemagne et les puissances d'Extrême-Orient. » Ce que pourrait être ce rapprochement, il est bien difficile de le prévoir. On ne se représente pas l'Allemagne se conciliant à la fois le Japon et la Chine. Il y a là des situations trop contradictoires pour être mises en harmonie et exploitées simultanément. Le Japon ne saurait être partisan d'une Chine fortifiée par l'Allemagne, mais si la réalisation est difficile, on peut croire que l'idée existe, et il sera très intéressant de suivre, avec le souci d'en découvrir les manifestations, les développements de la politique extrême-orientale du gouvernement de Berlin.

Celui-ci accorde quelques satisfactions à la Chine. C'est ainsi qu'on annonce qu'il a décidé de retirer les détachements de marine qui avaient été débarqués à Hankéou. Cette mesure lui est d'autant plus facile que cette force ne s'en va pas bien loin, qu'elle est ramenée à Tsing-Tao, d'où il serait bien aisé de la faire parvenir en quelques jours sur les points de la République chinoise où les intérêts allemands paraîtraient menacés.

La lutte contre l'opium. — Un certain nombre de voyageurs récents ont conçu quelques doutes sur le sérieux et la durée de la lutte entreprise dans le Céleste Empire contre l'opium. Parmi eux il faut citer M. Jean Rodés, qui publiait récemment dans le *Temps* des appréciations assez pessimistes sur ce sujet en évoquant des tentatives antérieures qui n'ont donné aucun résultat durable après un court accès de zèle. M. Rodés déclarait que la croisade contre l'opium n'était guère appréciée par les fonctionnaires que lorsqu'elle leur permettait d'exploiter les populations soit par une répression s'accompagnant de fortes amendes, soit, au contraire, en leur vendant un aveuglement lucratif.

Le correspondant du *Times* à Changhaï a donné des méthodes de certains fonctionnaires une illustration telle qu'elle vient à l'appui de ce que disait le voyageur français. Il raconte que les cultivateurs de la région de Ningpo sont exaspérés des amendes qui leur sont infligées parce qu'on trouve seulement deux ou trois pieds de pavots dans leurs champs. Une telle découverte n'impliquerait nullement de la part du propriétaire une infraction aux lois contre l'opium, puisqu'il suffirait que quelques vieilles graines égarées aient germé pour provoquer le délit, mais le mécontentement est d'autant plus grand que, d'après les victimes, ce délit est créé de toutes pièces par ceux qui ont la mission fructueuse de le réprimer. Récemment les fermiers d'un district

voisin de Ningpo se défiant des fraudes des fonctionnaires, firent bonne garde et s'aperçurent qu'un individu, employé par les mandarins locaux, plantait en cachette de jeunes pavots. En même temps un autre compère se tenait à peu de distance, prêts à constater le délit. Les profits d'opérations de ce genre peuvent se mesurer à ce fait que récemment un homme fut condamné à une amende de 3.600 dollars à la suite de la découverte dans ses champs de quelques pavots qu'il prétendait avoir été plantés exprès pour pouvoir lui infliger cette punition pécuniaire. Comme on le voit, si la campagne contre l'opium a été menée de bonne foi par un certain nombre de Chinois, il serait difficile de penser qu'elle n'est marquée que par des actes de vertu.

La Russie et la Mongolie. — Le ministre des Affaires étrangères russe vient de publier un livre orange sur la Mongolie, comprenant la correspondance qui préluda à l'accord russo-mongol de novembre 1912, le texte même de cet accord, la correspondance diplomatique qui précéda l'accord russo-chinois de novembre 1913, etc.

Il résulte de ces documents que le gouvernement russe a toujours soutenu contre la résistance et d'Ourga et de Pékin l'autonomie de la Mongolie sous la suzeraineté chinoise. M. Sazonof, ministre russe des Affaires étrangères, formulait dans les termes suivants ses instructions à M. Korostovetz, ministre russe à Pékin : « La décision prise par le gouvernement impérial d'assurer l'autonomie de la Mongolie extérieure vise à la création d'une province chinoise dont le statut spécial sera garanti par la Russie. Comme je l'ai expliqué à la Douma au mois d'avril dernier, notre politique en Mongolie extérieure tend à prévenir l'établissement dans cette région frontalière d'un pouvoir militaire fort. »

M. Sazonof défendit énergiquement ce point de vue contre les autorités d'Ourga qui auraient voulu se libérer complètement de la tutelle chinoise.

Mais M. Sazonof envoyait le 13 novembre à l'agence russe à Ourga une dépêche dans laquelle il disait : « Nous avons averti les Mongols de l'impossibilité où nous sommes d'assurer leur complète indépendance de la Chine. La souveraineté chinoise sur la Mongolie, reconnue par nous, est d'ailleurs un lien purement juridique puisqu'il ne prive pas le gouvernement mongol du droit de décider toutes les questions, y compris les questions politiques, pourvu que le gouvernement chinois participe aux négociations relatives aux affaires extérieures. Nous nous sommes aussi depuis le début réservé le droit de définir les limites de la Mongolie autonome, et avons fait observer à plusieurs reprises l'impossibilité où nous étions d'y comprendre la Mongolie intérieure. »

En ce qui concerne celle-ci, il est à signaler que d'après une dépêche de Tchita, en Transbaïkalie, au *Rousskoe Slovo*, la province de Barga qui se trouve dans la Mongolie intérieure, cherche à

s'assurer une situation définitive la libérant des inconvénients de l'occupation chinoise. Elle négocierait avec le gouvernement de Youan-Chi-Kaï la reprise de ses anciennes relations avec la Chine, c'est-à-dire la reconnaissance de la suzeraineté du gouvernement de Pékin, à la condition qu'aucune troupe chinoise ne soit stationnée sur son territoire.

Les exploits du Loup Blanc. — Lorsque nous avons publié notre dernier Bulletin, les dépêches pouvaient faire croire que les bandes du Loup Blanc étaient sur le point de piller Si Ngan Fou, la capitale du Chensi. Cette nouvelle était d'un très haut intérêt puisqu'il s'agit de la ville historique peut-être la plus vénérée de la Chine, où, plus de deux mille ans avant Jésus-Christ, l'histoire où la légende commençait à placer le siège de l'empire qui en a été retiré pour être transféré à Pékin, par Koublaï Khan, au XIII^e siècle. Aujourd'hui Si Ngan Fou est encore un centre très important, comptant plus de 500.000 habitants, quelques-uns même disent 700.000. Il était d'ailleurs permis de douter de la capacité de la très petite bande du Loup Blanc de s'emparer d'une pareille cité, entourée d'une muraille plus formidable encore que celle de Pékin, à moins qu'elle n'eût des intelligences dans la garnison chargée de la défendre.

Depuis lors, la situation s'est éclaircie. Les bandes du Loup Blanc ont bien tourné autour de Si Ngan Fou, mais n'ont fait aucun effort déterminé pour y pénétrer. Elles se sont bornées à mettre à sac les villes secondaires de la région. Aujourd'hui, leurs progrès vers l'Ouest sont arrêtés par la présence des troupes venues du Seutehouan et du Chansi. Les brigands n'ont trouvé d'issue que vers la province, assez peu riche et peuplée du Kansou. On peut même se demander si, dans quelque temps, les bandes ne seront pas détruites, étant donnée la quantité de troupes employées contre elles par Youan Chi Kaï. Le commandement de cette armée mise en campagne contre de simples brigands a été donné au général Lou Tchien Tchang, chef de la Cour martiale de Pékin. Il a sous ses ordres des troupes fournies par les gardes du corps présidentiels et de la cavalerie venue de Mandchourie et de la Mongolie orientale. Peut-être à vrai dire, y aura-t-il quelque rivalité entre le général Lou Tchien Tchang et les généraux de la région du Yang-tseu, et il n'est pas impossible que le Loup Blanc, s'il se sent incapable de résister, profite du moins des hésitations qu'il constaterait chez ses adversaires pour échapper au cercle qui menace de l'écraser et aller poursuivre ailleurs ses déprédations.

Nous avons donné le mois dernier un résumé de ses mouvements qui l'ont mené du Nord du Houpé jusqu'en dans l'Ouest du Ngan-Hoeï, après quoi, traversant le Sud du Honan, il est arrivé dans la région de Si Ngan Fou.

Son passage a été marqué par des cruautés

épouvantables. On a maintenant des renseignements sur le sac de Kouang-Tchéou, grosse ville du Sud-Est du Honan, qu'il a pillée au mois de février. Cette cité, murée, n'a pas moins de 100.000 habitants, et elle a été enlevée grâce aux partisans que les brigands avaient dans la place et qui ont pris la muraille à revers, tandis que les bandes l'attaquaient par l'extérieur. Tous les hommes qui se trouvaient sur la muraille ont été massacrés. Les brigands entrèrent dans la ville en poussant des cris. Ils tiraient sur toute personne qui fuyait, tout individu armé, fut-ce seulement d'un bâton, tous ceux qui cherchaient à se cacher, et tous ceux qui fermaient leur porte. Enfin, parmi les victimes étaient tous les hommes portant des fourrures et tous ceux qui ressemblaient à des soldats.

Dans une des maisons de Kouang-Tcheou un enfant fut tué pour avoir dit qu'un soldat du gouvernement venait seulement de quitter sa place. Dans une autre, une fille subit le même sort parce qu'on ne pouvait pas la faire cesser de crier. Le feu a été mis en un grand nombre d'endroits. Les vieilles femmes qui passaient pour avoir de l'argent ont été effroyablement torturées dans l'espoir de leur faire révéler leur cachette. Certains des partisans du Loup Blanc tuaient par plaisir tous ceux qu'ils rencontraient. Lorsqu'ils pillaient les bureaux des percepteurs d'impôts ou les boutiques des changeurs ils se bornaient à prendre l'argent, ensuite ils invitaient la foule à se disputer les billets de banque et la monnaie de billon, s'amusant à tuer tous ceux qui mettaient trop d'ardeur à cet exercice et semblaient prendre plus que leur part.

Chose étrange, ils paraissent avoir épargné systématiquement les chrétiens. Dans une maison de Kouang-Tcheou ils trouvèrent une femme avec son enfant nouveau-né et lui demandèrent : « Appartenez-vous à la religion des étrangers ? » Sur sa réponse : « Oui, vous pouvez le voir à la dimension de mes pieds » (elle n'avait pas les pieds bandés à la chinoise), ils la laissèrent en paix, et on cite d'autres cas analogues. Le Loup Blanc a d'ailleurs eu à certains moments jusqu'à quarante missionnaires à sa merci dans les districts qu'il occupait. Si des pères français ont été tués, c'est contrairement à ses ordres et par certains de ses hommes agissant contre ses volontés. Il semble que lui-même a toujours désiré éviter de soulever les protestations étrangères pour ne pas rendre ses mouvements plus difficiles.

Récemment, il a lancé une proclamation, se déclarant « le grand toutou sauveur de la république ». Il dénonce le « traître Youan Chi Kaï », promet la prise de Si Ngan Fou et déclare qu'il donnera la paix, la protection et la prospérité à tous les hommes. Cette proclamation contraste singulièrement avec la conduite de ses adhérents. Néanmoins il est possible que si le Loup Blanc réussissait à se maintenir contre les troupes de Youan Chi Kaï, il chercherait, après avoir tant pillé, à fonder quelque Etat ordonné; l'homme semble être doué d'une énergie rare et de cer-

taines qualités guerrières qui lui ont permis de vaincre ou, dans les cas trop difficiles, d'éluder très habilement un contact décisif avec les troupes envoyées contre lui.

La carrière de Tchang Hsoun. — Le « général » Tchang Hsoun n'est pas un inconnu de nos lecteurs. Ils ont vu plusieurs fois à l'œuvre cet aventurier, produit de la révolution. Mais le *Times* vient de publier un résumé de sa carrière que nous croyons intéressant de reproduire en grande partie. C'est un roman qui montre ce que peuvent tenter dans des temps troublés les individualités vigoureuses. La légende, communément acceptée, dit qu'il était à l'origine un *mafou*, soit cocher, que Tchang Hsoun et que dans cet humble situation il gagna la faveur de l'impératrice douairière. Il suffit de savoir qu'il est tout à fait ignorant et illettré; mais que quand la Révolution éclata en 1911, il s'improvisa général. Grâce à la pusillanimité des autorités provinciales du Yangtseu, Tchang Hsoun devint facilement, à la faveur des désordres, le maître de Nankin, et se trouva être le dernier soutien de la dynastie mandchoue dans le Sud. Il était d'ailleurs tout prêt, dit-on, à changer son fusil d'épaule contre une somme suffisante de taels; mais les révolutionnaires ne voulurent pas l'acheter, parce qu'ils se croyaient capables de le chasser. Et, en effet, il dut partir, mais non sous la pression de la force des révolutionnaires: il disparut parce que Pékin lui refusa l'appui qui lui était nécessaire, et Pékin l'abandonna pour hâter la chute de la dynastie: ce fut une simple manœuvre politique. On reconnaît dans cette histoire la manière dont Youan Chi Kaï soutint la dynastie à ses derniers moments.

Le printemps de 1912 trouva Tchang Hsoun installé à Yen-tcheou-fou, dans le Kiangsou du Nord. Il commandait à quelques milliers d'hommes dont il avait amené une partie de Nankin et recruté le reste sur place. Il était à la solde de la République et son armée était payée par Youan Chi Kaï. Il s'était logé avec ses hommes dans le matériel roulant de la section anglaise du chemin de fer Tientsin-Poukéou et campait ainsi sur la voie. La situation de ce personnage était alors bien caractéristique du moment. Il ne faisait aucun mystère de ses intelligences avec le parti impérial et déclarait à qui voulait l'entendre qu'il entretenait son armée avec l'argent de la République, pour veiller à ce que les Mandchous fussent convenablement traités par le nouveau gouvernement. En 1912 on parlait beaucoup des projets des Mandchous et de ce qu'ils pourraient faire pour reprendre le pouvoir. Il semblait inévitable que le point de ralliement de leurs forces serait Yentcheou-fou, où résidait Tchang Hsoun. En 1913 toute idée d'une insurrection des Mandchous était écartée, mais on était convaincu que des troubles graves se préparaient dans le Sud. Les griefs des révolutionnaires contre Youan Chi Kaï grossissaient de jour en jour et il n'est pas

douteux que des efforts sérieux furent faits par eux pour s'assurer l'appui de Tchang Hsoun contre le gouvernement central. Tchang Hsoun cependant ne se laissa pas séduire; il resta fidèle à Youan Chi Kaï et finalement partit à l'assaut de Nankin dont il se rendit maître.

Sans doute cet aventurier avait reçu la promesse d'être nommé gouverneur militaire du Kiang-sou et par conséquent de sa capitale Nankin. Mais il fut peut-être aussi poussé à faire cette expédition par son ressentiment contre les habitants de Nankin qui l'avaient mis dehors et avec lesquels il avait un compte personnel à régler: il avait dû, après son départ, en 1912, payer une rançon pour se faire renvoyer une de ses concubines que les Nankinois avaient gardée en otage. En tout cas, la façon dont il traita cette malheureuse ville de Nankin ne sera jamais oubliée. Et c'est même là une page peu glorieuse de l'histoire de Youan Chi Kaï. Une armée régulière sous les ordres d'un des généraux de Youan Chi Kaï, Feng Kono Chang, avait été expédiée dans la région pour coopérer à l'action des troupes de Tchang Hsoun. Cette armée resta l'arme au pied, sans intervenir, tandis que Tchang Hsoun assiégeait la ville. Plus tard, lorsque Nankin tomba et que les soldats de Tchang Hsoun la mirent à sac, les réguliers de Feng Kouo Chang gardèrent leur immobilité et laissèrent faire.

Toutefois la médaille eut son revers. Parce que des Japonais avaient été tués pendant le sac de Nankin, le gouvernement de Tokyo demanda que Tchang Hsoun fit amende honorable et que le gouvernement militaire de la province lui fût enlevé. Le personnage sut se tirer de ce mauvais pas. Il se fit nommer commissaire inspecteur du Yantseu et se retira à Hsou-tcheou-fou, à 300 kilomètres au Nord du Yangtseu, où il s'établit avec 12.000 hommes de troupes. En quittant Nankin, Tchang Hsoun avait exigé, comme nous l'avons raconté une rançon et enlevé une quantité considérable de butin qu'il avait fait transporter gratis à Hsou-chaou-fou, par le chemin de fer du gouvernement, sous les yeux de l'armée de Feng Kouo Chang impassible.

Enfin ces derniers temps, Tchang Hsoun vient de recevoir une nouvelle mission bien curieuse. Le président Youan Chi Kaï l'a invité à diriger les opérations contre le fameux brigand Loup Blanc, et il a accepté. Il est intéressant de voir Tchang Hsoun chargé d'une mission utile alors surtout que cette mission est difficile et peut-être dangereuse. Mais ce qui serait vraiment intéressant à savoir c'est si Youan Chi Kaï aimerait mieux apprendre la déconfiture du Loup Blanc ou celle de Tchang Hsoun. En tout cas le dictateur ne peut que gagner au mal que se feront ces deux personnages gênants... à moins qu'ils ne se réconcilient, car tout est possible avec ces aventuriers nés spontanément du désordre de la révolution chinoise.

JAPON

La solution de la crise ministérielle japonaise. — Contrairement à ce que nous faisons prévoir dans notre dernier Bulletin, la crise ministérielle japonaise n'a pas été résolue par la constitution d'un cabinet Kiyoura. La solution a été beaucoup plus inattendue puisque, sans doute en présence de l'impossibilité de trouver un appui parlementaire au vicomte Kiyoura, on a demandé au comte Okuma de constituer le nouveau ministère.

Malgré la difficulté où l'on est de pénétrer dans les arcanes de la politique japonaise, il semble que l'on puisse deviner les raisons pour lesquelles appel a été fait au comte Okuma. Celui-ci a depuis longtemps été partisan d'un gouvernement plus nettement parlementaire, aussi, bien qu'il eût été plusieurs fois au pouvoir comme ministre des Affaires étrangères, puis comme président du Conseil en 1898, ses opinions ne faisaient pas de lui une *persona grata* auprès du Conseil des Anciens qui a conservé, jusqu'à ces derniers temps, la haute main sur la politique japonaise. Néanmoins, il pouvait, pour ainsi dire, servir de pont entre ce gouvernement et le régime plus parlementaire auquel tend la Diète et une partie de l'opinion, mécontente des charges très lourdes qui pèsent sur le pays. C'est sans doute pour cette raison que les gens eux-mêmes ont été favorables à la constitution du ministère Okuma qui vient de remplacer celui de l'amiral Yamamoto.

Le comte Okuma, malgré ses idées « avancées » est, en effet, par bien des points « vieux Japon » tout d'abord, par son âge, puisqu'il a soixante-seize ans. On trouve en lui tout à fait les allures des hommes d'Etat de la période héroïque du Meidji; sa courtoisie un peu hautaine rappelle la vieille éducation samouraï des hommes formés encore sous l'ancien régime. Le comte Okuma n'a pas hésité à certains moments à imposer ses décisions personnelles lorsqu'il jugeait que l'intérêt de la nation l'exigeait. Il en a éprouvé le danger dans un pays aussi passionné que le Japon, puisque en 1889, en raison de son attitude temporisatrice dans la question de la revision des anciens traités conclus entre l'Empire du Mikado et les puissances occidentales, aux ressortissant desquels l'exterritorialité était reconnue, il fut l'objet d'un attentat et une bombe lui arracha une jambe.

Le gouvernement du comte Okuma inaugure au moins sur un point, une politique nouvelle : il ne représente pas une influence de clan. Celui dont le nouveau Premier est originaire, Hizen, bien qu'il ait pris part à côté des autres clans du Sud à la révolution de 1868, n'a pas conservé comme Satsouma et Chochou, dont le premier domine la marine et le second l'armée, une influence sur les affaires du pays. On peut donc

espérer que son ministère mettra fin à ces intrigues des anciens groupes qui se combinaient et s'alliaient à celles des partis de la Diète, les deux éléments contribuant au désordre qu'il est impossible de ne pas constater dans la politique japonaise de ces derniers temps.

Il est très difficile de savoir quelle action exercera le ministère Okuma et quels appuis il trouvera. On assure qu'il aura dans la Diète celui des trois partis qui étaient en opposition avec le Seyoukaï, mais les groupements parlementaires japonais sont si inconsistants qu'il serait imprudent de rien présager à cet égard ; peut-être même si le gouvernement du comte Okuma présente des chances de durée, quelques membres du Seyoukaï se tourneront-ils vers lui.

Cette solution de la crise ministérielle ne résout d'ailleurs pas les graves questions qui se posent maintenant pour le Japon. Comme nous le disions dans notre dernier numéro, il est nécessaire de chercher à alléger les charges publiques. Le comte Okuma pourrait tenter de le faire, de restreindre, mais sans excès, les dépenses militaires puisqu'il inspire à la fois une certaine confiance aux représentants du vieux Japon, et qu'il n'est pas antipathique aux parlementaires de ce pays. Reste à savoir, il est vrai, quel « coefficient personnel » il introduira dans les affaires publiques. Il est connu comme un esprit brillant, parfois même quelque peu paradoxal. Beaucoup de Japonais le considéraient ces dernières années plus comme un idéologue, comme un orateur, que comme un homme politique. Son avènement au pouvoir était peut-être la seule solution capable de concilier les éléments en présence, mais c'est avec beaucoup de curiosité et aussi d'incertitude que les spectateurs et aussi les amis du Japon attendront le développement de la politique de son ministère.

La mort de l'impératrice douairière. — L'impératrice douairière est morte le 9 avril à Noumadzou et les formes qui ont été observées à l'occasion de cet événement nous révèlent, après les détails donnés dans un récent article sur la vie de la Cour impériale de Tokyo, quel protocole ou même quel rituel étrange survit jusqu'à nos jours dans l'entourage de l'empereur du Japon.

Tout d'abord il est entendu que les souverains de ce pays ne peuvent mourir qu'à l'intérieur de leur palais. L'impératrice douairière étant morte à Noumadzou, dans un palais secondaire, sa dépouille mortelle devait être amenée à Tokyo avant que l'on publiât son décès. Aussi, le seul bulletin qui a d'abord été publié était ainsi conçu : « L'impératrice douairière est dans une condition critique; elle a décidé de rentrer à Tokyo ». Le lendemain au soir, sous le clair de lune, le cadavre de l'impératrice faisait son entrée solennelle dans la capitale, entourée de la pompe et des hommages qui devaient être accordés à sa majesté vivante. Le personnel de la Cour reçut le corps à la gare de Shimbashi. On l'installa

dans le carrosse ordinaire, et il passa au trot des chevaux, avec l'escorte de rigueur, entre les lignes des soldats qui faisaient la haie. C'est seulement le silence de la foule qui contemplait ce spectacle nocturne qui pouvait prouver que la souveraine ainsi honorée était morte et non pas vivante comme on affectait de le maintenir.

A la porte du palais impérial, l'impératrice régnante dut saluer, comme si elle vivait encore, sa parente défunte. Le corps reçut audience dans une salle du palais pour prendre congé des personnages de la Cour. Enfin, la défunte fut escortée jusque dans ses appartements dont elle fut mise en possession, et c'est seulement alors que l'on put proclamer ce que tout le monde savait, c'est-à-dire que l'impératrice douairière n'était plus. Jusque-là, l'étiquette de la Cour exigeait qu'on la tint pour encore en vie.

Comme feu le Tenno Moutsou Hito, l'impératrice douairière Harouka, qui, comme on le sait, n'est pas la mère de l'empereur actuellement régnant et qui est né d'une des dames de la Cour, avait été élevée dans l'atmosphère archaïque du vieux palais de Kyoto. Elle avait été mariée à l'empereur Moutsou Hito le 9 février 1869, c'est-à-dire exactement quatre mois après le couronnement de ce souverain. C'est peu après que la Cour quitta sa réclusion de Kyoto, où elle avait été maintenue depuis le temps de Tokugawa Iéyasu, qui avait fait de l'empereur une sorte d'être hiératique et avait contraint des générations de mikados à une existence retirée d'isolés, pour permettre aux chogouns de sa race d'exercer le pouvoir. L'impératrice appartenait, comme toutes les premières épouses des empereurs du Japon, à la maison de Fujiwara. Elle descendait d'un prince qui avait été régent du Japon au nom de Tchoukyou Tenno, le quatre-vingt-cinquième des souverains qui, suivant la légende, ont occupé le trône du Japon, et qui régnait pendant les deux premiers tiers du xii^e siècle. Comme l'impératrice douairière, l'épouse de l'empereur actuel a été prise dans la maison de Fujiwara pour bien montrer qu'au milieu des changements que la vie extérieure apportait au Japon moderne, rien n'est altéré des traditions de la race des empereurs issus des dieux, dont le droit divin doit se maintenir aux yeux de leurs sujets par le caractère immuable des lois de leur Cour.

PERSE

La situation intérieure. — Le gouvernement, convaincu de l'importance qu'il y a à convoquer le Medjliss pour le couronnement du Chah, a réuni une commission à laquelle ont pris part les députés déjà élus de la capitale, pour établir des instructions détaillées aux gouverneurs des provinces au sujet des élections. Les menées de l'ancien souverain font toujours l'objet d'une très active surveillance, surtout dans

le Nord où les partisans de Mohamed Ali sont particulièrement remuants. Ce dernier a tout récemment quitté Berlin à destination de Bruxelles où il est allé rejoindre son frère Choua es Sultaneh que l'on soupçonne d'avoir été l'auteur du dernier complot royaliste.

Le 20 avril est arrivé à Téhéran un rapport annonçant la mort d'un instructeur suédois, le comte de Liewenhaupt, tué ainsi qu'un officier persan dans une opération de police au village de Zelin, près de Hamadan. Des détachements de gendarmerie forts de 200 hommes environ avaient quitté Hamadan, Kasvin et Téhéran pour se rassembler dans le voisinage de Hamadan, dans le but d'arrêter une bande de pillards, dont le chef avait été tué il y a une quinzaine de jours par un officier suédois, le major Möller. Un petit détachement, sous les ordres du comte de Liewenhaupt et de deux officiers persans, se rendit au village de Zelin. A leur arrivée, ils furent accueillis par une fusillade partant du toit des maisons, et l'instructeur suédois fut tué sur le coup.

Les cosaques persans. — Le correspondant du *Novoie Vremia* à Téhéran a tenu son journal au courant des pourparlers qui sont engagés entre le ministre de Russie et le gouvernement persan au sujet de l'augmentation du nombre des cosaques. « La brigade de cosaques persans a été formée, dit-il, il y a trente ans, sous le commandement d'un colonel d'état-major russe, s'appelant officiellement « instructeur de la cavalerie persane ». La brigade, au début, comportait 500 cavaliers, puis son effectif fut porté à 1.000 hommes et elle conserva ce nombre pendant vingt ans. Le commandant de la brigade avait comme adjoints 2 officiers de cosaques russes et 1 officier d'artillerie dans le ressort duquel se trouvait une batterie montée, donnée par le gouvernement russe au chah Nars Eddine. En 1910, l'effectif de la brigade de cosaques fut porté à 4 régiments de 650 cavaliers chacun; en outre, il y avait deux compagnies (200 hommes) d'infanterie, et une batterie montée (6 pièces). L'année dernière l'effectif de la brigade s'élevait à 3.500 hommes. C'est à cela que se bornent toutes les troupes régulières persanes. Au cours de son existence, la brigade de cosaques a rendu beaucoup de services à la Perse. Elle a maintenu l'ordre dans la capitale. La situation de la brigade a toujours été très privilégiée. « Elle ne dépendait pas du ministère de la Guerre, mais directement du chah lui-même et avait d'excellents casernements. Dans la période de temps qui avait précédé la constitution, la brigade était très en honneur et jouait le rôle de garde du corps pour le chah. Mais la fidélité de la brigade à l'égard de Mohamed Ali, lui suscita des ennemis, dans les personnes qui étaient à la tête du gouvernement de Téhéran. Et bien qu'actuellement beaucoup de ceux qui jouèrent un rôle actif dans la période révolutionnaire soient disparus de la scène, le

gouvernement persan ne se montre pas animée d'excellentes intentions à l'égard de la brigade de cosaques; l'on s'en est aperçu dans les pourparlers concernant l'augmentation de l'effectif de la brigade.

« Aux instances du ministre de Russie, le gouvernement persan présente des objections et invoque le manque de ressources financières. Notre politique à l'égard de la Perse pendant une longue série d'années a été pleine de mollesse; en outre, comme les événements l'ont démontré, cette politique, en nuisant aux intérêts russes, n'a nullement profité à la Perse elle-même. Il faut espérer que, dans la question de l'augmentation de la brigade de cosaques, la diplomatie russe se montrera énergique. L'expérience a montré que la disposition de postes de cosaques sur les routes suivies par les caravanes a été un moyen sûr de rétablir l'ordre.

« Par suite de faits qu'il serait trop long d'énumérer, il est nécessaire d'établir comme règle que dans toutes les régions septentrionales de la Perse, rentrant dans la sphère de notre influence exclusive, une gendarmerie commandée par des officiers suédois ne puisse être admise. Le maintien de l'ordre dans ces régions doit absolument appartenir à la brigade de cosaques persans dont l'effectif doit atteindre le chiffre nécessaire à cette mission. Voilà ce que la Russie doit exiger et nous ne saurions permettre que la Russie fit preuve de fléchissement. »

La proclamation du couronnement du Chah. — Le régent, S. A. Aboul Kassem Khan Nassir el Molk a annoncé le couronnement de S. M. I. le sultan Ahmad Chah Kadjar par la proclamation suivante :

« Je ne pouvais choisir un jour plus heureux et une occasion plus favorable que ce jour anniversaire de la naissance de notre saint prophète (1) pour proclamer avec une joie profonde à tous les habitants de la Perse, que d'après l'article 38 de la loi organique, le 27 Chaban Prochain 1332, année Pars-II (2), S. M. I. Ahmad Chah Kadjar sera couronné, sous les meilleurs auspices, et prendra en ses augustes mains les rênes du gouvernement.

« Ce même jour, Sa Majesté Impériale exercera Elle-même le droit et le pouvoir souverains, et la régence, en même temps que mon rôle politique, prendra fin.

« La sagesse, l'esprit d'équité et de justice, la fermeté sont les éminentes qualités que Sa Majesté possède et qui se révèlent déjà. Elles donnent les plus belles espérances pour l'avenir de son règne, qui ouvrira une nouvelle ère de prospérité pour le pays.

« J'ai la vive satisfaction de pouvoir dire que, malgré les obstacles de toutes sortes et les plus grandes difficultés sur lesquelles je n'ai pas besoin d'insister, j'ai pu remplir jusqu'au bout les

devoirs que la loi m'a imposés. Le couronnement de Sa Majesté sera célébré à un moment où les luttes fratricides et les agitations de la discorde civile auront disparu. L'ordre et la sécurité se rétablissent chaque jour et les services publics ont déjà repris leur marche vers le progrès.

« Les administrations de l'Etat, dont la base a été établie suivant les exigences modernes, sont en bonne voie de développement. La situation générale du pays s'améliore. En prenant Elle-même en mains le pouvoir, Sa Majesté Impériale assurera au gouvernement une nouvelle force et son couronnement fera cesser toute velléité nouvelle de porter atteinte à l'ordre établi. De leur côté, le Medjliss et le Sénat qui vont s'ouvrir travailleront pour le progrès et pour le bonheur du peuple.

« Je souhaite et j'espère que l'union de tous les cœurs, dans l'attente de ce jour heureux, fera disparaître les dissensions passées et amènera l'harmonie et la concorde. Il faut que tous ceux qui ont à cœur le bien du pays se groupent autour du trône, avec une pensée égale, avec un sentiment unanime de loyal dévouement pour le souverain et pour le pays. C'est dans cette pensée, c'est dans ce sentiment de haute conscience que l'ère renouvellera le germe des espérances futures.

Ordre aux gouverneurs généraux, gouverneurs, administrateurs, émirs, ilkhanis et khans, et à tous les fonctionnaires, employés et agents de l'Etat.

Je vous invite à faire tous vos efforts pour maintenir dans vos circonscriptions et dans vos services respectifs l'ordre et la tranquillité. Vous donnerez ainsi à votre souverain la meilleure preuve de votre dévouement et de votre loyauté et vous permettrez de la sorte aux populations que vous administrez de participer en toute tranquillité d'esprit et avec joie aux fêtes solennelles du gouvernement;

« Vous donnerez lecture de ce télégramme de proclamation dans une grande assemblée de prêtres et de notables de toutes classes. Ensuite vous le porterez à la connaissance du public par tous les moyens en votre pouvoir.

Ordre du ministre de l'Intérieur.

« Votre Altesse est et demeure chargée de la préparation et de l'organisation des fêtes du couronnement. Votre Altesse voudra bien, en conséquence, prendre en temps utile toutes les dispositions nécessaires pour assurer à ces fêtes dans toutes les provinces le plus bel éclat et la plus grande solennité possibles.

« Fait à Téhéran le 17 Rebi-ul-Avel 1332 (13 février 1914).

« ABOUL KASSEM. »

Les chemins de fer. — Nous avons dit que les ingénieurs de la future ligne Mohammerah-Khoremabad, qui avait été confiée à un syndicat anglais, s'étaient trouvés dans l'obligation [de

(1) 17 Rebi-ul Avel 1332 (13 février 1914).

(2) 27 Chaban 1332 année Pars-II (21 juillet 1914).

suspendre leurs travaux de reconnaissance par suite de l'insécurité de la région dans laquelle ils opéraient. Cela était d'autant plus nuisible que le temps de l'établissement du tracé avait été limité par le gouvernement persan. Ce dernier vient d'accorder une prolongation de dix-huit mois pour la construction de cette ligne. Il a également pressenti le syndicat anglais de son intention d'entrer avec lui en négociations pour la construction immédiate de la première moitié de la ligne de Mohammerah à Dizfoul dont le tracé est terminé.

Le commerce de la Perse en 1912 : renseignements économiques. — Il y a dans le rapport de M. Saugon, premier interprète de la Légation de France à Téhéran, publié par les soins du *Moniteur officiel* du Commerce extérieur, des renseignements économiques qui seront très précieux pour les industriels français. Quelques-uns d'entre eux nous ayant paru de nature à intéresser nos lecteurs, nous les avons reproduits à leur intention.

« Le commerce général de la Perse, écrit M. Saugon, pendant l'année 1912, a atteint un chiffre global de 1.003.908.271 krans, se décomposant en : importations, 567.575.639 krans et en exportations, 436.333.271 krans. Il y a eu, comparativement à l'année précédente, dont le trafic total s'était élevé à 990.993.122 krans, une diminution de 2.632.801 krans sur les importations et une augmentation de 15.548.589 krans sur les exportations. Cette somme de 1.003.908.910 krans représente, au cours moyen de l'année de 223 krans pour 100 francs, celle de 450.189.368 fr. Les importations forment 53 0/0 du commerce général et les exportations 47 0/0.

« Les importations faites par la Perse consistent, par rang d'importance en : tissus de coton, sucres en pains, argent en lingots, thés, farines, fils de coton, tissus de laine, pétrole, merceries, peaux brutes, allumettes, œufs de vers à soie, indigo et kermès, épicerie, vêtements, objets en faïence et en porcelaine, drogueries, verreries, teintures, armes, bougies, galoches et chaussures, papiers, fils d'argent et d'or.

« Ses exportations à l'étranger comprennent les marchandises suivantes : coton brut, fruits, tapis de laine, riz, opium, céréales, soie en cocons, gommes, peaux brutes, laines brutes, animaux vivants, poissons, pierres précieuses, végétaux, tabacs non fabriqués, œufs, henné, soie grège.

« Des chiffres et de l'énumération qui précèdent nous pouvons tirer les remarques suivantes : en premier lieu que, le chiffre des importations et celui des exportations sont sensiblement égaux et que depuis quelques années le mouvement commercial de la Perse avec l'étranger progresse régulièrement.

« En second lieu que, durant cette année 1912, le commerce de l'Empire britannique a subi un mouvement de recul très appréciable (plus de

65 millions de krans sur l'année précédente) et que, par contre, le trafic avec la Russie n'a jamais atteint un chiffre aussi considérable. Ces fluctuations paraissent tenir à deux causes : depuis deux ou trois ans les routes du Sud étaient peu sûres, du fait des exploits de bandes de pillards qui dévalisaient les caravanes ; les destinataires ne résidant pas dans l'extrême-Sud ont donc préféré faire venir leurs marchandises de Russie ou d'Europe par les routes du Nord et le commerce britannique s'est senti certainement de cette insécurité ; cette première cause tend de plus en plus à disparaître, maintenant que les officiers suédois, au service du gouvernement persan, ont commencé l'organisation d'une gendarmerie, destinée en grande partie à protéger les voies du Sud de la Perse ; déjà depuis le début de cette année les convois circulent à peu près librement et les troupes envoyées dans les régions de Bouchir, de Chiraz et d'Ispahan ont pu faire réaliser de grands progrès et écarter des chemins suivis les hordes de brigands qui naguère les dévastaient ; d'autre part avant l'accord anglo-russe de 1907, la région d'Ispahan était en réalité du domaine propre de l'influence anglaise et c'étaient les produits anglais qui la fournissaient ; depuis cet accord, Ispahan et ses dépendances sont passées dans la zone d'influence russe et la Russie, en même temps qu'elle y développait son influence politique ne ménageait aucun effort pour s'en saisir aussi au point de vue économique et commercial.

« En troisième lieu, il saute aux yeux que la Perse n'importe que des produits manufacturés ou des créations industrielles et qu'elle n'exporte que des matières premières ou des produits de son sol, de son sous-sol et de la mer. C'est que la Perse, en dehors de l'industrie des tapis, la seule vraiment existante et de quelques fabriques de soie et de tissus de soie indigène, ne possède aucun développement industriel. Elle doit s'en remettre à l'étranger pour lui fournir tout ce qui, en dehors des produits alimentaires, constitue des objets nécessaires à la vie sociale. »

La Perse est pourtant naturellement riche ; mais elle est paralysée par le manque de communications rapides, par une disette d'eau, par l'indolence de ses habitants et, il faut bien le dire, les prévarications de ses gouverneurs et ses hordes de pillards.

« Tout cela d'ailleurs, ajoute M. Saugon, tend à disparaître ; la police et la gendarmerie sont organisées maintenant sous la direction de chefs étrangers. Les pays étrangers s'occupent à doter la Perse de voies ferrées ; une première ligne celle de Djoulfa-Tauris, avec embranchement sur Caswin et plus tard Téhéran est en cours d'exécution ; dans le Sud quatre lignes sont en projet, sans compter les pourparlers en cours au sujet de l'établissement du chemin de fer du Transpersan.

« La Perse modernisée et non plus à l'état féodal, comme en ces dernières années, peut progresser. Si ses habitants sont un peu apathiques,

ils sont en général intelligents, habiles, très imitateurs et semblent être très doués pour le négoce. Avec des réformes intérieures, la confiance renaîtra et le numéraire, actuellement rare, reparaitra et permettra aux indigènes et aux étrangers de transformer un pays riche par lui-même, mais qui s'était assoupi et ne demande qu'à se réveiller de ce long engourdissement.

« En ce qui concerne notre commerce spécial, il consiste surtout en importations de sucres en pains et sucre en poudre; habillements, cuivre, fils et tissus de coton, fils et tissus de laine, tissus de soie, mercerie et quincaillerie, articles de Paris, vins et boissons, conserves alimentaires, drogueries, automobiles. En dehors de quelques tapis et de rares objets de collection, nous achetons exclusivement à la Perse de la soie en cocons destinée à nos industriels de Lyon.

« Jusqu'en 1910 la France tenait le quatrième rang pour les importations en Perse, venant immédiatement après les puissances limitrophes, contre lesquelles aucune concurrence égale n'est possible; depuis 1911, c'est-à-dire depuis trois ans, nous avons passé au cinquième rang, devancés par le commerce allemand et pour peu que nos négociants ne fassent pas un effort sérieux nous sommes en passe de voir le commerce autrichien et même le commerce belge prendre rang avant le nôtre. A la fin de ce rapport on trouvera quelques conseils que nous soumettons à nos importateurs.

« Une dernière remarque à faire; les statistiques de l'administration des douanes persanes, auxquelles nous nous sommes référés, pour établir ce travail, indiquent comme lieu de provenance des marchandises, ceux qui lui sont indiqués par les destinataires ou par des documents. Souvent en l'absence de déclaration ou de documents, les marchandises sont classées sous la nationalité du vapeur qui les a amenées en Perse ou celle du pays qui les a laissées transiter.

« Aussi les chiffres donnés, en ce qui concerne les provenances russes, anglaises et turques sont-ils sujets à caution et parmi les marchandises cataloguées sous une de ces trois étiquettes, il s'en trouve une assez forte quantité qui proviennent en réalité de France, d'Allemagne, d'Autriche, etc. Ceci s'applique principalement à l'importation turque, qui figure parfois pour des marchandises qui ne se fabriquent pas dans ce pays, et qui ne sont que des transits ou des réexportations. De même pour la Russie, à laquelle non seulement sont attribués des produits simplement transitaires, mais qui importe, sous le nom de produits russes ou des produits étrangers admis sur son territoire et revendus par des négociants à la Perse ou des produits qui, fabriqués en Russie, l'ont été avec des matières premières venant d'autres Etats de l'Europe. »

Le rapport se continue par des statistiques complètes pour les produits les plus importants et pour chaque article par une monographie contenant tous les renseignements pouvant intéresser le plus nos commerçants. Et parmi ces der-

niers une mention toute spéciale est faite pour le sucre, un des articles les plus importants vendus à la Perse. Il y a une dizaine d'années, la France importait pour 8 millions à 9 millions de krams. Ce commerce a baissé de près de 50 0/0 au profit de la Belgique, de l'Autriche et de l'Egypte.

Au titre importation figurent les journaux et revues. Les plus importants à Téhéran sont : *l'Illustration*, *Le Rire*, *le Fantasio*, *la Revue de Paris*, *le Temps*, *le Matin*, *le Journal*, *l'Echo de Paris*, *les Débats*. *l'Illustrated London News*, *le Graphic*, *le Punch*, *le Times*, *la Novoyé Vremia*. *L'Illustration Nationale Italiana*, quelques grands journaux politiques italiens, les principaux journaux politiques allemands; le *Simplicissimus*, *Die Woche*, *l'Indépendance Belge*.

Les écoles françaises de Téhéran sont : l'école de l'Alliance française; l'école de Saint-Louis des Lazaristes; l'école des Sœurs; l'école Richard; l'école Colonna.

Il se publie actuellement à Téhéran deux journaux : *l'Aftab* (le Soleil); *l'Afkar-é-Oumoumi* (l'Opinion Publique) paraissant trois fois par semaine et qui ont un tirage restreint.

La Perse imprime un assez grand nombre d'ouvrages persans dont une partie est exportée aux Indes et en Turquie : ce sont des ouvrages de philosophie, de théologie ou des traductions de romans européens, français surtout (Victor Hugo, Dumas père, J. Verne).

L'industrie indigène la plus universellement connue est celle des tapis. Il y a les tapis anciens et les tapis modernes. Les premiers sont tous ceux qui ont plus de soixante ans d'existence et parmi eux les plus célèbres sont ceux de « Chah Abbas » qui ont été tissés il y a deux cent cinquante ans, un très petit nombre est bien conservé. Dans les tapis dits modernes on distingue ceux des soies d'une fabrication coûteuse et dont les coloris se détériorent vite, et ceux de laine dont les plus appréciés sont ceux de Kachan, Kirman, Tébriz, Chiraz, Hérat, Sultanabad. « Le dessin des tapis persans est très varié, bien que dérivant de quelques modèles restreints, enjolivés ou modifiés au goût du tisseur. Toutefois l'ensemble du dessin reste le même et chaque région possède des modèles qui permettent de reconnaître tout de suite la provenance d'un tapis. Ces dessins sont presque toujours des figures géométriques, plus ou moins enchevêtrées, des fleurs, des arabesques, quelquefois des représentations d'animaux ou même des portraits d'hommes; des palmes; des grecques. Les dessins des tapis persans ont cette originalité que, sauf de rares exceptions, ils n'ont rien emprunté aux arts arabe, indien ou égyptien et sont restés les mêmes depuis des temps reculés. Cela tient à ce que les modèles se transmettent de père en fils et que les maîtres tisseurs les connaissent de mémoire et se contentent de les reproduire sans chercher à innover et de retracer, durant toute leur vie, trois ou quatre dessins d'eux connus. »

ASIE ANGLAISE

L'étude des inscriptions anciennes de la Birmanie. — L'histoire de l'épigraphie ancienne de la Birmanie est encore une très courte et très jeune histoire. C'est, en effet, en 1886 seulement que le D^r D. Forchkammer, archéologue du gouvernement et professeur de pâli au Rangoon College, a commencé la recherche systématique des inscriptions subsistant sur le territoire birman; Pagan, Pinya, Ava lui fournirent 221 inscriptions dont il prit des estampages, et d'autres documents assez nombreux furent photographiés par lui.

Mais ce n'était là qu'un commencement; les découvertes effectuées au cours des années suivantes en fournirent la preuve. Après la mort du D^r Forchkammer, plusieurs milliers d'inscriptions furent découvertes, les unes à Arakan, les autres dans la Basse-Birmanie, puis déchiffrées, transcrites en caractères modernes et publiées; un peu plus tard encore, en 1905, 739 inscriptions nouvelles, en partie indéchiffrables, mais lisibles en majorité, furent trouvées à Amrapura, près de Mandalay.

Dès maintenant, par conséquent, une grande quantité de documents épigraphiques sont réunis et conservés. Est-ce à dire également qu'ils sont utilisables par les historiens de la Birmanie? Nullement. Des six volumes publiés d'inscriptions birmanes, un seul, celui dont les travaux de Forchkammer avaient fourni les éléments, a été traduit en anglais et annoté, mais malheureusement d'une manière trop souvent défectueuse et insuffisante; quant aux autres inscriptions, elles attendent encore une interprétation. Toutes ne sont pas importantes, bien entendu; beaucoup d'entre elles ne relatent guère que la consécration de terres et d'esclaves à certaines pagodes ou à certains monastères; d'autres, par contre, présentent un réel intérêt, et seront utiles pour l'éclaircissement de certains points de l'histoire et de la philologie birmanes.

En attendant que l'on soit exactement fixé sur la valeur historique de chacun de ces textes, M. Charles Duroiselle, conservateur de la bibliothèque de Rangoon, a commencé d'en faire le classement en dressant l'inventaire des inscriptions birmanes gravées en sanscrit, en pâli, en môn et en pyù, c'est-à-dire dans les anciennes langues et écritures du pays. Ces inscriptions — celles du moins qui sont écrites plus ou moins complètement en sanscrit ou en pâli — sont fort peu nombreuses: 50 en pâli, 6 en sanscrit, 17 en môn et 5 en pyù. Puisse un complet déchiffrement de ces textes ne pas trop tarder à en suivre l'énumération précise et vraiment scientifique!

L'exploitation ancienne de la péninsule malaise par des travailleurs indiens. — En déplorant l'absence de coulis indiens sur leurs exploitations, les planteurs européens de la péninsule malaise ne font que constater aujourd'hui

un état de choses qui s'est déjà produit naguère dans les mêmes parages. L'étude archéologique du sol révèle en effet qu'il y a eu autrefois, sur les rivages de la presqu'île de Malacca, venue de travailleurs indiens, voire même de populations indiennes; mais la répartition en a été très différente selon les pays, et cela pour différentes raisons dont quelques-unes, de nature climatique, présentent une grande importance.

Comme dans les îles de la Malaisie orientées du Nord au Sud, comme aux Philippines aussi, les vents ne soufflent pas partout de la même manière dans la péninsule malaise, par suite de l'orientation opposée des rivages et l'obstacle que constitue pour les courants atmosphériques, la barrière montagneuse plus ou moins élevée qui occupe le centre de la presqu'île; la mousson du Nord-Est rend, pendant six mois de l'année, l'entrée des rares ports de la côte Est excessivement dangereuse, tandis que le calme du détroit de Malacca présente au contraire à la navigation marchande toutes les sécurités désirables. De là, aujourd'hui encore, des différences dans le développement de la contrée; les mines d'étain, les plantations de caoutchouc et de cocotiers sont florissantes sur les rivages occidentaux, tandis que, sur le littoral de l'Est, dans l'Etat de Pahang, de vastes régions demeurent inexplorées. L'orientation de la côte occidentale de la péninsule malaise, en face des rivages du Coromandel et de l'Orissa, tandis que la côte orientale tourne au contraire le dos aux mêmes rivages, ne suffit certainement pas, à elle seule, à expliquer l'absence de presque toute immigration indienne, aux premiers siècles de l'ère chrétienne, sur le littoral de l'Est, car, en suivant les vallées creusées entre les chaînons parallèles qui forment l'ossature de la presqu'île malaise, on peut très bien y avoir accès. Pour expliquer cette absence, il faut d'autres raisons; la différence du régime climatique en est certainement une, et en voici une autre: c'est que le courant d'émigration venue de l'Inde n'a jamais été assez considérable pour obliger les derniers venus à aller chercher, de l'autre côté des montagnes, de nombreux terrains à cultiver et à exploiter.

De là l'absence à peu près complète de vestiges archéologiques de l'époque hindoue sur les rivages malais de la mer de Chine méridionale — on en a cependant constaté dans les régions de Chaya et de Natchon Sai Thammara, — tandis qu'on en retrouve quelques-uns sur le versant opposé des montagnes. M. Lunet de Lajonquière, dans son précieux *Essai d'inventaire archéologique du Siam*, en signale à Singapore, à Malacca, à Tokun, à Kedah. Les inscriptions trouvées dans ces deux dernières localités remontent, approximativement, au IV^e siècle de notre ère, et montrent qu'à cette époque la côte occidentale de la péninsule malaise, en face de Pulo-Pinang était habitée par des colonies indiennes professant le bouddhisme; au même moment, sur les deux rivages occidental et oriental, en deux points situés dans la même latitude et que ne sépare aucune bar-

rière naturelle, ici à Takuapa et là à Chaya, existaient simultanément deux colonies venues de l'Inde. Enfin, à côté d'inscriptions de différentes époques et des vestiges de l'ancien temple érigé sur la colline qui domine l'ancienne église portugaise, au-dessus du Fort-Road, voici que les travaux miniers ont permis de découvrir des statues bouddhiques, différents autres témoins des temps anciens; ils ont également amené à constater que l'étain et l'or ont été à une époque reculée, probablement à celle des inscriptions dont il était question tout à l'heure, soit les alentours du IV^e siècle, et peut-être même antérieurement, l'objet d'une exploitation assez intense.

Ce sont là des vestiges d'une ancienne activité des Indiens, extérieure à l'Inde même, qu'il est intéressant de noter soigneusement et de signaler ici.

ASIE RUSSE

L'abaissement du niveau de la Caspienne. — Le monde scientifique de Russie est préoccupé de ce fait que, depuis juin 1910, le niveau de la Caspienne a continuellement baissé. Le phénomène a pris assez d'ampleur pour gêner la navigation : en certains endroits les vapeurs ne peuvent plus approcher des apontements.

Le professeur Chokalski, qui a été chargé par le gouvernement d'étudier cette question, déclare avoir constaté que le volume d'eau apporté à la Caspienne par ses tributaires, et en particulier par la Volga, a beaucoup diminué. Il croit donc que ces apports ne sont pas suffisants pour contrebalancer l'évaporation.

NOMINATIONS OFFICIELLES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. P. de Margerie, ministre ppre, chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères est promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Troupes métropolitaines.

GENDARMERIE

Missions. — MM. les *capit.* Bouvet et Seignobosc sont désig. pour la mission française en Turquie.

Troupes coloniales.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Annam-Tonkin. — M. le *général de division* Gossot est nommé au command. de la division du Tonkin.

INFANTERIE

Annam-Tonkin. — MM. le *chef de bataill.* Sourisseau; les *capit.* Gillet, Nicolay, Vinet, Schneitter, Royon, Tujague, Castinetti et Masse; les *lieut.* Séchet, Charbonnier, Gaudron et Roux et les *sous-lieut.* Chabeil de Morière, Lenfant et Prax sont désig. pour le Tonkin.

Cochinchine. — MM. les *capit.* Chauveau et Désery et le *lieut.* Garin sont désig. pour la Cochinchine.

Chine. — MM. le *chef de bataill.* Gadoffre et le *lieut.* Caresme sont désig. pour la Chine.

Nouvelle-Calédonie. — M. le *sous-lieut.* Lorenzi est désig. pour la Nouvelle-Calédonie.

ARTILLERIE

Annam-Tonkin. — MM. les *capit.* Lavarde et Gaune sont désig. pour le Tonkin.

Cochinchine. — MM. le *colonel* Boucher, le *capit.* Guillaume et le *lieut.* Pompier sont désig. pour la Cochinchine.

Officiers d'administration.

Indochine. — M. l'*offic. d'administ. de 3^e cl.* Fraysse est désig. pour les Travaux publics de l'Indochine.

CORPS DE L'INTENDANCE

Cochinchine. — M. le *sous-intend. de 1^{re} cl.* Gourvest est nommé directeur de l'intendance de la Cochinchine et du Cambodge.

Officiers d'administration.

Annam-Tonkin. — MM. les *offic. d'administ.* Vicart, Tiart et Muller sont désig. pour le Tonkin.

CORPS DE SANTÉ

Indochine. — M. le *méd.-maj. de 2^e cl.* Garrot est désig. pour servir h. c. en Indochine.

Annam-Tonkin. — MM. le *méd.-maj. de 1^{re} cl.* Le Corre et le *méd.-maj. de 2^e cl.* Chapeyrou sont désig. pour le Tonkin.

Cochinchine. — M. le *méd.-maj. de 2^e cl.* Saujeon est désig. pour la Cochinchine.

MINISTÈRE DE LA MARINE

ÉTAT-MAJOR DE LA FLOTTE

Indochine. — MM. les *lieut. de vaiss.* Neuzillet et Perrio et l'*enseig. de 1^{re} cl.* Plessis sont désig. pour la *Manche*.

Levant. — M. le *cap. de vaiss.* Tirard est nommé au command. du *Bruix*.

MM. les *cap. de frégate* Goisset et le *lieut. de vaiss.* Amiot sont désig. pour le même bâtiment.

MINISTÈRE DES COLONIES

Ont été nommés chefs adjoints du cabinet du ministre :

M. Pasquier (Pierre-Marie-Antoine), administrateur de 2^e classe des services civils de l'Indochine;

M. Ferry (Marie-Alfred-René), sous-chef de bureau à l'administration centrale des colonies;

M. Cottret (P.-D.), sous-chef de bureau de 3^e cl. à l'administration centrale du ministère des Colonies a été mis à la disposition du gouverneur général de l'Indochine.

Sont nommés :

Juge suppléant de la justice de paix de Pondichéry (Inde), M. Kichenassamy. — Juge de paix à Karikal (Inde), M. Vally. — Juge suppléant au tribunal de Cantho, M. Doen Vinh Thuan. — Lieutenant de juge à Bentré, M. Dupré.

Attaché au parquet du procureur général de l'Indochine, M. Clerin.

Bibliographie

COMPTES RENDUS D'OUVRAGES

Les Pères du Système taoïste, par L. WIEGER S. L. *Taoïsme*, t. II, in-8, 521 pages, imp. de Hien-hien (Hokien-fou) Chine, 1913.

Le P. Wieger, dont tous les sinologues connaissent et apprécient les travaux, vient de faire paraître le deuxième volume de son ouvrage sur le taoïsme (1).

(1) Le premier volume, le *Canon taoïste*, a été publié en 1909.

Il donne dans ce nouveau livre la traduction des écrits qui nous restent des trois Pères du Système, Lao-tzeu, Lieu-tzeu et Tchoang-tzeu. Le premier est bien connu, même du grand public, et nombreuses — trop nombreuses eu égard à leur valeur — sont les traductions parues en français, en anglais ou en allemand du *Tao-tei-king*, le livre de la voie et de la vertu, ou le livre de la voie droite, comme l'appelle un traducteur fantaisiste, ou exactement d'après le P. Wieger, le *Traité du Principe et de son Action*.

« La doctrine du *tao* dit M. Éd. Chavannes dans la savante introduction qu'il a écrite pour sa remarquable traduction des *Mémoires historiques* de Se-ma Ts'ien, la doctrine du *tao* est assurément une de celles qui nous sont le plus familières... Cependant il est difficile de résumer sa morale : elle prescrit le non-agir et prend pour principe le vide et le dépouillement. Arracher de son cœur toute passion, le vider de tout ce qui est personnel, tel est l'idéal du sage. En renonçant à lui-même, il donne aux autres ce qui les satisfait et la paix se trouve établie entre les hommes. » Il ne faut pas voir en effet dans le taoïsme ce qu'il est devenu depuis, un « mélange de superstitions grossières où se sont entassées les rêveries alchimiques, puis les croyances bouddhiques ». On ne saurait refuser à la doctrine de Lao-tzeu une rare élévation, quoique sa sublimité même la rende parfois obscure.

M. Chavannes essaie de fixer cette doctrine et il paraît intéressant de rapprocher son interprétation de celle qu'en donne le P. Wieger.

Un principe unique a existé avant toute chose, à la fois transcendant et immanent au monde, sans forme, sans couleur, que les langues humaines sont incapables d'exprimer, mais que, pour le symboliser, on nomme d'un terme qui désigne, sinon son essence, du moins la manière dont elle se manifeste : le *Tao*, la *Voie*.

Le P. Wieger ne veut retenir dans ce mot *tao* que le « sens antique » de « principe » ; — c'est, dit-il, un être qui seul fut au commencement, « non intelligent, mais foi fatale, non spirituel, mais matériel, imperceptible à force de ténuité, d'abord immobile, — *Tao* le principe, car tout dérive de lui. »

On saisit la différence des deux points de départ. M. Chavannes voit dans le *Tao*, l'idée d'une puissance en marche et celle aussi d'une direction sûre ; le principe dernier, dit-il, n'est pas un terme immuable, c'est la vie de l'incessant devenir ; mais ce devenir universel n'est pas une vaine agitation, il est la réalisation d'une loi d'harmonie.

Sur cette métaphysique une morale se fonde ; et, ici, il paraît possible de constater chez les deux auteurs, sous les diversités de l'expression, une interprétation, sinon commune, du moins analogue, de ce qui constitue l'essentiel des règles pratiques — si l'on peut dire — découlant de la pure doctrine taoïste.

La mort, qui sépare le corps de l'âme, survient parce que l'âme, en luttant s'épuise et parce que le corps, en peinant, se détruit peu à peu. La conformité au *tao* permet d'éviter cette usure de notre être. Cette idée d'usure se trouve dans Lao-tzeu et ses disciples (1), le mot même est aussi employé par le P. Wieger. Le Sage peut faire durer sa vie, par la tempérance, la paix mentale, l'abstention de tout ce qui fatigue ou use. Et en effet, comme le dit M. Chavannes, une action parfaitement harmonieuse, conforme au *tao*, aurait une durée indéfinie.

Et quelle est la partie de notre être sur laquelle nous avons un entier pouvoir, sinon notre âme ? Il faut donc

que l'homme unifie son énergie, identifie toutes les forces de son être avec le *tao*, et, ainsi, il ne sera plus en conflit avec rien dans le monde, puisqu'il se conformera à l'harmonie universelle. Ce résultat obtenu, la fusion étant complète, plus d'action propre de l'homme, plus d'usure, c'est vrai, mais aussi, plus d'individualité.

C'est ce que le P. Wieger appelle « un panthéisme idéaliste ». M. Chavannes évite — non peut-être sans intention — l'emploi de la terminologie philosophique occidentale. Il se contente de remarquer qu'en s'identifiant avec le *tao*, le penseur reconnaît que dans le monde on peut soutenir aussi bien que tout est vrai et que tout est faux, que rien n'est vrai et que rien n'est faux ; que les propositions les plus opposées ne sont contradictoires qu'en apparence et peuvent être conciliées si l'on se place au point de vue de l'éternel devenir. La loi pratique se résume ainsi, d'après le P. Wieger : « tout regarder de si haut, de si loin, que tout apparaisse fondu en un, qu'il n'y ait plus de détails, d'individus, et par suite plus d'intérêt, plus de passion... il n'y a ni bien, ni mal, ni sanction. » Et le P. Wieger va plus loin, plus loin que M. Chavannes : « Suivre les instincts de la nature. Laisser aller le monde au jour le jour. Evoluer avec le grand tout ».

Je ne sais si les philosophes, à qui pense le P. Wieger (1), trouveront, dans la bonne traduction qu'il leur fournit, les éléments d'une telle conclusion ; j'imagine pour ma part qu'il convient de ne pas mener trop loin de pareilles assimilations ; et je me garderai de rechercher si l'idée d'évolution est justement suggérée par les doctrines taoïstes.

Et peut-être, en effet, la discussion serait-elle vaine s'il est vrai que la philosophie, la plus sublime des occupations humaines, est aussi, suivant le mot de William James, la plus banale.

Cependant, sur ce mot *tao*, notamment, que le P. Wieger, veut interpréter non en philosophe, comme M. Chavannes, mais plutôt en lexicologue, que de choses n'y aurait-il pas à dire ? Mais qui possède quelque teinture, même superficielle, de la langue chinoise, ou plus exactement, quelque habitude ou quelque notion de la manière de penser et de s'exprimer propre aux Chinois, ne peut guère s'empêcher d'estimer que, pour une interprétation exacte, un élément important nous manque. M. Bergson a émis sur le style philosophique des idées à méditer : « Les mots auront beau être choisis comme il faut, ils ne diront rien de ce que nous voulons leur faire dire, si nous n'arrivons pas, par le rythme, par la ponctuation, par les dimensions relatives des phrases et des membres des phrases, par un va-et-vient tout spécial du discours, à faire que l'esprit du lecteur, guidé sans cesse par une série de mouvements naissants, décrive une courbe de pensée et de sentiment analogue à celle que nous décrivons nous-même. »

Après avoir transcrit cette phrase, j'en arrive à me demander si la langue philosophique, telle que la décrit M. Bergson, peut exister en chinois ; si le génie du chinois admet une telle plasticité, si le chinois est capable de dessiner cette « courbe de pensée et de sentiments » qui seule permet au lecteur de suivre le mouvement de la pensée de l'auteur. Pour résoudre ce problème, il y faudrait d'autres lumières que les miennes. Mais il est peut-être permis de dire que, si la plus grande réserve est de rigueur lorsqu'il s'agit de rendre compte de la pensée d'un philosophe, à plus forte raison faut-il user de prudence lorsque le philosophe exprime en une langue telle que le chinois des idées conçues par son cerveau chinois.

(1) « Accompli sous des dehors imparfaits, et donnant sans s'user... voilà la Sage ». *Tao-tei-king*, ch. 45. « Merci, dit le prince Hœi, vous venez de m'enseigner comment on fait durer la vie, en ne faisant servir qu'à ce qui ne l'use pas. » *Tchoang-tzeu*, ch. 3. Et maints autres passages.

(1) « Mon but est de mettre à la portée de tous les penseurs, ces vieilles pensées, qui ont été tant de fois repensées par d'autres, et prises par eux pour nouvelles. »

L'intention du P. Wieger, d'ailleurs, n'est pas de faire un exposé complet de la doctrine taoïste ; à peine donne-t-il en peu de lignes, au cours d'une courte introduction, quelques opinions que lui ont suggérées les textes. Il a eu principalement pour but d'apporter un ensemble des œuvres des trois Pères du taoïsme, du moins ce qu'il en reste. Et cette tâche, il l'a accomplie avec ce souci d'exactitude, cet esprit critique qui signale ses ouvrages scientifiques à l'étude de tous ceux qui, incapables de recourir aux textes, désirent trouver une information sûre. Il est bon que de tels ouvrages soient écrits en français.

Je n'entreprendrai pas l'analyse de celui-ci ; il est de ce qu'on n'analyse pas sans en diminuer l'importance. Je me contenterai de dire que la pensée de Lao tzeu, de Lietzeu et de Tchouang tzeu y apparaît toute pure et tout entière. A peine le P. Wieger y a-t-il ajouté quelque chose de son propre fonds, et ce n'est pas un reproche à lui adresser ; j'entends cet accent et cette verve qu'il apporte à la traduction, ce son de parole vivante avec quoi il exprime en français la pensée de son auteur. Pour bien comprendre ce qu'une telle façon de traduire donne d'intérêt à ces textes, il faut lire d'un bout à l'autre — comme je l'ai fait — les quelque deux cent cinquante pages du livre ; aussi engagerai-je vivement les lecteurs de l'*Asie Française* à m'imiter ; ils éprouveront à cette lecture un plaisir délicat, et leur curiosité, sans cesse éveillée, ne sera jamais déçue.

Je veux cependant, pour ceux qui seront privés de cette bonne fortune, citer entre plusieurs — et j'ai vraiment l'embaras du choix — un passage de Tchouang-tzeu, celui qui relate la fameuse visite de Confucius à Lao-tzeu.

« Confucius se rendait, de la principauté de Lou à l'Est, à la capitale de Tchéou (alors Lao-yang) à l'Ouest. Il voulait offrir ses livres à la bibliothèque impériale. Son disciple Tzeu lou lui dit : « J'ai ouï dire qu'un certain Lao tan (Lao tzeu) fut longtemps gardien de cette bibliothèque. Maintenant il vit dans la retraite. Faites-lui visite. Il pourra vous aider à obtenir que vos livres soient reçus. » « Soit ! » dit Confucius ; et il alla chez Lao tan. Celui-ci refusa net de patronner ses livres. Pour l'amadouer, Confucius commença à lui en exposer le contenu :

« Pas tant de verbiage, fit Lao tan ; dites-moi, en deux mots, ce qu'il y a dedans.

« Bonté et équité, dit Confucius.

« Ah ! fit Lao tan. S'agit-il de la bonté et de l'équité naturelles ?

« Mais oui, dit Confucius ; de celles qui font l'homme.

« Alors, définissez, dit Lao tan.

« Aimer tous les êtres, et les bien traiter, sans égoïsme, voilà la bonté et l'équité, dit Confucius.

« Et vous prêchez cela, étant ambitieux et égoïste, dit Lao tan. Maître, si vous voulez vraiment du bien à l'empire, commencez par étudier l'influx invariable du ciel et de la terre, l'éclairage constant du soleil et de la lune, l'ordre parfait des étoiles, la stabilité dans les espèces animales et végétales ; constatez que tout, dans la nature, est suite et uniformité, le principe pénétrant tout de son influence paisible. Vous aussi, unissez votre influence à celle du principe, et vous pourrez arriver à quelque chose. Cessez de vouloir introduire par force vos vertus artificielles et contraires à la nature... Un homme dont le fils s'était enfui, fit battre le tambour pour qu'on lui donnât la chasse, au lieu de chercher à le ramener en douceur. Le résultat fut que le fugitif alla au loin et ne put jamais être retrouvé. Vos efforts pour rappeler à son de caisse, la bonté et l'équité dans le monde, auront, je le crains, le même résultat négatif. Maître, vous faites fuir ce qui reste de nature ».

A. M.

ANNONCES DE LIVRES NOUVEAUX

Népal et pays himalayens,

par M^{me} ISABELLE MASSIEU (1).

A la fin de juillet 1908, M^{me} Isabelle Massieu quittait Paris pour Simla, où elle arrivait en pleine moisson. C'était la quatrième fois que l'infatigable exploratrice, qu'est M^{me} Massieu, revenait en terre d'Asie. En 1912, elle avait parcouru le Liban ; en 1894, par Java, Ceylan et les Indes, elle avait pénétré dans le Cachemire et le Ladak, escaladé jusqu'à 5.700 mètres les premiers gradins de l'Himalaya et visité le lac Pangong ; enfin en 1896, elle avait traversé la Cochinchine, le Siam, la Birmanie, les Etats Chans, l'Annam et le Tonkin pour revenir par la Chine, le Japon, la Mongolie, le désert du Gobi, la Sibérie, le Turkestan et le Caucase (2). « L'attraction de l'Himalaya et le désir de pénétrer dans ces sortes d'îles de la haute montagne qui sont, comme certaines îles de la mer des cadres de civilisation autonome, transformant à leur image les influences venues de l'intérieur » ramenaient aux Indes, en cette année 1908, M^{me} Isabelle Massieu avec l'intention de visiter le Népal et quelques-uns des peuples voisins. Tout d'abord, et pour s'entraîner, elle parcourut la vallée du Sutladj, en un raid de vingt-cinq jours, au cours duquel elle rencontra, à Taranda, Sven Hedin, qui revenait de son prodigieux voyage au Tibet et là, sur la pittoresque terrasse du Bungalon dominant les champs de maïs, de millet, de sarrasin qui descendent jusqu'au village, elle lui offrit une tasse de thé et du plumkake, douceurs dont Sven Hedin était privé depuis deux ans.

De retour à Simla, après trois jours de repos, M^{me} Massieu se mettait en route pour le Népal, dont elle visita ces villes si impressionnantes d'aspect, si curieuses de coutumes — Katmandou, Bhatgaon, Balagi, Patan — et les temples vénérés de Swayambou, Narayama, Pasphati, Changou-Narayana, et tant d'autres dont elle nous décrit les splendeurs. De là, elle gagna le Sikkim, où elle peut admirer le panorama grandiose du massif himalayen, de l'Everest au Chumolari. « Le spectacle est merveilleux, dit-elle, depuis le massif du mont Everest jusqu'au Chumolari toute la grande ceinture des montagnes est visible. C'est d'abord, avant l'Everest, à l'Ouest, la grande masse blanche du Chamlang, qui étend son long plateau entre deux pointes de 6.700 à 7.300 mètres ; puis le roi de l'Himalaya, l'Everest qui dresse ses deux plus hautes pointes, l'une à plus de 8.800 mètres, l'autre plus rapprochée et qui me paraît encore plus haute, à 8.500 mètres. Au milieu de la chaîne, plus près de moi, se dresse le Pakangolo, que prolonge un immense massif presque aussi grandiose que l'Everest, bien qu'à une moindre altitude, puis la jolie pyramide du Walung, que nos hommes appellent Walangiagolo, le Dzombri et le large Kanglatchen, à qui l'on donne aussi les noms de Kamtchouna et de Kantché. Les montagnes sont ici comme des dieux : dans chaque région, elles sont désignées par des noms différents. Je vois encore la grande masse de la Kinchinjunga, puis la longue chaîne continue en blancheurs peu distinctes parmi lesquelles on me montre toujours le Chumolari et ses 7.300 mètres à l'Est, dans la direction du Tibet inconnu. Enfin après le Sikkim M^{me} Massieu visita le Bouthan aux riches cultures, à la vie facile qui ne connaît de règles que le caprice de chacun.

Partout, le long de la route, M^{me} Massieu regardait et savait voir, enrichissait ses notes et les illustrait de superbes photographies dont son livre nous donne de nombreuses reproductions. En même temps elle se documentait sur l'histoire de ces pays mystérieux, grâce à quoi elle a pu nous faire revivre à travers les temps la si ancienne civilisation de ces populations isolées en pleine montagne dans une quasi-insularité. Ce livre plein de faits, aux descriptions pittoresques et saisissantes de couleur et de vie, est à la fois un charme pour l'esprit et une précieuse contribution pour l'histoire de la vieille Asie.

(1) *Népal et pays himalayens*, par M^{me} ISABELLE MASSIEU, un vol. in-8 de 228 pages, avec 6 cartes et 74 figures hors texte d'après les clichés de l'auteur et les photographies d'objets de ses collections. Paris, librairie Félix Alcan.

(2) ISABELLE MASSIEU. *Comment j'ai parcouru l'Indochine*.

Le Gérant : A. MARTIAL.